



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Université de Metz  
Etudes germaniques

---

August Hennings et sa revue

*Der Genius der Zeit*

Tome 2

Thèse présentée en vue de l'obtention  
du Doctorat  
par Maria TARDIFF

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE LETTRES - METZ -	
N° Inv.	1995043 L
Cote	L113 95/8
Loc.	Magasin

Directeur de recherche :  
Monsieur le Professeur  
Jean MOES  
de l'Université de Metz

Année universitaire  
1994-1995

## CHAPITRE IV

### LES LIBERTES ET LE LIBERALISME ECONOMIQUE

La tranquillité publique est indispensable à la bonne marche des affaires. Or, la tranquillité et l'ordre publics ne sont garantis, pour Hennings, que par un gouvernement autoritaire. Mais, pour que l'activité économique et les affaires prospèrent, il faut aussi, par ailleurs, laisser un espace de liberté suffisant aux hommes. Nous nous demanderons donc, dans un premier temps, quelles sont les modalités pratiques envisagées par Hennings pour mettre en application, dans la société, le principe de liberté, puis nous examinerons comment ce même principe trouve sa traduction également dans les conceptions économiques qui sont exposées dans la revue, par Hennings ou ses collaborateurs.

#### A/ Libertés et interdits

##### 1) Liberté de presse et d'opinion

Hennings prend fermement position contre toute monarchie consti-

-tutionnelle qu'il nomme "le système le plus instable de tous les systèmes" (1) et contre un système de représentation du peuple qui "dégénère en cabale et en luttes d'influences" (2). Il se prononce pour la monarchie absolue et fonde sa conception absolutiste du pouvoir sur un point de vue finalement assez méprisant du peuple : on doit traiter celui-ci comme un enfant ou comme un animal domestique. Il le compare même à "la bête de somme qui porte un Jupiter" et qui "comme celle-ci, est menée au temple par des rênes ou des coups" (3). Les "rênes" sont à coup sûr une entrave nécessaire et momentanée à la liberté de l'animal, mais les "coups" ont assurément quelque chose qui fait penser à une absence de respect, à une restriction importante, voire à une négation pure et simple de la liberté. Qu'en est-il exactement pour Hennings ? Quelles sont les libertés qu'il approuve ou qu'il rejette ? Ses conceptions politiques se fondent pour une grande part sur sa peur de la canaille, c'est-à-dire des couches les plus basses de la société pour lesquelles Hennings et ses collaborateurs développent une variété infinie de dénominations. Walter Grab signale qu'il n'y avait pas de communication entre les "gens cultivés" et le peuple et eux-mêmes n'avaient pas non plus de relations entre eux : "En raison de leur point de vue individualiste, beaucoup de philosophes éclairés évitaient consciemment de venir au contact direct avec les couches inférieures de la population" (4). Hennings commence

1. *Der Genius der Zeit*, 1799 XI 5, page 343 : "das schwankendste aller Systeme".

2. *Ibidem*, page 342 sq. : "in Cabale und in Macht-Einflüsse ausartet".

3. *Ibidem*, page 339 : "das Lastthier, welches einen Jupiter trägt", "wie dieses, wird es mit Zügel und Stößen zum Tempel geführt".

4. Walter GRAB : *Demokratische Strömungen in Hamburg und Schleswig-Holstein zur Zeit der Ersten Französischen Republik*, Hamburg 1966, Hans Christians Verlag, pages 250 et 251 : "Infolge ihrer individualistischen Einstellung vermieden es viele Aufklärer bewußt, mit den unteren Volksschichten in unmittelbare Berührung zu kommen".



par affirmer que la liberté de presse et d'opinion est un principe intangible et que le droit à la "communication" est un droit que la nature a donné à l'humanité et avec lequel on ne peut transiger : "La liberté de la presse est fondée sur l'exercice d'une force d'action que la nature nous a communiquée et qu'aucune constitution d'Etat ne peut nous donner ou nous ravir. Les pensées sont une propriété intime et sacrée de l'humanité qui seulement par là devient humanité. La propriété présuppose la libre utilisation et, pour l'utilisation des pensées, il faut la communication. Celle-ci donc est un droit imprescriptible de l'humanité" (5).

## 2) Limitation du droit d'association et de réunion

Mais l'affirmation solennelle et généreuse de ce principe connaît, dès ses premières modalités d'application, une première différenciation qui, comme nous pouvons déjà le pressentir, sera riche de conséquences, en raison de ses imbrications avec d'autres formes de libertés concernées : "Nous exerçons (ce droit) par les paroles, l'écrit ou l'impression. Entre une idée exprimée par la parole et par l'écrit, il y a une grande différence. La langue parlée a un effet sur des personnes réunies dont l'attroupement échauffe les têtes. Les écrits s'adressent à des personnes isolées et dispersées qui lisent sans passion. Dans la bouche d'un homme éloquent, le langage est un éclair qui pulvérise et incendie ; un discours imprimé est une lumière qui illumine et se répand sans brûler. Celle-ci produit un ef-

5. G Z, 1796 VII 7, page 841 : "Preßfreiheit ist in der Ausübung einer Thatkraft gegründet, welche die Natur uns mitgetheilt hat, und die keine Staatsverfassung uns geben oder rauben kann. Gedanken sind ein inniges und heiliges Eigenthum der Menschheit, die nur dadurch Menschheit wird. Eigenthum setzt freien Gebrauch zum Voraus, und zum Gebrauch der Gedanken gehört Mittheilung. Diese ist also ein unzerstörbares Recht der Menschheit".

-fet dans le silence du cabinet, celle-là sur des masses rassemblées, et celle-là est donc, en considération de l'attroupement, l'affaire de la police" (6). On voit bien, par l'utilisation du terme "lumière" chargé de connotations positives, de quel côté penche le philosophe. Nous apprenons d'ailleurs, tout aussitôt, par un renvoi en bas de page, la véritable opinion de Hennings : "Nous nous sommes très souvent déclaré contre toutes corporations et castes, comme étant despotiques et contraires à la liberté, et tout attroupement, formation de bandes, affichage public, clubs politiques (pas harmoniques etc...) appartiennent incontestablement à ce domaine" (7). En fait, Hennings est contre la liberté d'association. Il est, sans conteste, pour une limitation et un contrôle strict du droit de réunion, probablement parce qu'il pense, sans le dire toujours, que c'est de toute façon de l'intérêt des gouvernements, mais aussi parce qu'il a vraisemblablement une aversion personnelle envers ce genre de rassemblement, celle de l'érudit qui craint le contact avec le vulgaire. Mais il y a chez Hennings, plutôt que du mépris, une crainte irraisonnée de tous les dérapages dont une foule rassemblée peut se rendre coupable : il y a la peur de la violence et une répulsion marquée pour tous les débordements de cruautés dont une foule déchaînée peut se montrer ca-

6. Ibidem, page 841 sq. : "Wir üben (dieses Recht) aus durch Worte, Schrift oder Druk. Zwischen einem ausgesprochenen und niedergeschriebenen Gedanken ist ein grosser Unterschied. Die Sprache würkt auf versammelte Menschen, deren Zusammenlauf die Köpfe erhitzt. Schriften befragen einzeln zerstreute Menschen, die ohne Leidenschaft lesen. In dem Munde eines beredten Mannes ist die Sprache ein Blitzstrahl, der zerschmettert und zündet, eine gedruckte Rede ist ein Licht, welches erleuchtet und sich verbreitet, ohne zu sengen. Diese würkt in Schweigen des Cabinettes, iene auf versammelte Haufen, und daher ist iene in Hinsicht auf Zusammenlauf ein Gegenstand der Polizei".

7. Ibidem, page 842 en note : "Wir haben uns sehr oft gegen alle Corporationen und Casten als despotisch und Freiheits-widrig erklärt, und alles Zusammenlaufen, Rottiren, öffentliches Affigiren, politische (nicht harmonische u.) Clubs gehören unstreitig dazu".

-pable. Il hait la violence sous toutes ses formes : guerres, duels, révolutions, et si la vérité devait passer par une atteinte à l'ordre public, comme il le dit, il préférerait même se taire : "La vérité est le gardien le plus sûr des trônes. Je ne porterai jamais atteinte à la vérité. Mais je me tairai, si je ne peux plus parler sans interrompre l'ordre dont la conservation est la première de toutes les vérités politiques" (8), voilà ce que déclarait Hennings, en 1794, dans l'"annonce" du premier numéro de sa revue. Hennings établit donc des priorités dans la hiérarchie des valeurs, au premier rang desquelles il place donc l'ordre et la tranquillité publics qui ne sont peut-être pas encore tout à fait synonymes de liberté, mais qui sont les conditions sans lesquelles, pour Hennings, il n'y a pas de liberté possible. Hennings ressemble un peu à ce Monsieur Egge, dans la parabole racontée par Monsieur Keuner à ses étudiants, qui, pendant sept ans, avait préféré se taire et servir l'agent que lui avait envoyé le dictateur, avant de répondre non, après que l'agent fut mort (9), à cela près que Hennings ne considérait pas la monarchie comme une dictature. Mais Hennings est sans cesse sur ses gardes, sans cesse sur la défensive, et ce rejet de la liberté de réunion et d'association est une mesure de précaution supplémentaire destinée à se protéger du gros temps et à se mettre à l'abri des orages.

Or, Hennings se méfie également de la parole, car c'est un moyen d'expression qui ne favorise pas la réflexion. C'est un art presque mon-

8. G Z, 1794 I 1 : "Ankündigung", page 3 :

"Wahrheit ist die sicherste Wache der Thronen. Wahrheit werde ich nie verletzen. Aber ich werde schweigen, wenn ich nicht mehr reden kann, ohne die Ordnung zu unterbrechen, deren Erhaltung die erste aller politischen Wahrheiten ist".

9. Bertolt BRECHT : *Geschichten vom Herrn Keuner*, 1930-1956.

-dain dont l'orateur se sert davantage pour se mettre lui-même en valeur et briller en société, plutôt que pour le bien de la communauté : "Plus d'une fois je me suis déclaré contre tout discours public. Cela échauffe les esprits, dérange la tranquillité de l'examen, ou la profondeur de la réflexion, forme des bavards et des partis, donne un avantage au brillant jongleur de mots plutôt qu'à celui qui voit juste, qui précisément utilise donc peu de mots, parce qu'il prend la juste décision" (10). Hennings ne fait apparemment pas de différence entre un bon orateur et un beau parleur et classe l'art de bien parler tout simplement au chapitre des mondanités. C'est un art frivole qui ne convient pas à l'homme sérieux et d'où ne peut, de toute façon, pas sortir, comme c'est le cas de l'écrit, la vérité. La parole est déjà en soi, plutôt qu'un moyen d'expression permettant d'accéder à la vérité, un art futile à l'utilité contestable, mais l'affaire devient carrément douteuse, lorsque l'orateur qui a besoin d'oreilles pour l'écouter s'adresse à un public non choisi ou mal choisi. Malgré l'admiration qu'il porte à Mirabeau et le regret qu'il exprime au sujet de la méfiance de La Fayette qui refusa toute transaction avec lui, il lui reproche d'avoir, en quelque sorte, par l'exercice de son talent, joué avec le feu : "(...) et quand même un Mirabeau emportait la victoire grâce à son éloquence, c'était parce qu'il avait ôté la muselière à une bête féroce, la populace, dont il ne savait pas lui-même comment on la dompterait à

10. *Der Genius des neunzehnten Jahrhunderts*, 1801 IV 2, page 357 : "Mehr als einmal habe ich mich gegen alles öffentliche Reden erklärt. Es erhitzt die Gemüther, stört die Ruhe der Uebersicht, oder die Gründlichkeit der Erwägung, bildet Schwätzer und Partheien, giebt dem glänzenden Wortgebieter einen Vorzug vor dem richtigen Durchschauer, der eben daher wenig Worte gebraucht, weil er die richtige Entscheidung trifft".

nouveau" (11). Le succès de Mirabeau est donc bâti sur un vice essentiel, sur sa compromission, par l'intermédiaire de la parole, avec le bas-peuple. Pour tout cet ensemble de raisons, Hennings demande que, dans les assemblées législatives, il n'y ait pas de "tribune d'orateurs" afin d'éviter toutes "interventions tumultueuses ou passionnées" (12). Hennings se prononce donc non seulement contre les tribuns, les démagogues et les harangueurs de foule, mais encore il désigne l'adversaire principal, c'est la "foule des rues" que l'on doit fuir comme la peste. Il n'est pas question de s'adresser à elle par quelque moyen que ce soit, visuel ou auditif : "Aucun homme loyal ne peut avoir quelque cause honnête pour s'adresser publiquement, de quelque manière que ce soit, oralement ou par écrit, à la foule des rues. Elle est incapable d'entendre, de juger (...). Celui qui affiche quelque chose publiquement fait une mauvaise action" (13). On imagine mal ce que Hennings entend par "la foule des rues", car ce critère ne correspond précisément à aucune catégorie sociale normalement répertoriée. C'est un collectif qui trahit l'angoisse de Hennings face à tout rassemblement sans véritable objet. De plus, il est vain et criminel de s'adresser à elle. La liberté ne peut la concerner, car la liberté est individuelle : "Cela doit être laissé à chacun isolément, pour lui-même, pas à la masse rameutée par la voix ou le fouet. Cela, chacun peut le faire dans sa chambre avec un livre de son choix, dans le calme de ses

11. Ibidem, page 358 : "(...) und wenn selbst ein Mirabeau durch seine Beredsamkeit siegte, so war es, weil er einem reißenden Thiere, dem Pöbel, den Maulkorb abgenommen hatte, von dem er selbst nicht wußte, wie man es wieder zügeln würde".

12. Ibidem, page 358 : "tumultuarische oder leidenschaftliche Auftritte".

13. G Z, 1797 XII 2, page 470 sq. : "Kein rechtschaffener Mann kann irgend einen rechtlichen Grund haben, um auf irgend eine Art, sey es mündlich oderschriftlich, öffentlich an die Gassenmenge zu reden. Sie ist keines Gehörs, keines Urtheils fähig".

loisirs, non pas, sans le faire exprès, sur les places de marché" (14). Hennings nous dresse ici le portrait idéal de l'érudit plongé, avec délices, dans les livres et bien à l'abri des vicissitudes du monde extérieur entre ses quatre murs, presque un anachorète, comme saint Jérôme retiré dans le désert, d'après la gravure d'Albrecht Dürer, avec un animal sauvage et un animal domestique dormant à ses pieds (15). Certes, il existait, à l'époque de Hennings, des révoltes épisodiques de certaines catégories professionnelles, mais il n'existait pas encore de grands mouvements sociaux véritablement organisés. Ce texte de Hennings tend à prouver que Hennings aurait été contre le droit de grève, si celui-ci avait été à l'ordre du jour : "Mais que jamais la foule, même quand elle est en droit de parler un seul et même langage, ne prenne d'assaut la législation par des revendications exprimées à haute voix et qu'on permette encore moins aux mécontents de donner forme à leur mécontentement par un cri auquel s'associeraient de nombreux participants" (16). Si nous ne craignons pas d'anticiper, nous pourrions dire que Hennings aurait rejeté la lutte des classes. Il aurait certes pu prévoir et reconnaître, ce texte nous le prouve, l'embryon d'une conscience de classe en formation, mais il serait resté néanmoins absolument opposé à toute traduction politique de ce phénomène nouveau.

Bien au contraire, il conseille à chacun de partir isolément au combat

14. Ibidem, page 471 : "Dies muß iedem isolirt für sich überlassen seyn, nicht zusammengelockt oder gepeitscht in Maße. Dies kann ieder in seinem Zimmer bey einem Buche aus freier Wahl, bey ruhiger Muße, nicht unwillkührlich auf Marktplätzen".

15. Albrecht DÜRER : *Saint Jérôme dans sa cellule*, gravure, 1514.

16. G Z, 1800 V 11, page 129 : "Aber nie bestürme die Menge, selbst wenn sie einerlei Sprache zu führen berechtigt ist, mit lauter Forderung die Gesezgebung, und noch weniger sey es den Unzufriedenen verstattet, ihr Mißvergnügen in ein Geschrei vieler Einstimmenden einzukleiden".

et de chercher à atteindre "l'oreille" du prince : "Que chacun prenne, avec ses plaintes, avec ses projets d'amélioration, avec ses révélations sur des abus qui éclatent, le chemin que prescrit l'ordre organisé des droits ou emprunte la voie de la publicité ; que celle-ci soit l'oreille toujours ouverte du régent de même qu'elle est le seul organe incorruptible et le seul organe impartial de l'opinion publique" (17). C'est donc en ordre dispersé que Hennings a décidé d'envoyer ces troupes de mécontents au combat, avec le risque, non évoqué ici, de les envoyer au "casse-pipe", car tout repose finalement sur "l'oreille" bienveillante du régent dont il faut espérer qu'elle soit particulièrement sensible, comme l'indique d'ailleurs ce subjonctif de souhait utilisé par Hennings lui-même. En matière de revendications, Hennings ne sait conseiller à la foule des mécontents que la formulation polie et bien élevée de simples souhaits. Ici apparaît néanmoins le concept important de "publicité" ("Publicität"), c'est-à-dire le fait de rendre public et de porter à la connaissance de tous ce qu'on sait et qu'on veut faire connaître à tous, généralement, à cette époque, par le moyen de l'écrit, donc principalement de la presse journalistique ou des livres, concept effectivement générateur et porteur de l'opinion publique. Il semble que Hennings qui avait, à juste titre, largement pressenti l'ampleur que prendrait ce phénomène ait un peu trop préjugé de son efficacité dans les circonstances de son époque et compte tenu des données politiques du moment. La "publicité était selon Hennings le juste miroir

17. Ibidem, page 129 sq. : "Jeder gehe mit seinen Beschwerden, mit seinen Verbesserungsplanen, mit seinen Aufdeckungen eingerissener Mißbräuche den Gang, den die organisirte Ordnung der Rechte bezeichnet oder betrete den Weg der Publicität ; diese sey das immer offne Ohr des Regenten so wie sie das einzige unbestechliche~~ste~~ und das einzige partheilose Organ der öffentlichen Meinung".

de l'opinion, alors qu'on sait maintenant qu'elle peut servir tout autant à l'information qu'à la désinformation, voire à la manipulation de l'opinion. Que penser de l'efficacité d'un tel système à l'époque de Hennings, quand on sait que l'arbitrage final revenait, en dernière analyse, au régent, et quand on sait, d'autre part, et cela Hennings ne se prive pas de le répéter, que le régent était parfois peu informé ou mal informé par un entourage qui faisait, volontairement ou involontairement, écran. A propos du nouveau livre liturgique introduit dans les duchés, Hennings condamne l'auteur anonyme d'un tract pour la même raison qu'on n'a pas à parler au nom de tous, mais seulement en son nom propre : "A cela s'ajoute que l'auteur parle en tant qu'organe d'une foule, droit dont aucun citoyen amoureux de l'ordre dans l'Etat ne peut se croire investi (...)" (18). Il assimile même cet acte à un "complot". Il se prononce également contre le droit d'écrire des pétitions : "Si donc, à Altona, cinq cents habitants se sont réunis pour faire une pétition contre la nouvelle agende, cette association est déjà en elle-même punissable et mérite châtement, non de la considération (...)" (19). Hennings s'en prend plus particulièrement aux "meneurs" qui seuls savent ce qu'ils font. Il faut expliquer que l'extrême sévérité de Hennings pour une simple question de recueil liturgique vient du fait que ce dernier a été l'enjeu ou le prétexte d'une joute entre le clan des rationalistes dont faisait partie Hennings et qui approuvait la nouvelle agende et celui des antirationa-

18. G Z, 1798 XI 11, page 405 : "Hiezu kommt noch, daß der Verfasser als Organ einer Menge redet, wozu kein Ordnungsliebender Bürger im Staate sich berechtigt glauben kann (...)"

19. Ibidem, page 405 : "Wenn daher in Altona 500 Einwohner sich verbunden haben, um gegen die neue Agende zu suppliciren, so ist dieses Zusammentreten schon an und für sich sträflich und verdient Ahndung, nicht Achtung (...)"



-listes, principalement le cercle d'Emkendorf, avec, comme figure de proue, le poète et publiciste Matthias Claudius qui soutenait l'orthodoxie luthérienne. Le gouvernement danois dut finalement céder à la pression populaire et retirer cette nouvelle agenda.

Il semblerait cependant que Hennings ait eu une position plus nuancée et moins intransigeante sur cette question du droit de réunion et de pétition, lorsqu'il s'agissait non plus du Danemark, mais de l'Angleterre. Il critique, en 1796, les décrets proposés par Pitt contre la liberté de réunion, parce qu'ils constituent, selon lui, un encouragement à la délation. Il accuse le ministre de vouloir, en fait, confisquer la liberté d'expression si chère aux Anglais. Il pense également qu'il ne faut pas donner aux gens l'occasion de "se rendre encore plus coupables" : "Un rassemblement du peuple qui n'a qu'un rapport limité dans le temps avec des affaires publiques, et qui prend le chemin modéré de vouloir abolir les griefs par des suppliques, pétitions, par l'impression d'écrits publics, ne devient dangereux que s'il s'organise, comme le club des Jacobins en France, en une forme de gouvernement fixe (...). Les rassemblements du peuple deviennent punissables, lorsque, au lieu de débattre au sujet des insuffisances des lois ou des erreurs du ministre, ils fomentent des complots et des conspirations" (20). L'attitude de Hennings est beaucoup moins stricte et moins compassée et fait preuve d'une plus grande com-

20. G Z, 1796 II 5, page 207 sq. :

"Eine Zusammenkunft des Volks, die blos temporäre Beziehung auf öffentliche Angelegenheiten hat, und die den gesezmässigen Weg der Abhelfung der Beschwerden durch Bittschriften, Petitionen, durch öffentliche Drukschriften einschlägt, wird nur dann gefährlich, wenn sie sich, wie der Jacobiner-Club in Frankreich in eine feststehende Regierungsform organisirt (...). Sträflich werden Volkszusammenkünfte, wenn sie, anstatt die Mängel der Gesetze oder die Fehler des Ministers zu debattiren, Complotte und Verschwörungen anzeddeln".

-préhension, voire d'indulgence et de libéralisme, lorsqu'il s'agit de l'Angleterre, parce qu'il ne se sent pas directement concerné et qu'il serait même bien aise si, dans de telles réunions publiques qu'il ne classe pas, bizarrement, dans la catégorie des réunions politiques, on disait beaucoup de mal du Premier Ministre Pitt (21) pour qui il n'avait pas vraiment une grande considération. Hennings critique, ici, la rigueur de cette loi qu'il trouverait vraisemblablement encore trop clémente sur le sol danois et dont voici un extrait : "Les sociétés de conférences et de débats publics payantes ne restent interdites que lorsqu'elles touchent à des questions politiques" (22). Hennings s'empresse de commenter entre parenthèses : "(donc précisément les plus importantes pour l'intérêt général, au sujet desquelles on ne devrait jamais empêcher la liberté de parole)" (23), commentaire qui contredit les affirmations réitérées de Hennings concernant la condamnation et l'interdiction de tout "club politique". Nous trouvons aussi, dans la revue, une lettre de Londres du 7 février 1798 (24) qui décrit, avec un grand luxe de détails pittoresques, un de ces débats publics, au Westminster Forum à Londres, sur la question de savoir si "le mariage n'est pas l'état le plus heureux de l'homme". Nous pouvons raisonnablement penser que Hennings approuvait de tels débats dont le sujet n'avait pas de caractère prioritairement politique et où le plaisir de prendre la parole en public l'emportait sur toute autre considé-

21. Il s'agit de William PITT, dit le Second Pitt (1759-1806) qui fut Premier Ministre de 1793 à 1801, puis de 1804 à sa mort. A partir de 1793, il anima les différentes coalitions contre la France révolutionnaire. Hennings lui reprochait cette attitude belliqueuse.

22. G Z, 1796 II 5, page 222 : "Vorlesungs- und Debating-Societäten für Geld bleiben nur dann verboten, wenn sie politische Fragen betreffen".

23. Ibidem, page 222 : "(also gerade die wichtigsten für allgemeine Interesse, worüber man nie Sprechfreiheit hindern sollte).

-ration, car de telles joutes oratoires avaient, au bout de compte, plutôt un caractère bon enfant. Hennings plaçait sans doute ces "Debating Societies" typiquement anglaises dans la liste des sociétés qu'il approuvait et qu'il voulait même voir encouragées, car elles contribuaient à l'éducation ou au bien-être général : "Les sociétés savantes, les sociétés de lecture, les réunions de têtes pensantes pour des discussions libres, pour un échange d'opinions en société, pour la lecture de quotidiens et de journaux ne sont pas seulement innocentes, mais méritent la plus grande considération. Leur but est, par l'application et l'étude, d'augmenter les connaissances ou de se rendre la vie plus douce par des conversations agréables" (25). Cette prise de position favorable à une certaine forme de vie sociale vient fort heureusement un peu modifier l'image trop stricte qu'on aurait pu se faire de Hennings, comme d'un érudit retranché derrière ses piles de livres, mais les sociétés dont il est question ici n'ont, à vrai dire, rien à voir avec l'ambiance populaire des debating societies à l'anglaise où, contre une petite pièce de "sexpence", prix dérisoire, toutes les catégories sociales étaient invitées à écouter et à participer. Les sociétés que défend Hennings, ici, sont, il faut l'avouer, beaucoup plus élitistes. Le fait que Hennings ait eu à les défendre tendrait à prouver que même ces sociétés de gens érudits ou d'intellectuels, pouvaient devenir suspectes aux gouvernements "éclairés" et pouvaient être interdites du jour au lendemain. Ces gens cultivés représentaient d'ailleurs pour un pouvoir

25. G Z, 1795 II 1, page 148 : "Gelehrte Gesellschaften, Lese Gesellschaften, Zusammenkünfte denkender Köpfe zu freien Unterredungen, zu gesellschaftlichen Meinungen, zur Lesung der Zeitungen und Journale sind nicht allein unschuldig, sondern verdienen die größte Achtung. Ihr Zweck ist, durch Fleis und Nachforschen die Kenntnisse zu vermehren, oder sich durch angenehme Unterhaltungen das Leben zu versüssen".

autoritaire un danger certainement plus grand que les piètres bégayeurs et radoteurs des debating societies anglaises. Tout se passe un peu comme si Hennings, en coupant arbitrairement la classe des gens instruits de la foule ordinaire, voulait démontrer aux gens en place l'innocuité des "têtes pensantes". De plus, ce qu'il est prêt à tolérer sur le sol anglais, c'est-à-dire des débats publics sur des thèmes politiques (26), il est disposé à l'interdire sur le sol de son propre pays. On pourrait se demander si Hennings n'a pas pratiqué, peut-être de manière inconsciente, une forme d'autocensure. Peut-être est-ce aussi en ce sens qu'on doit d'ailleurs interpréter ses propos, fondateurs de la revue, sur la nécessité de se taire volontairement (27) ?

### **3) Refus des clubs politiques et rejet des sociétés secrètes**

Si Hennings est prêt à tolérer certaines sociétés à but scientifique, éducatif, humanitaire ou pratique où l'on peut s'instruire ou se détendre, il est absolument opposé — il le répète à maintes reprises — aux clubs politiques : "Tous les clubs et associations qui visent des buts politiques sont nocifs. Aussi nécessaire qu'il soit, afin de ne pas laisser des abus devenir prépondérants, que chacun puisse dire à haute voix son opinion et que ce que veut la vérité ou ce qui résulte, en matière de vérité, à la fin d'un échange de propos, puisse être reconnu, aussi nocif est le fait que, dans l'Etat, naissent des partis qui veulent imposer leurs opinions et leur attribuer une valeur générale par les voix conjuguées de plusieurs per-

26. Voir citations des notes 22 et 23.

27. Voir la citation tirée de l'"Annonce", note 8.

-sonnes. Ceux-ci veulent donner le ton et soit régner sur l'opinion publique, soit, comme les Jacobins à Paris, régner sur le gouvernement, et, pour cette raison, précisément, ils sont aussi contraires à la liberté de pensée et aux profits qu'on peut en attendre qu'ils sont dangereux pour l'ordre public et l'image du gouvernement" (28). En fait, l'évolution que Hennings décrit ici, sur un ton désapprobateur, est, à proprement dit, la genèse de la formation des partis politiques tels qu'ils n'existaient pas encore à son époque, mais tels qu'ils existent effectivement aujourd'hui, représentatifs des courants d'idées divers et parfois opposés de la société. Hennings ne nous dit pas comment faire connaître son opinion "à haute voix", ni surtout comment et où "échanger ces propos" d'où est censée jaillir l'étincelle de la vérité. En outre, on peut se demander aussi quelle réalité recouvre, pour lui, la notion d'"opinion publique". Pour lui, les "partis" qu'il dénonce ici ne seront jamais que des "factions", non pas dénominateurs communs, mais diviseurs de l'opinion. On peut imaginer que, quand il parle de la nécessité de faire savoir la vérité et d'échanger des idées, il pense en premier lieu à la presse et à l'écriture. Certes, c'est véritablement le rôle de la presse, aujourd'hui encore, mais il y a un aspect concernant tout ce qui est écrit, la "littérature" ("Litteratur") comme on l'appelait alors, dont Hennings ne parle pas, mais qui devait

28. G Z, 1795 II 1, page 147 sq. : "Alle Clubs und Verbrüderungen, welche auf politische Zwecke abzielen, sind schädlich. So nothwendig es ist, um nicht Misbräuche herrschend werden zu lassen, daß jedermann laut seine Meinung sagen und das, was die Wahrheit will, oder was sich aus dem Hin und her Reden am Ende als Wahrheit abstrahiren lässet, erkannt werden könne, eben so schädlich ist es, wenn Partheien im Staat entstehen die ihre Meinungen durch gesammelte Einstimmung mehrerer Menschen durchsetzen und allgemein geltend machen wollen. Diese wollen Tonangeber seyn und entweder die öffentliche Meinung oder wie die Jacobiner in Paris die Regierung beherrschen, und eben darum sind sie der Denkfreyheit und den dadurch zu erwartenden Nutzen eben so nachtheilig als sie der öffentlichen Ordnung und dem Ansehen der Regierung gefährlich sind".

néanmoins jouer un rôle non négligeable, c'est qu'il était plus facile, pour un gouvernement autoritaire, de contrôler tout ce qui s'écrivait, que les écrits soient subversifs ou non, plutôt que de contrôler tout ce qui se disait. Les déclarations réitérées de Hennings qui proteste de son indépendance d'opinion restent néanmoins entachées par cette ambiguïté originelle concernant les rapports du publiciste et du pouvoir, c'est-à-dire par le serment d'allégeance du publiciste Hennings au pouvoir en place ou à toute autorité légalement constituée.

Hennings englobe dans le même refus les clubs politiques et les sociétés secrètes, mais il s'insurge contre le fait que certains gouvernements, et notamment, ici, le gouvernement anglais, s'ingénient à voir des sociétés secrètes partout : "Je ne suis pas un ami des clubs politiques, et je crois qu'aucun bon citoyen ne peut les conseiller ou y adhérer, s'il aime la tranquillité et l'ordre de sa patrie. Ce sont incontestablement des instruments de révolte. Mais, pour ce faire, ils doivent être publiquement actifs. D'alliances, de propagandes, d'accords secrets ne peuvent parler que des têtes fanatiques ou des calomniateurs" (29). De la même façon qu'il dénonce la politique de Pitt qui, en Angleterre et en Irlande, voit des Jacobins partout, de la même façon, il dénonce, en Allemagne, la chasse aux Illuminés, secte proche de la franc-maçonnerie par ses objectifs : Hennings, quoique hostile aux sectes, soutient tous ceux qui sont accusés d'appartenir à ce mouvement. La tac-

29. G Z, 1798 VI 5, page 187 : "Ich bin kein Freund von politischen Clubs, und glaube, daß kein guter Bürger sie anrathen oder ihnen beytreten kann, wenn er die Ruhe und die Ordnung seines Vaterlandes liebt. Sie sind unstreitig Werkzeuge zur Empörung. Aber dann müssen sie öffentlich wirksam seyn. Von geheimen Bündnissen, Propaganden, Einverständnissen, können nur fanatische Köpfe oder Verläumder reden".

-tique qu'il utilise le plus fréquemment est de nier purement et simplement l'existence et même jusqu'à la possibilité d'existence de telles sectes. Mais si Hennings défend toujours les personnes et même s'il admet que certains objectifs professés par certaines sociétés secrètes, telle la franc-maçonnerie par exemple, peuvent être identiques aux siens, il rejette les méthodes et la manière dont ces sociétés pensent pouvoir atteindre leurs buts. Il a reçu anonymement un écrit émanant d'une société secrète qui lui demandait d'en publier des extraits dans sa revue. Hennings motive ainsi son refus de publier ces extraits : "Comme je me suis prononcé plus d'une fois contre tous les clubs politiques et moraux, ordres, associations publiques et secrètes, collusions, mysticisme et autres, quel que noble soit le but, qu'on y parle autant qu'on veut de la vérité, de la sagesse, de l'homme, de l'humanité, et que j'ai rejeté tout cela dans le domaine de l'intrigue et de la rêverie, je dois refuser publiquement la proposition de faire connaître par des extraits un écrit qui entre dans cette catégorie (...)" (30). Hennings résume néanmoins à ses lecteurs le contenu de cet écrit des "chevaliers de l'époque meilleure" (31), société qui ressemble un peu à la société de la Tour chargée de veiller sur le jeune Wilhelm Meister et de l'éduquer (32), tout en l'agrémentant de commentaires personnels. Il rejette toutes les cérémonies et rites d'initia-

30. G Z, 1797 III 8, page 443 : "Da ich mehr als einmal mich gegen alle politische und moralische Clubs, Orden, öffentliche und geheime Verbindungen, Einverständnisse, Mystik und dergleichen, sey auch der Zweck noch so edel, rede man auch noch so viel von Wahrheit, Weisheit, Menschheit, Humanitet, erklärt und das alles ins Gebiet der Intrigue und der Schwärmerei verwiesen habe, muß ich den Antrag eine dahin einschlagende Schrift durch Auszüge bekannt zu machen öffentlich ablehnen (...)".

31. Ibidem, page 443 : "die Ritter des bessern Zeitalters".

32. Johann Wolfgang VON GOETHE : *Wilhelm Meisters Lehrjahre*, roman paru en 1795-1796.

-tion qui caractérisent ce genre de société et qui ne sont pour lui que des "simagrées" destinées à semer la confusion dans les esprits : "Sous le torrent des cérémonies qui rebutent l'homme raisonnable, les discours sur le bien et le vrai prennent une teinte mystérieuse ou mystique qui rend plus confuses qu'elle n'éclaire les idées de justice et d'injustice, de vrai et de faux, de beau et de laid" (33). En conclusion, Hennings fait le procès de ces sociétés où on aliène définitivement sa pensée et sa liberté d'agir, où l'on se fait piéger, dépouiller, exploiter : "Quel penseur conscient de lui-même peut se laisser ainsi mener, transformer en assisté, privé de ses actions et de ses pensées ; qui peut mettre ses pensées, ses actions dans une tirelire afin qu'elles soient à l'occasion distribuées aux indigents ?" (34). Hennings précise, à la fin, qu'il n'a pas besoin lui-même de "marcher avec des béquilles", ni de "mettre un dentier à la vérité" (35), se moquant ainsi de l'expéditeur inconnu dont il feint de croire qu'il est d'accord avec lui. Hennings adresse à peu près les mêmes reproches à la franc-maçonnerie : "Que la franc-maçonnerie, si noble que soit le but qu'elle professe d'encourager le bien et de devenir une institution d'éducation du genre humain, ait servi cependant beaucoup plus souvent de véhicule à des tromperies et à de vides impostures, personne ne le nierait. Là où il y a donc des gens qui cherchent dans les tromperies et les

33. G Z, 1797 III 8, page 444 : "Unter dem Schwalle der Cerimonien, die dem vernünftigen Manne anekeln, erhält denn auch die Sprache für das Gute und Wahre einen mysteriösen oder mystischen Anstrich, der die Ideen des Rechts und Unrechts, des Wahren und Falschen, des Schönen und Hässlichen, mehr verwirrt, als aufklärt".

34. Ibidem, page 446 sq. : "Welcher Selbstdenker kann sich so gängeln, unmündig, thatenlos, gedankenlos machen lassen, wer kann seine Gedanken, seine Thaten in eine Sparbüchse für ein Institut legen, um gelegentlich an die dürftigen vertheilt zu werden".

35. Ibidem, page 447 : "ohne selbst auf Krücken zu gehen, und der Wahrheit ein Gebiß anzulegen".



impostures une sûre retraite, ils choisiront, s'il ne leur reste sinon aucun moyen de se rassembler, la franc-maçonnerie" (36). L'opinion de Hennings est que tout rassemblement d'hommes, même si ceux-ci, au départ, étaient animés des meilleures intentions, est appelé automatiquement à dégénérer, soit parce que se glissent, dans le nombre, des gens mal intentionnés, comme il le suggère ici, soit par une sorte d'alchimie interne impossible à déterminer. C'est pourquoi, il conseille à tous les philanthropes de fuir ces sociétés et leur pernicieux secret : "C'est pour cette raison déjà que des hommes qui pensent avec sagesse pour le bien de la communauté doivent quitter la franc-maçonnerie, puisque le peu de bien qu'ils font ne compense pas le mal qui peut surgir de l'abus. Et que signifie tout cet appareil de cérémonies ? Qu'est-ce que ce contraste entre la marche à visage ouvert des vertus et des nobles principes et le voile des secrets qui est jeté sur les assemblées de loges ?" (37). De l'avis de Hennings, les hommes sincères, les hommes de bien, risquent de se trouver très vite en mauvaise compagnie dans la franc-maçonnerie et d'avoir bientôt pieds et poings liés, mais s'ils veulent réunir leurs forces pour oeuvrer ensemble pour le bien commun, ils peuvent se retrouver dans des associations ouvertes de philanthropes dont les activités ne se

36. G Z, 1799 IX 7, page 110 sq. :

"Daß, so edel auch der eingestandene Zweck der Freimaurerei ist, das Gute zu befördern und eine Erziehungsanstalt des menschlichen Geschlechts zu werden, sie dennoch weit öfterer zum Vehikel der Betrügereien und leerer Alfanzerien gedient habe, wird niemand läugnen. Wo es also Leute giebt, die hiezu einen sichern Schlupfwinkel suchen, da werden sie wenn ihnen sonst kein Mittel übrig bleibt, sich zu versammeln, die Freimaurerei dazu wählen".

37. Ibidem, page 111 : "Schon um deswillen sollen weise und gemeinnützig denkende Männer die Maurerei verlassen, da das wenige Gute welches sie stiften, das Böse nicht aufwiegt, das aus dem Mißbrauche entstehen kann. Und was ist das für ein Contrast zwischen dem offenen Gange der Tugenden und der edlen Grundsätze und dem Schleier der Geheimnisse der über die Logenversammlungen geworfen wird ?".

dissimulent pas sous le sceau du secret, mais sont connues du public :

"Que disparaisse toujours la franc-maçonnerie proprement dite comme une grimace tout à fait sans but et seulement cérémonieuse, inutile sur le plan des efforts méritoires et prêtant son masque à de nombreux abus, et qu'il ne nous reste rien que des sociétés d'hommes de discernement comme la société patriotique à Hambourg et d'autres du même genre dans lesquelles, même si tous n'ont pas la même façon de voir, ni les mêmes connaissances, ne se trouve pas réuni un si bizarre ramassis de compagnons que dans les loges maçonniques et qui, même si elles ont besoin pour subsister de certaines formalités ou solennités, ne dégèrent pas en simagrées cérémonieuses qui sont l'activité principale des loges" (38). Hennings approuve donc toute société de bienfaisance qui agit au grand jour. Finalement, Hennings condamne les sociétés secrètes en raison de l'emprise abusive qu'elles exercent sur les esprits, au moyen de cérémonies douteuses qui endorment et affaiblissent la vigilance et l'esprit critique du participant, tout comme il condamne également ces pratiques dans la religion, et notamment dans l'Eglise de Rome. Le foisonnement de ces sociétés secrètes, attesté par la société de la Tour dans le roman de Goethe (39), s'explique probablement par une mode, un goût

38. Ibidem, page 116 sq. :

"Mögte dann immer die eigentliche Freimaurerei als eine ganz zwecklose und blos ceremonielle, zu verdienstlichen Bemühungen unnütze und zu vielen Mißbräuchen die Larve leihende Ziererei wegfallen, und uns nichts übrig bleiben, als Gesellschaften einsichtsvoller Männer wie die patriotische in Hamburg und andere der Art, in denen wenn gleich nicht alle einerlei Einsichten und Kenntnisse haben doch nicht ein so sonderbares Gemisch von Brüderschaft zusammengerafft ist, als in den Freimaurer-Logen, und die, wenn sie auch gewisse Förmlichkeiten oder Feierlichkeiten zu ihrem Bestande nöthig haben, doch nicht in die ceremonieuse Gaukelei ausarten, welche die Hauptbeschäftigung der [] Logen ist".

39. Voir note 32.

des gens de l'époque pour le mystère et le secret, mais correspond peut-être à un besoin né d'une absence d'échanges véritables dans une société figée par des structures vieillissantes et l'attitude autoritaire des gouvernements. Mais, pour Hennings, au lieu d'aboutir à une libération, ce genre de société mène à une aliénation encore plus forte de la liberté et de l'individu. Le reproche qu'il fait aux clubs politiques s'apparente finalement, au-delà de leur caractère dangereux pour les gouvernements en place, à la même analyse : il leur reproche de confisquer une partie de l'opinion et de stériliser le débat. En fait, on a un peu l'impression que Hennings rejette la liberté d'association ou, à tout le moins, qu'il veut la voir soumise à un contrôle sévère des autorités, ou qu'il l'accepte du bout des lèvres et comme à contrecœur, car derrière le philanthrope Hennings se cache peut-être le misanthrope, amoureux de la solitude et ennemi des mondains. Il avoue indirectement et par provocation, afin de noircir un peu plus le gouvernement britannique qui porte des coups sévères à la liberté d'opinion et de réunion en Grande-Bretagne : "Je n'ai, pour ma part, rien contre l'interdiction de tous les clubs possibles, même des clubs harmoniques, s'il le faut, et des clubs de lecture de journaux, puisque je préfère rester à la maison, mais une telle attitude timorée, une telle méfiance du gouvernement ! — o quel homme voudrait vivre dans ce pays, à moins qu'il n'aime rien d'autre que boire du punch ou chasser le renard" (40). Nous remarquerons, au passage, que Hennings conseille, ici,

40. G Z, 1799 IX 7, page 81 :

"Ich für mein Theil habe nichts gegen das Verboten aller möglichen Clubs, selbst der harmonischen, wenn es seyn soll, und der zeitungslisenden, da ich am liebsten zu Hause sitze aber solche Aengstlichkeit, solches Mißtrauen der Regierung ! — o welcher Mann mögte in dem Lande leben, er müßte dann nichts mögen als Punsch trinken oder Fuchs jagen".

au gouvernement anglais, la clémence, alors qu'il conseille habituellement, à tous les gouvernants, la plus extrême sévérité en ce qui concerne le droit de réunion. Par-delà l'exagération et la polémique, il nous faut constater que Hennings n'aime pas, par goût personnel, la liberté d'association, car il n'en a personnellement que faire, comme il l'affirme ici, mais il est prêt à défendre toute personne qui, soupçonnée, à tort ou à raison, d'appartenir à telle association, serait victime d'une "chasse aux sorcières" organisée par certains gouvernements, comme la chasse aux Jacobins en Angleterre et en Allemagne ou la chasse aux Illuminés en Allemagne.

Hennings cherche à donner de lui l'image d'un érudit humaniste, préférant la compagnie des livres à celle de ses semblables, tel saint Jérôme représenté par Albrecht Dürer (41). Il avait peur de se commettre avec la foule, parce qu'il craignait d'y perdre son âme : il ne savait pas que c'est dans le silence de son cabinet de travail que Faust avait précisément perdu la sienne (42). "Sortir de chez soi" devient même presque un péché ; en tout cas, c'est une atteinte aux droits de l'homme : "Mais il est tout à fait subversif et c'est, de toute évidence, une atteinte violente au droit de l'homme d'un autre, quand on sort de sa maison et, qu'on veut, seul ou en liaison avec d'autres, exercer une influence sur d'autres (...)" (43). Le citoyen ne doit pas "vouloir être davantage qu'individuellement

41. Voir note 15.

42. J. W. VON GOETHE : *Faust* (1808).

43. G Z, 1798 V 5, page 71 sq. :

"Es ist aber durchaus tumultuarisch und ein offenbar gewaltsamer Eingriff in das Menschenrecht eines andern, wenn man außer seinem Hause herausgeht, und einzeln oder in Verbindung mit andern auf andere wirken will (...)".

libre", sinon il veut la "rébellion" (44). C'est oublier que tout homme qui pense, qui écrit ou qui parle exerce forcément une influence dont les retentissements mêmes, parfois, lui échappent, quand bien même il ne sortirait jamais de chez lui ou resterait enfermé dans un cachot. Il y a néanmoins une contradiction dans l'attitude de Hennings, contradiction qui, finalement, est toute à son honneur, c'est qu'il parle de "rébellion" et jamais de "rebelles", c'est qu'il condamne toutes les sociétés secrètes et qu'il défend consciencieusement chacun de leurs membres.

#### 4) Le droit d'émigrer

La question de savoir si un citoyen est en droit de quitter l'Etat où il réside pour éventuellement devenir citoyen d'un autre Etat, question qui s'apparente d'ailleurs au problème, également soulevé dans la revue, de la légitimité d'un changement d'Etat, y prend une place importante. Elle revient à poser le problème de la légitimité du droit d'émigrer. L'émigration, inséparable des troubles politiques de l'époque révolutionnaire et des guerres, avait pris une ampleur toute particulière. Les émigrés français étaient venus, de 1789 à 1799, augmenter considérablement la population de Hambourg (45). Adolf Wohlwill parle de "plusieurs milliers", en tout cas davantage, selon lui, que de Jacobins français (46). Hennings avait d'ailleurs accueilli chez lui un de ces réfugiés français, le marquis de Roquemaurel, originaire du Cantal. A cela s'ajou-

44. Ibidem, page 73 : "mehr seyn wollen, als individuel frei".

45. Franklin KOPITZSCH : *Grundzüge einer Sozialgeschichte der Aufklärung in Hamburg und Altona*, Hambourg 1982, Hans Christians Verlag, 1ère partie, pages 206 à 208.

46. Adolf WOHLWILL : *Neuere Geschichte der freien und Hansestadt Hamburg insbesondere von 1789 bis 1815*, Gotha 1914, Friedrich Andreas Perthes A. G., pages 184 et 185.

-tait l'attrait exercé sur certains philosophes éclairés du nord de l'Allemagne, déçus par l'absence de réformes véritables, par la nouvelle république d'Amérique du Nord en laquelle ils voyaient une terre d'accueil idéale pour leurs projets philanthropiques. Hennings, lui-même, avait caressé, pendant un moment, l'idée de s'y établir. Heinrich Christian Boie, beau-frère de Johann Heinrich Voß et ami de Hennings, en rêvait également (47). A l'heure où certains princes d'Allemagne vendaient leurs sujets au roi d'Angleterre qui en faisait des soldats, la question se posait bien évidemment de savoir si le citoyen était ou non propriété à part entière du prince. Les lois ou projets de lois très libéraux du gouvernement danois concernant l'abolition progressive du servage décidée en 1797 et rendue définitive le 1er janvier 1805 et celle de l'esclavage décidée en 1792 et rendue définitive en 1802 (48), lois approuvées par Hennings, mettaient fin au droit de propriété d'un homme sur un autre homme. Mais qu'en était-il des rapports entre le citoyen et l'Etat ? Pour Jean-Jacques Rousseau, les "sujets" restent néanmoins toujours des "hommes" et Rousseau s'attache à bien distinguer "les personnes privées" de "la personne publique" (49). Il se contente de reprendre à son compte l'opinion du Hollandais Grotius qu'il

47. Otto BRANDT : *Geistesleben und Politik in Schleswig-Holstein um die Wende des 18. Jahrhunderts*, Deutsche Verlags-Anstalt Stuttgart, Berlin und Leipzig 1925, pages 191 à 196.

48. • L'abolition du servage fut l'oeuvre du comte Andreas Peter Bernstorff qui fut Président de la Chancellerie allemande à Copenhague de 1784 à 1797 et qui, le premier, porta la question devant la chevalerie. Voir : Otto Brandt : *Geschichte Schleswig-Holsteins. Ein Grundriss*. Siebente Auflage überarbeitet und erweitert von Dr. Wilhelm Klüver. Mit Beiträgen von Prof. Dr. Herbert Jankuhn, Walter G. Mühlau Verlag, Kiel 1976, pages 206 à 209.

• L'abolition de l'esclavage fut l'oeuvre du comte Ernst Heinrich Schimmelmann, ami de jeunesse de Hennings, ministre des Finances danois de 1784 à 1814.

49. J.-J. ROUSSEAU : *Du contrat social* (1762) livre II, chapitre IV : "Des bornes du pouvoir souverain", page 89.

approuve sur ce point : "Grotius pense même que chacun peut renoncer à l'Etat dont il est membre, et reprendre sa liberté naturelle et ses biens en sortant du pays" (50), sous réserve, ajoute-t-il en note, qu'il ne s'agisse pas d'une lâcheté. Le contrat social est donc révocable par tous ou par un seul. Friedrich Reinhard Ricklefs, professeur et directeur du lycée d'Oldenburg, a écrit, dans la revue de Hennings, une série de trois articles sur ce sujet qui ont suscité la réaction des lecteurs (51). Il reprend la problématique évoquée précédemment sur le caractère prioritaire ou non de l'appartenance à un Etat et donne le coup d'envoi à une série de variations sur le thème "ubi bene, ibi patria" ("Là où tu es bien, là est ta patrie") qu'il transforme en "ubi utilis, ibi patria" ("Là où tu es utile, là est ta patrie"), formule reprise et modifiée, par un lecteur anonyme, en "ubi patria, ibi utilis" ("Là où est ta patrie, c'est là que tu dois être utile"), lecteur qui s'empresse d'ajouter que la formule "ubi bene, ibi patria" reste toutefois valable, quand il s'agit de quitter une dictature. Cette discussion se déroule sur un arrière-plan de morale kantienne et il n'est donc question que de la préséance des différents devoirs qui entrent ici en collision. Le problème théorique, à savoir si un individu peut être pro-

50. Ibidem, livre III, chapitre XVIII : "Moyens de prévenir les usurpations du gouvernement", page 175.

51. RICKLEFS a signé les articles suivants :

- G Z, 1794 IX 8, pages 40 à 57 : "Ueber den Spruch : ubi bene ibi patria, wo es dir wohlgeht da ist dein Vaterland" ("Au sujet du proverbe : ubi bene ibi patria, là où tu te sens bien, là est ta patrie).

- G Z, 1794 XI 4, pages 397 à 401 : "Berichtigung" ("Rectificatif").

- G Z, 1797 I 13, pages 113 à 122 : "Ueber die Maxime : ubi utilis, ibi patria in Beziehung auf die Beleuchtung derselben im Juniusstück des Genius 1795" ("Au sujet de la maxime : ubi utilis, ibi patria, en rapport avec l'éclairage donné à cette maxime dans le numéro de juin 1795 de *Genius*").

L'article auquel Ricklefs fait référence est d'un auteur anonyme : G Z, 1795 VI 10, pages 319 à 336 : "Beleuchtung der Maxime : ubi utilis, ibi patria" ("Eclairage concernant la maxime : ubi utilis, ibi patria").

-prière ou non de l'Etat, n'est donc pas du tout résolu, mais contourné par la question de savoir quel est de tous les devoirs envers soi-même, sa famille, sa patrie et l'humanité entière celui qui reste prioritaire. Il n'y a pas de réflexion sur la nature de l'Etat, mais bien plutôt sur le comportement à adopter vis-à-vis de l'Etat. Dans le dernier article signé par Ricklefs, en janvier 1797, c'est le cosmopolitisme qui triomphe : "L'idée d'un Etat, d'une patrie (...) ne me semble pas du tout fondée dans la raison pratique. Bien davantage, c'est l'une de ses idées les plus sublimes et les plus bienfaisantes de se représenter l'humanité toute entière comme un Etat commun dans lequel tous ont réciproquement les mêmes devoirs, les mêmes droits et attentes. Dans cette idée se perd celle de patrie, et il doit en être ainsi, puisque nous sommes davantage et en permanence des hommes, plutôt que des citoyens, et que l'on peut imaginer que l'association en Etats disparaisse tout à fait, sans qu'une perte sur le plan du bien civil et de la moralité en découle nécessairement" (52). Pour tordre le cou définitivement à l'impératif kantien (53), Ricklefs indique que la reconnaissance envers l'Etat n'a pas forcément un caractère prioritaire : "L'utilisation des forces pour la patrie reste donc un devoir de caractère incomplet qui ne devient impératif que lorsqu'on peut être, ici, aussi utile que n'importe où ailleurs, mais qui,

52. G Z, 1797 I 13, page 116 :

"Die Idee eines Staates, eines Vaterlandes (...) scheinen mir in der praktischen Vernunft gar nicht gegründet zu sein. Vielmehr ist es eine ihrer erhabensten und wohlthätigsten Ideen, die ganze Menschheit, als einen gemeinschaftlichen Staat zu denken, worin alle wechselseitig gleiche Verpflichtungen, gleiche Ansprüche und Erwartungen haben. In dieser Idee verliert sich jene vom Vaterlande, und muß es, da wir eher und fortdauernder Menschen, als Bürger sind, und sich die Verbindung in Staaten ganz wegdenken läßt, ohne daß eine Einbusse bürgerlichen Wohls und der Sittlichkeit nothwendig wäre".

53. Voir citation, chapitre III, note 77.



comme de juste, doit s'effacer, si l'on a la possibilité d'exercer une action plus efficace dans un autre pays. Ou bien la reconnaissance interdit-elle tout accomplissement d'autres devoirs qui ne peuvent subsister en même temps qu'elle ?" (54). Ce qui penche en faveur du droit d'émigrer, c'est la reconnaissance éclatante que l'homme appartient d'abord à l'humanité avant d'appartenir à l'Etat. Caspar Voght qui décrit l'Irlande où, parti d'Edimbourg, il se rendit à l'automne 1794, fait l'éloge de l'extrême mobilité des Irlandais à l'intérieur de l'île où ne règnent pas, comme en Angleterre, les "poorlaws", lois qui permettent à une paroisse de rejeter de son territoire un "pauvre", même s'il veut s'y employer comme journalier (55). Caspar Voght donne le chiffre de vingt mille Irlandais qui émigrent en Amérique du Nord, chaque année, pour une population qu'il évalue à quatre millions d'habitants, avec un taux de natalité très élevé de (6 1/2 par foyer) (56). Caspar Voght fait l'éloge de cette société mobile où les équilibres naturels se recréent grâce à une complète liberté de circulation interne et externe. Pour Caspar Voght, ce droit d'émigrer est le premier des droits de l'homme : "Rien ne se met en travers de leur émigration et grâce à leur habitude d'émigrer, il n'est pas facile qu'il y ait quelque part trop de monde. Si seulement les politiciens bornés qui, par l'interdiction d'émigrer, veulent ravir à l'homme le premier de tous les droits, celui de pouvoir quitter la société dans laquelle il ne se sent plus

54. G Z, 1797 I 13, page 120 sq. : "Es bleibt also die Verwendung der Kräfte für das Vaterland eine unvollkommene Pflicht, die nur dann unerläßlich ist, wenn man hier eben so viel nutzen kann, als irgendwo anders ; aber dann billig zurücksteht, wenn man in einem andern Lande mehr zu wirken vermag. Oder verbietet die Dankbarkeit alle Erfüllung anderer Pflichten, die mit ihr nicht bestehen können ?".

55. G Z, 1796 V 5, page 638, § 1.

56. Ibidem, pages 637 et 638.

heureux, prenaient en considération qu'ils ne peuvent eux-mêmes mieux s'employer pour l'accroissement de la population qu'en laissant les mécontents faire de la place à de nouvelles naissances (...) !" (57). Caspar Voght fait ici le procès de tous les régimes totalitaires présents ou futurs qui transforment leur Etat en prison. Pour lui, comme pour Hennings, la liberté de circulation des hommes est en rapport avec la liberté de circulation des biens et des produits, c'est pourquoi Voght fait ensuite, indirectement, le procès du protectionnisme économique qui va de pair avec l'absence de libertés individuelles : "Engendrer de la population par l'interdiction de l'émigration, c'est comme si on voulait rendre un pays riche ou développer l'agriculture par l'interdiction d'exporter des métaux et des céréales" (58). Ce sont, chez Caspar Voght peut-être encore plus nettement que chez Hennings, les nécessités du libéralisme économique qui fondent la conception de l'homme et qui font de ces deux écrivains non pas des philosophes idéalistes, mais plutôt pragmatiques. Hennings ne déclare-t-il pas lui-même qu'il n'est pas "un idéaliste" et qu'il considère même l'idéalisme "comme le dogmatisme le plus ridicule" (59) ? Dans un article signé H., mais qui n'est pas forcément de Hennings, intitulé "Au sujet de la circulation" (60), l'auteur fait l'éloge du mouve-

57. Ibidem, page 638 sq. :

"2) Nichts steht ihrer Emigration im Wege, und bei ihrer Gewohnheit zu emigriren, können nicht leicht irgendwo zu viele Menschen sein. Wenn doch die eingeschränkten Politiker, die durch das Verbot der Auswanderung der Menschen das erste aller Rechte nehmen wollen, die Gesellschaft verlassen zu dürfen, in der er sich nicht mehr glücklich fühlt, bedächten, daß sie für die Vermehrung der Volksmenge selbst nicht besser sorgen können, als indem sie den Unzufriednen Platz machen lassen für neue Geburten (...) !".

58. Ibidem, page 639 : "Bevölkerung hervorbringen durch Verbot der Emigration, ist eben so, als wenn man ein Land reich machen, oder Agricultur befördern wollte durch das Verbot der Ausfuhr der Metalle und des Getreides".

59. G Z, 1800 III 10, page 301 : "ein Idealiste", "für den lächerlichsten Dogmatismus".

60. G Z, 1794 IX 9, pages 57 à 62 : "Ueber den Umlauf".

-ment sous toutes ses formes et en particulier de la libre circulation de l'argent, des idées et des connaissances. H. justifie ainsi l'émigration allemande dans les Provinces Unies d'Amérique du Nord : "L'Allemand qu'une pulsion intérieure, un penchant à vouloir être mieux ou l'injustice de sa patrie ont transplanté sur le sol américain est là-bas peut-être davantage utile à sa patrie que, emprisonné dans un prétendu devoir, il aurait pu le faire au sein de celle-ci (...). Il ne rompt pas le fil de la communauté fraternelle des hommes (...). Des Américains chercheront peut-être un jour à retrouver le sol allemand d'où ils furent issus (...)" (61). Cette vision cosmopolite du monde transcende et fait paraître dérisoires les petites tracasseries et mesquineries administratives des gouvernements locaux d'une Allemagne alors atomisée en quelques centaines de petits Etats. C'est par le cosmopolitisme que les Allemands cherchent à donner un sens au troisième terme du mot d'ordre, révolutionnaire : "Liberté, égalité, fraternité". Cette forme de cosmopolitisme n'a pas seulement une dimension spatiale, elle est également temporelle, car elle concerne non seulement le citoyen d'ici ou d'ailleurs, mais aussi celui d'aujourd'hui et de demain et par là-même, elle revêt aussi, à maints égards, un caractère prophétique. Selon H., ce droit à l'émigration entraîne pour les Etats un devoir, celui de faire en sorte que les gens se sentent bien là où ils sont nés, car, et c'est sa conclu-

61. Ibidem, page 61 :

"Der Deutsche, den innerer Antrieb, Hang zum Besserseyn, oder Ungerechtigkeit seines Vaterlandes, auf Amerikanischen Boden verpflanzte, nützt dort vielleicht seinem Vaterlande mehr als, eingekerkert durch vermeinte Pflicht, er in dem Schooße desselben gethan haben würde (...). Er zerreißt nicht den Faden des Brüdervereins der Menschen (...). Amerikaner suchen vielleicht dereinst den deutschen Boden wieder auf, aus dem sie entsprangen (...)"

-sion : "Nullibi patria, ubi male" ("Là n'est pas la patrie, où l'on se sent mal") (62).

Dans la dernière strophe d'un poème traitant de la justice et probablement écrit par Hennings, l'auteur semble vouloir justifier le droit d'émigrer tout simplement par la légitime défense :

"L'Etat injuste est toujours une balle dans la main des fourbes. L'homme honnête le quitte, lorsqu'il n'y a plus trouvé de défenseurs de l'innocence" (63). On peut peut-être trouver là un discret écho de l'affaire du duel qui affecta profondément Hennings, à l'automne 1793, une rocambolesque affaire de provocation en duel, émanant d'un mystérieux "officier norvégien" qui refusait obstinément de se nommer et présentée à plusieurs reprises à Hennings par trois militaires. Hennings se crut obligé d'écrire une justification sur cette affaire, écrit paru en 1795 (64). Peut-être cet incident navrant n'est-il pas tout à fait étranger au projet qu'avait formulé Hennings, dès 1796, d'émigrer en Amérique. C'est également sur la légitime défense que Hennings fonde son apologie et sa défense des émigrés français. Hennings a sûrement été saisi de pitié, même s'il fustige l'arrogance et l'aveuglement de certains, pour ces

62. Ibidem, page 62 en note : "b) Da ist kein Vaterland, wo es einem übel geht".

63. G Z, 1796 II 4, page 185 :

"Der ungerechte Staat ist immer  
Ein Ball in der Betrüger Hand.

Der Redliche verläßt ihn, wenn er nimmer  
Der Unschuld Retter fand".

64. A. HENNINGS : *Meine Duellgeschichte. Zur Berichtigung der Wahrheit und zum reifen Nachdenken über Duelle überhaupt denkenden Männern vorgelegt* von August Hennings, Königlich dänischem Kammerherrn, Obercommerz- und Handelsintendanten in den Herzogthümern Schleswig und Hollstein, Oberbeamten zu Ploen und Ahrensböck, beyder Rechte Doctor, Altona, bey Hammerich 1795. (*Mon affaire de duel. Proposé par August Hennings (...) aux hommes de réflexion pour le rétablissement de la vérité et pour qu'ils méditent mûrement sur les duels d'une manière générale*).

hommes et ces femmes que la Révolution avait forcés à s'exiler dans le nord de l'Allemagne. Il fait largement campagne, dans son journal, pour leur retour au pays. Il cite à ce propos, avec admiration, les paroles prononcées avec succès par Mirabeau devant la Constituante, dans l'intention de contrer une loi contre les émigrés, réclamée par ceux qui plus tard deviendront les Montagnards. Mirabeau cite alors les propres paroles qu'il avait adressées jadis au "premier despote d'Europe", Frédéric de Prusse : "L'homme n'est ni un ustensile, ni une bête de somme, ni une plante ; ses pieds ne sont pas empêtrés dans la terre par des racines, et si on ligote son corps, son coeur se rebelle" (65). Emigrer est donc un droit naturel de l'homme, conforme à sa physiologie. Hennings épouse tellement la cause des Français qui s'étaient enfuis pour sauver ne serait-ce que leur vie qu'il déclare être un des leurs : "Je l'avoue franchement, moi qui ai toujours senti dans mon coeur toutes les vertus d'un bon citoyen, j'aurais dit à ma patrie adieu pour toujours" (66). Hennings cite, dans un autre article, un passage qu'il approuve, tiré d'un journal français, les nouvelles politiques : "Sans doute il faut modifier la loi sur les émigrés, parce qu'elle est atroce dans presque toutes ses parties : parce qu'en soi l'émigration n'est pas un crime (...)" (67). Si "l'émigration n'est pas un crime", c'est un droit. Ce droit découle du premier des droits de l'homme qui est, pour Hennings, le droit de vivre et qui devient, pour lui, en

65. G Z, 1797 V 2, page 35 : "Der Mensch ist weder ein Geschirr noch ein Lastthier, noch eine Pflanze, seine Füße sind nicht mit Wurzeln in der Erde verwickelt, und wenn man seinen Körper fesselt, empört sich sein Herz".

66. Ibidem, page 38 : "Ich gestehe es frei, ich der ich immer in meinem Herzen alle Tugenden eines guten Bürgers gefühlt, ich würde meinem Vaterlande auf ewig Lebewohl gesagt haben".

67. G Z, 1797 XI 5, pages 334 et 335.

même temps, le premier des devoirs de l'homme à l'égard de lui-même, à savoir celui de sauver sa propre existence.

Hennings est pour la libre circulation des hommes à l'intérieur d'un pays et entre les pays ; pourtant dès que des hommes, circulant librement, veulent se rencontrer ou se réunir, Hennings a, singulièrement, des objections à formuler. Cette fermeté et cette méfiance concernant le droit de réunion semblent lui avoir été dictées également par une sorte de phobie individuelle dont on ne sait si elle provient d'une intériorisation de l'interdit que faisait peser, à cet égard, le régime de la monarchie éclairée sur la société toute entière ou si elle rejoignait et recoupait, comme par hasard, les préoccupations et les intérêts de ces mêmes gouvernements, issus de la monarchie et souvent jaloux de leur autorité. A propos de la révolte des compagnons-artisans à Hambourg en août 1791, Walter Grab signale que la réaction des "bourgeois libéraux", face à cette rébellion, fut négative. Pour eux, seul, celui qui possède avait voix au chapitre et ils étaient prêts à tout compromis avec le prince à ce sujet (68). Walter Grab parle, à ce propos, de "justification de la monarchie absolue par l'accent mis sur sa fonction économique", ce qui, pour lui, est identique au "point de vue physiocratique" (69).

68. Walter GRAB : op. cit., chapitre IV : "Untere Volksschichten" ("Classes inférieures du peuple"), pages 31 à 37.

69. Ibidem, page 36 : "Rechtfertigung der absoluten Monarchie durch Betonung ihrer ökonomischen Funktion", "physiokratischer Standpunkt".

## B/ Conceptions économiques

### 1) Hambourg et Altona, villes commerçantes

Franklin Kopitzsch, dans une étude sociologique concernant Hambourg et Altona au XVIIIème siècle, insiste sur le fait que la vocation commerciale de ces deux villes a influé et rejailli sur leur composition sociale et uniformisé ou cimenté la manière de penser des habitants : "Comme étant caractéristique pour Hambourg, [Percy Ernst] Schramm considérait (...) que, entre la classe commerçante et les universitaires, il n'existait pas non plus de séparation" (70). Dans les mêmes familles, ajoute Kopitzsch, se recrutaient indifféremment les commerçants et les juristes : "Marchands et juristes provenaient des mêmes familles dirigeantes de la ville et étaient liés par un grand nombre de relations de parenté" (71). Kopitzsch cite un jugement de August Hennings sur la ville de Hambourg qui va d'ailleurs en ce sens : "Des hommes qui veulent se frayer un chemin vers l'immortalité uniquement en tant qu'érudits, cela n'existe pas dans cette ville orientée vers les activités qui rapportent et les affaires" (72). Une telle omniprésence de l'intérêt commercial ne pouvait pas ne pas marquer, d'une manière ou d'une autre, les conceptions philosophiques des classes cultivées qui accordent souvent, dans leurs écrits, une part importante aux considérations économiques. Ce sont

70. Franklin KOPITZSCH, op. cit., 1ère partie, page 195 : "Als für Hamburg kennzeichnend sah [Percy Ernst] Schramm (...) an, daß auch zwischen Kaufmannschaft und Akademikern keine Trennung existierte".

71. Ibidem, page 196 : "Kaufleute und Juristen entstammten denselben führenden Familien der Stadt und waren durch eine Vielzahl von verwandtschaftlichen Beziehungen verbunden".

72. Ibidem, page 204 : "Männer, die sich bloß als Gelehrte einen Weg zur Unsterblichkeit bahnen wollen, giebt es in dieser Nahrung treibenden und geschäftigen Stadt nicht".

même bien souvent les fluctuations de l'activité économique qui influenceront les choix politiques de ces auteurs. Otto Brandt signale tout d'abord une augmentation du bien-être matériel grâce à la politique de neutralité du Danemark : "Altona et Flensburg s'enrichirent, lorsque, pendant la guerre américaine (1775-1784), le commerce avec les Indes occidentales prit, sous la neutralité du drapeau danois, une importance insoupçonnée" (73). Grâce à la compagnie asiatique, le Danemark réalisa des gains importants et Copenhague devint, sous l'influence du ministre Ernst Schimmelmann, une "place internationale pour la finance et le crédit" (74). Cette double vocation maritime et commerciale de Hambourg et du Danemark peut contribuer à expliquer, d'une part, le cosmopolitisme de Hennings et de ses collaborateurs et, d'autre part, le neutralisme, voire le pacifisme de Hennings pour qui toute guerre constitue une entrave sérieuse à la liberté de faire du commerce. Les choix commerciaux de Hambourg ne sont sans doute pas non plus étrangers aux options politiques de la classe dirigeante : "Le commerce avec la France formait, pendant l'époque révolutionnaire, le fondement de l'existence commerciale de Hambourg" (75), écrit Walter Grab. Ceci explique probablement la bonne connaissance qu'on avait, à Hambourg et Altona, des événements de France et l'intérêt qu'on leur portait :

73. Otto BRANDT : *Geschichte Schleswig-Holsteins. Ein Grundriss*. Siebente Auflage überarbeitet und erweitert von Dr. Wilhelm Klüver. Mit Beiträgen von Prof. Dr. Herbert Jankuhn. Walter G. Mühlau Verlag Kiel 1976, page 210 : "Altona und Flensburg wurden wohlhabend, als während des amerikanischen Krieges (1775-1784) der westindische Handel unter der neutralen dänischen Flagge einen ungeahnten Umfang annahm".

74. Ibidem, page 211 : "ein internationaler Platz des Geld- und Kreditwesens".

75. Walter GRAB : op. cit., page 23 : "Der Handel mit Frankreich bildete während der Revolutionsepoche die Grundlage der kaufmännischen Existenz Hamburgs".



"Dans aucune ville d'Allemagne, on ne suivait le bouleversement de l'Etat français avec une plus grande sympathie ; nulle part on n'avait de penchant plus cordial pour les premiers pas de la liberté française" (76). Cet engouement initial de la grande bourgeoisie fut, certes, très vite tempéré par de vives critiques, mais il a probablement joué un rôle dans l'appel précoce à la neutralité de Hennings et son rejet de toutes les coalitions successives qui se formèrent contre la France. "L'étroitesse des rapports économiques de Hambourg avec la France et les nouveaux Etats-Unis fit monter la colère des Anglais contre la ville hanséatique" et servit de prétexte à la "dureté britannique" (77) : une fois de plus, des considérations économiques expliquent peut-être indirectement les accusations réitérées portées par Hennings contre l'Angleterre sur laquelle il rejette la responsabilité de la pérennité de la guerre. Si le Danemark avait tout d'abord pu se féliciter de son option neutraliste, notamment lors de la guerre de libération américaine, il ne tarda pas à souffrir des attaques de bateaux qui ne respectaient pas cette neutralité ou qui soupçonnait le Danemark d'aider en cachette le parti adverse. Le coup le plus dur fut porté par le blocus continental imposé par Napoléon en 1806. Les Anglais avaient déjà usé de ce moyen en 1801 et en 1803, pour répondre à l'occupation du Hanovre par les Français. En réponse au blocus imposé par Napoléon, l'Angleterre interdit aux bateaux d'Etats neutres l'entrée dans les ports

76. Ibidem, pages 27 et 28 : "In keiner Stadt Deutschlands verfolgte man die französische Staatsumwälzung mit größerer Anteilnahme ; nirgends war man herzlicher den ersten Schritten der französischen Freiheit zugeneigt".

77. Ibidem, page 23 : "Die engen Wirtschaftsbeziehungen Hamburgs mit Frankreich und den neuen Vereinigten Staaten brachten die Engländer gegen die Hansestadt auf".

français" (78). Gerhard Ahrens parle, à ce propos, d'un "double blocus commercial", d'une part l'interdiction de commercer avec les Anglais et d'autre part l'impossibilité de commercer avec les Français, qui a conduit à un "effondrement de la vie économique" (79). On peut imaginer que le spectacle de l'Elbe où les navires se faisaient de plus en plus rares a pu engendrer chez ces hommes du Nord une mélancolie qui est peut-être une des clefs du silence observé par Hennings, dès 1802. Nous devons cependant nous garder de croire, par prudence, que les facteurs économiques ont pu jouer un rôle déterminant ou même exclusif dans la genèse de la pensée de Hennings et de ses collaborateurs, car l'homme n'est jamais uniquement le simple résultat de composantes socio-économiques, mais rien ne nous empêche néanmoins de constater une adéquation certaine des idées de Hennings avec la ligne politique et économique de son pays, le Danemark, dont il fait d'ailleurs très souvent l'éloge dans sa revue.

## **2) Agriculture, commerce, industrie et finances**

Hennings n'a pas développé, dans le domaine économique, pas plus que dans d'autres domaines d'ailleurs, de pensée systématique. Il a exprimé son point de vue à ce sujet de façon sporadique, souvent dans des commentaires plus généraux sur différents pays, sortes de radiographies

78. Gerhard AHRENS : "Von der Franzosenzeit bis zur neuen Verfassung. 1806-1860" dans : *Hamburg-Geschichte der Stadt und ihrer Bewohner*, herausgegeben von Werner Jochmann und Hans-Dieter Loose, volume I : *Von den Anfängen bis zur Reichsgründung*, Hans-Dieter Loose (Herausgeber). Hoffmann und Campe. 1982, page 419 sq. : "England untersagte den Schiffen neutraler Staaten, französische Häfen anzulaufen".

79. Ibidem, page 420 : "doppelte Handelsblockade", "Zusammenbruch des Wirtschaftslebens".

des divers aspects de la vie de ces pays, mais il ne fait pas de doute que, dans ce domaine également, il est l'héritier de la philosophie des Lumières, ou plus précisément des physiocrates, tout comme celui, plus direct, de Johann Albert Heinrich Reimarus (80), son aîné, adepte, comme lui, d'une liberté complète du commerce et opposé, comme lui, aux contraintes des jurandes et corporations. Comme Hennings, Reimarus oppose cette ère de liberté de l'activité et des échanges commerciaux à la "barbarie" de l'époque féodale où, entre autres, des chevaliers-brigands faisaient régner la terreur parmi les commerçants et les marchands et les rançonnaient au passage. Dans ce même esprit, Hennings salue la libéralisation du commerce des grains au Danemark, contenue dans deux décrets publiés dans *Reichanzeiger* de janvier 1795 : "Les citoyens dont les conceptions en matière d'économie nationale ont été nourries par l'esprit d'un Turgot, Smith, Reimarus, d'un Leopold, d'une politique commerciale hollandaise doivent donc se réjouir beaucoup de voir les principes d'une juste théorie reconnus officiellement par la législation. Le Danemark qui, là où d'autres nations se querellaient, intriguaient, poursuivaient et — laissaient tout en l'état, ou envenimaient les choses, a établi un modèle décisif et qui s'est distingué en y mettant de l'ordre, a reconnu le principe "du commerce libre et illimité des grains comme un des moyens les plus efficaces pour la progression et l'amélioration de l'a-

80. Johann Albert Heinrich REIMARUS (1729-1814), médecin, était marié avec Sophie Hennings, la soeur d'August.

-gricature" dans une loi officielle (...)" (81). Certes, l'agriculture joue, pour Hennings et ses collaborateurs, un rôle important, puisqu'elle est effectivement la force productive par excellence, comme c'était le cas pour les physiocrates, mais, au deuxième rang et presque même à égalité avec elle, Hennings cite le commerce. Hennings reprend par exemple, en 1799, un compte rendu fait par un certain Lecomte sur l'état économique de la France où il indique que le commerce est stagnant, que les commerçants ne trouvent plus de crédit, que les ateliers ne fonctionnent pas et que les ouvriers sont sans occupation. Hennings, dans sa conclusion, cite, au passage, ce qu'il considère comme étant les deux mamelles de la France : "De cette façon, l'agriculture et le commerce, ces sources principales du bien-être d'un gouvernement, sont frappés de stérilité" (82). Hennings place, ici, très nettement le commerce et l'agriculture sur un pied d'égalité. Dans un commentaire qu'il fait d'un écrit paru à Londres en 1802 d'un certain Benj. Bell, "un ami du célèbre Adam Smith", Hennings réitère sa conviction que l'agriculture est bien la première des sources de prospérité d'un pays : "Bell voit dans l'augmentation de la production de l'agriculture le moyen d'échapper à la pression de la dette nationale et à celle des taxes ; et on ne peut sans doute pas nier qu'il a cité là la source la

81. G Z, 1795 VI 6, page 255 sq. : "Den in dem Geiste eines Turgot, Smith, Reimarus, eines Leopolds, einer holländischen Handlungs-Politik genährten staatswirthschaftlichen Bürgern muß es daher sehr freuen, wenn die Grundsätze einer richtigen Theorie öffentlich von der Gesetzgebung anerkannt werden. Dännemark, das da, wo andere Nationen zankten, intrigirten, verfolgten und — alles beim Alten liessen, oder ärger machten, ein entscheidendes Muster aufstellte und ordnend hervortrat, hat auch den Grundsatz "des freien und uneingeschränkten Kornhandels, als eines der wirksamsten Mittel zur Beförderung und Verbesserung des Ackerbaues" in einem öffentlichen Gesetze anerkannt (...)".

82. G Z, 1799 VI 3, page 196 : "Auf diese Art sind der Ackerbau und der Handel, diese vornehmsten Quellen der Wohlfahrt einer Regierung, mit Unfruchtbarkeit geschlagen".

plus abondante du bien-être national" (83). Mais, comme il s'agit de l'Angleterre, nation dont l'industrialisation a été particulièrement précoce en Europe, Hennings s'empresse d'ajouter tout aussitôt et comme pour infirmer ce qu'il venait juste de déclarer : "Cependant, l'Angleterre a incontestablement aussi, dans le commerce et l'intense activité des manufactures, des sources inépuisables de richesse intérieure, et il ne s'agit que de ne pas détruire leur bonne marche par la violence" (84). Cette dernière remarque fait allusion à la politique guerrière menée par l'Angleterre contre l'Amérique, puis contre la France, au détriment de sa politique intérieure et de l'intérêt du peuple britannique. Hennings reconnaît donc implicitement, à côté du secteur agricole, l'émergence de nouvelles forces appelées à prendre un essor encore plus considérable au XIX<sup>ème</sup> siècle, à savoir le commerce et l'industrie. Sans cesse, Hennings s'attache à défendre les intérêts du commerce et notamment de la navigation contre les caprices et les sautes d'humeur des puissances belligérantes. Il dénonce ainsi, en juin 1799, le rapport fallacieux fabriqué par l'Angleterre concernant l'implantation à Hambourg d'une prétendue société irlandaise à but subversif, ragots qui, parvenus à l'oreille du tsar de Russie, ont entraîné, de sa part, une interdiction de commercer avec Hambourg. A cette occasion Hennings fait l'éloge du commerce, activité pacifique et pacifiste par excellence : "En soi, rien ne peut être certes plus

83. G n J, 1802 X 3, page 149 : "Bell siehet die Vermehrung des Ertrags des Ackerbaues für das Rettungsmittel gegen den Druck der Nationalschuld und der Abgaben an ; und es ist wohl nicht zu läugnen, daß er die ergiebigste Quelle des Nationalwohlstandes sehr richtig angegeben hat".

84. Ibidem, page 149 : "Indessen hat England unstreitig auch im Handel und im Manufacturfleisse unerschöpfliche Quellen des innern Reichthums, und es kommt nur darauf an, ihren Gang nicht gewaltsam zu zerstören".

absurde que de faire d'une profession qui n'a pas pour but de façon exclusive la domination, l'arrogance, le profit et autres, un objet de persécution, profession qui n'est pas dans les mains d'un seul homme, d'une seule nation, d'une seule ville, mais qui produit la circulation générale des besoins réciproques et de ce qui rend réciproquement la vie agréable à tous les hommes, et à toutes les nations" (85). S'en prendre au commerce, c'est pécher contre la raison, car il participe du mouvement général des planètes et obéit donc, comme elles, aux lois naturelles de la circulation universelle : "Peut-on raisonnablement vouloir déranger une profession qui est nécessaire à la conservation et à la liaison de tous les hommes, qui est indépendante de toute politique et véritablement cosmopolite ? Est-ce que ce n'est pas comme si on voulait retenir le cours des planètes, afin qu'un endroit ou un Etat à la surface de la terre soit figé par le froid ou brûlé par la chaleur du soleil ?" (86). Hennings concède au commerce un droit naturel qui est le même que celui qu'il reconnaît à l'homme comme l'un de ses premiers droits, c'est-à-dire le droit à l'existence et à la subsistance. Le terme de "cosmopolite" ("cosmopolitisch") a, ici, un sens véritablement positif pour Hennings, car il renvoie à une conception globale de l'humanité qui est précisément celle de l'époque des Lumières. Avant de pouvoir en conclure que l'impé-

85. G Z, 1799 VI 7, page 279 : "An sich kann ja nichts widersinniger seyn, als ein Gewerbe zum Gegenstande der Verfolgung zu machen, welches nicht einseitige Herrschsucht, Anmaßung, Gewinn und dergleichen beabsichtigt ; welches nicht in Eines Mannes, Einer Nation, Einer Stadt Händen ist ; sondern welches den allgemeinen Umlauf der gegenseitigen Bedürfnisse und Lebens-Annehmlichkeiten aller Menschen, und aller Nationen bewürkt".

86. Ibidem, page 279 : "Kann man vernünftigerweise ein Gewerbe stören wollen, welches zur Erhaltung und zur Verbindung aller Menschen nöthig, welches von aller Politik unabhängig und wahrhaft cosmopolitisch ist ? Ist es nicht gerade, als wolle man den Planetenlauf aufhalten, damit ein Ort oder ein Staat auf dem Erdboden von Kälte erstarren oder von der Sonnenhitze verbrennen solle ?".

-ratif commercial a véritablement été le pivot de ses conceptions philosophiques, il vaudrait mieux dire que celles-ci ne peuvent se concevoir sans la liberté du commerce, du moins dans leurs prétentions à embrasser l'humanité toute entière. Enfin, Hennings fait, à propos de cet incident germano-russe, cette remarque marquée au sceau du simple bon sens : "(...) qui est opprimé, qui est puni ? L'habitant de Hambourg qui ne peut acheminer de marchandises aux Russes ou le Russe qui est obligé de s'en passer ?" (87). Le commerce, comme on pouvait s'y attendre chez ce peuple de marins et de marchands, constitue pour Hennings le poumon de l'humanité et la principale source, avec l'agriculture, du bien-être de tous les peuples. Grâce au commerce, les produits circulent certes, mais aussi les hommes et les idées. Il n'y a pas de différence de nature entre l'échange de biens et celui des idées, comme le sous-entend cette sorte d'hymne à la gloire de la circulation universelle : "Que rien ne trouble donc la circulation ! Qu'elle soit libre pour l'argent, libre pour l'activité, pour la vérité, pour les connaissances, pour toutes les inventions et productions utiles ; qu'elle soit libre également entre les hommes eux-mêmes !" (88). L'auteur qui signe H. affirme donc bien que l'activité commerciale est le moteur du rapprochement entre les peuples et de leur bonne entente, par une meilleure connaissance réciproque. Hennings érige même le commerce en principe de vie, voire en principe politique qu'il oppose à celui, pernicieux, de conquête d'esprit colonialiste, dans sa

87. Ibidem, page 280 : "(...) wer wird gedrückt, wer wird bestraft ? Der Hamburger, der den Russen keine Waaren zuführen kann, oder der Russe der sie entbehren muß ?".

88. G Z, 1794 IX 9, page 58 : "Nichts störe daher den Umlauf ! Frei sey er im Gelde, frei in der Thätigkeit, in der Wahrheit, in den Kenntnissen, in allen nützlichen Erfindungen und Hervorbringungen ; frei sey er auch unter den Menschen selbst !".

critique des abus commis par la compagnie des Indes orientales d'Angleterre : "Si l'Europe n'avait entretenu, avec les continents lointains, que des relations commerciales, sans conquêtes, comme seraient florissants aussi bien les immenses pays des Indes orientales et occidentales que le commerce des nations européennes !" (89). On voit que Hennings n'est ici pas loin de proposer le commerce comme la panacée pour tous les maux dont souffre la planète. Dans la recension élogieuse d'un livre de Gregorius Berzeviczy, paru en 1797, sur le commerce et l'industrie en Hongrie, nous apprenons que l'auteur du livre est pour l'abolition des taxes douanières entre l'Autriche et la Hongrie. De cette manière, les Autrichiens pourront puiser librement dans le "grenier à blé" hongrois et des mains seront ainsi libérées pour l'industrie et le commerce qui, comme l'avance cet auteur, sont plus utiles à la prospérité d'un pays que la simple agriculture. Il propose que s'établisse ainsi une sorte de symbiose entre les deux pays : "Est-ce que le pays y perdrait donc en bien-être et en nombre d'habitants ? Il ne peut en être question, mais plutôt de gain sur ces deux points, dans la mesure où il est avéré qu'un pays qui a des usines et fait du commerce y gagne bien plus en hommes que celui qui veut allier l'agriculture et la viticulture avec des usines et ne parvient, dans aucun de ces domaines, à une grande prospérité" (90). Dans cet ouvrage qui fustige par ailleurs l'attitude coloni-

89. G n J, 1802 VI 7, page 126 sq. : "Hätte Europa sich mit den fernen Welttheilen nur in Handelsverbindungen, ohne Eroberungen, gesetzt, wie blühend würden dann sowohl die ungeheuren Länder Ost- und Westindiens, als der Handel der Europäischen Nationen seyn !".

90. G Z, 1800 V 6, page 45 : "Verlöhre wohl hiedurch das Land an Wohlstand und Volkszahl ? Davon kann keine Frage, wohl aber vom Gewinn in beider Rücksicht seyn, nachdem es gewiß ist, daß ein Land mit Fabriken und Handel weit mehr Menschen erhält, als jenes, welches Land- und Weinbau mit Fabriken vereinigen will, und es in keinem von allen zum hohen Flor bringt".



-satrice de l'Autriche par rapport à la Hongrie, se trouve exprimée, en germe, l'idée nouvelle que l'industrie et le commerce peuvent rapporter davantage que l'agriculture. De plus apparaît également l'idée qu'une spécialisation peut s'avérer nécessaire pour prétendre obtenir une plus grande efficacité. Enfin, la troisième idée est que le nombre d'habitants est en rapport direct avec la prospérité d'un pays, point de vue partagé d'ailleurs par Hennings, mais non par Caspar Voght (91), idée qui pouvait se vérifier peut-être au XVIII<sup>ème</sup> siècle, mais qui n'est plus vraie aujourd'hui. Ce que semble prévoir confusément Berzeviczy, sans en saisir du tout toutes les composantes négatives, c'est la concentration industrielle avec son corollaire inquiétant, la désertification des campagnes. Hennings semble avoir été plus lucide sur ce point, car, prévoyant dès 1796, le développement gigantesque des villes américaines, avec une population de "sept à huit millions d'habitants" pour la conurbation de New-York vers 1870, il commente, avec une certaine sagesse : "Mais en ce qui concerne la question de savoir si les gens, si la campagne se transforme en villes, en seront plus tranquilles, meilleurs et plus heureux, c'est une chose que je préférerais plutôt nier qu'affirmer" (92). Hennings, botaniste comme Jean-Jacques Rousseau, se tourne, à l'aube de la grande ère industrielle qu'il pressent, une dernière fois, avec nostalgie, vers les idylles rurales d'un siècle qui va s'éteindre, en même temps que se développera la concentration dans les villes. Le modèle

91. Voir G Z, 1796 V 5, page 637.

92. G Z, 1796 X 5, page 250 : "Ob aber die Leute, wenn sich das Land in Städte verwandelt, dadurch ruhiger, besser und glücklicher werden, ist eine Frage die ich eher verneinen als beiahen mögte".

d'une industrialisation naissante s'annonce déjà en Angleterre et Caspar Voght qui, en 1794, a parcouru l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande ne cache pas son admiration pour la réussite économique de ce qu'il considère comme le modèle anglais, comme il ressort de cette comparaison qu'il fait de la riche Angleterre avec la pauvreté de certaines régions reculées de l'Irlande : "On ne peut pas décrire à quel point cela tranche avec l'heureuse Angleterre où toutes les commodités de la vie, Comforts of life, sont partagées avec une telle plénitude par la nation et où la jouissance du luxe provenant de l'industrie est si avantageuse et contribue tant au mieux-être de l'Etat" (93). Après avoir indiqué ce qu'il conviendrait de faire pour que l'Irlande sorte de son apathie et de son marasme, il pense qu'on pourrait réaliser en Irlande ce qui a été fait en Angleterre : "(...) en plusieurs endroits naîtraient les miracles par lesquels en Angleterre sept millions d'hommes se sont rendu redevable le monde entier" (94). Si Voght fait ici allusion au colonialisme, il faut reconnaître que Hennings a, sur cette question, des conceptions un peu plus nuancées (95). Ce qui est plus intéressant, c'est la vision que Voght a du monde du travail en Angleterre. Il a rencontré dans les Leadhills, des mineurs de plomb "à la pâleur mortelle", errant dans un paysage "désolé", puis, après avoir évoqué leurs dures conditions de travail, il conclut, par une sorte de volte-face incompréhensible : "Et pourtant ces hommes sont heureux :

93. G Z, 1796 V 5, page 603 : "Es ist unbeschreiblich wie das gegen das glückliche England absticht wo alle Annehmlichkeiten des Lebens, Comforts of life, so vollen Maasses von der Nation genossen werden und wo der Genuß des Luxus der Industrie so vortheilhaft ist, und so viel zu dem Besten des Staats beiträgt".

94. Ibidem, page 632 : "(...) an mehreren Orten würden die Wunder entstehen, durch die in England sieben Millionen Menschen sich die ganze Welt zinsbar gemacht haben".

95. Voir citation de la note 89.

aussi heureux que je ne l'ai jamais vu dans les classes les plus inférieures : et ils sont heureux parce qu'ils sont éclairés" (96). Les Lumières se résument pour eux en une "église", un "pasteur", un "maître d'école" et une "bibliothèque de lecture". Voght ne dit pas un mot sur l'état de santé déplorable et la mortalité sans doute précoce de la population. Nous apprenons ce qu'est l'idée de "bonheur" attribuée par Voght à ces mineurs, c'est l'absence de révoltes : "Depuis cinquante années ne s'est produit pas le moindre trouble, troubles qui, chez d'autres mineurs, à cause de la rémunération qui est toujours quelque peu arbitraire, ne sont pas inhabituels" (97). Voght a bien vu les débuts de l'ère industrielle et senti la révolte gronder, mais, en homme du XVIIIème siècle, il a préféré s'en tenir aux vieux schémas autoritaires déjà éprouvés depuis longtemps dans les monarchies éclairées et feindre de croire que tout allait bien, là où l'ordre régnait, et il fait même un éloge assez paradoxal des vertus de la philosophie des Lumières qui sert à mater les ouvriers ou, comme il les nomme, "les classes inférieures" : "J'aime ces exemples de la vérité indéniable que les Lumières rendent les classes inférieures plus heureuses, meilleures, plus calmes, plus dociles (...)" (98). La "docilité" est bien le maître mot qui, menant à la résignation, est interprété par Voght comme le signe du bonheur. Voght a très justement observé en Angleterre un principe nouveau appelé à faire école dans les

96. G Z, 1796 V 5, page 568 : "Und doch sind diese Menschen glücklich : so glücklich als ich irgendwo Menschen in den untersten Classen gesehen habe : und sind glücklich, weil sie aufgeklärt sind".

97. Ibidem, page 568 : "Seit funfzig Jahren ist nicht die geringste Unruhe vorgefallen, die bei andern Bergbauern des immer etwas willkührlichen Lohns wegen, nicht ungewöhnlich sind".

98. Ibidem, page 568 s. : "Ich liebe diese Beispiele der unläugbaren Wahrheit, daß Aufklärung die untere Classen glücklicher, besser, ruhiger, lenksamer mache (...)".

siècles suivants, celui du partage des tâches ou de la division du travail : "Je suis, après tout ce que j'ai vu, de manière tout à fait décidée, d'avis que l'ouvrier des manufactures ne doit rien avoir qu'un jardin dont sa femme et ses enfants s'occupent, et mieux encore, si tout se trouve si abondamment à acheter, qu'il n'en a pas besoin. Le partage le plus grand possible des forces procure les meilleurs produits et les produits les plus nombreux, de la façon la plus facile. Cela n'est compris qu'en Angleterre" (99). Voght vient d'énoncer là le principe de ce qui deviendra plus tard le taylorisme (100) et qui conduira à l'introduction du travail à la chaîne dans les usines, c'est-à-dire le principe de l'augmentation de la productivité et de la qualité par la spécialisation et le partage des tâches. Le petit jardinet qu'il refuse à l'ouvrier des manufactures semble vouloir indiquer qu'il souhaite faire de lui un simple rouage docile de la machine industrielle, tout comme le sujet docile devait être également, à l'époque, le rêve de toutes les monarchies éclairées. Voght n'en a pas moins décrit, peut-être sans le savoir, la naissance d'une nouvelle classe sociale, le prolétariat, appelée à se développer au siècle suivant, mais Voght ne la distingue pas encore très nettement du reste des "classes inférieures" dans lesquelles on trouve indistinctement les pauvres, les mendiants, les vagabonds, les petits paysans ou la "populace". Il a pensé, sans doute avec bonne foi, que l'instruction ou ce qu'il appelle les Lumières suffirait à sor-

99. Ibidem, page 595 : "Ich bin nach allem was ich gesehen habe, ganz entschieden der Meynung, daß der Manufakturist nichts haben muß, als einen Garten den seine Frau und Kinder bearbeiten, und besser noch wenn alles so reichlich zu Kauf ist, daß er auch den nicht bedarf. Die höchstmögliche Verteilung der Kräfte verschafft die besten und die mehresten Produkte auf die leichteste Weise. Dieses ist nur in England verstanden".

100. Frederick Winslow TAYLOR (1856-1915), ingénieur et économiste américain, promoteur de l'organisation scientifique du travail industriel.

-tir ces pauvres gens de l'ornière, suivant en cela les schémas de pensée traditionnels du siècle des Lumières ou les illusions fondées sur la croyance optimiste en un ordre naturel des premiers théoriciens du libéralisme économique, sans imaginer que la misère pouvait être engendrée par d'autres causes encore que l'absence de savoir ou la simple ignorance. Pourtant, Voght n'était pas insensible à la misère, puisqu'il avait fondé lui-même, en 1788, à Hambourg, un hospice pour les pauvres (101), mais son amour de l'ordre lui faisait sans doute interpréter faussement la résignation de ces mineurs écossais comme l'expression même de leur bonheur. Sur la mécanisation, autre aspect de la révolution industrielle appelé à un grand développement dans les siècles suivants, on trouve un article intitulé : "Au sujet du libre usage des machines qui permettent d'épargner la main d'oeuvre" (102) qui soulève la problématique aujourd'hui encore très actuelle de l'utilisation de machines entraînant la suppression d'emplois : "Ce serait effectivement très triste si une machine devait prendre aux hommes le pain ou la nourriture : mais encore plus triste, si des hommes devaient gagner leur pain en exécutant des travaux qu'une machine pourrait tout aussi bien exécuter" (103). L'auteur, Horstig, tranche en faveur du progrès technique, en raison de l'utilité générale des inventions techniques pour la société

101. Walter GRAB : op. cit., chapitre IV : "Untere Volksschichten" ("Classes inférieures du peuple"), pages 31 à 37.

102. G Z, 1797 I 12, page 105 : "Ueber den freien Gebrauch der Maschinen, wodurch Menschenkräfte erspart werden".

103. Ibidem, page 108 :

"Das wäre in der That sehr traurig, wenn eine Maschine den Menschen das Brodt oder die Nahrung nehmen sollte : aber noch trauriger, wenn Menschen sich ihr Brodt damit verdienen müsten, daß sie Arbeiten verrichteten, die eine Maschine eben so gut verrichten könnte".

toute entière. Il pense qu'on fait là un mauvais procès à la machine et que repousser le progrès technique équivaudrait à encourager la médiocrité : "Refuser des machines qui auraient apporté aux hommes des avantages essentiels pour ne causer de tort à aucun homme qui ne peut pas accomplir ce que la machine accomplit pour nous : n'est-ce pas comme si nous voulions repousser des talents, des compétences et des acquisitions utiles d'hommes habiles pour la raison qu'il ne faudrait pas que les hommes moins habiles y perdent quelque chose" (104). Horstig a le sentiment que la machine travaille, en un certain sens, mieux que l'homme, ce qui est aujourd'hui une évidence dans le monde industriel. De plus, il se prononce pour une forme de société dont le mot d'ordre essentiel et la première des valeurs sont l'efficacité et dans laquelle le progrès général aura nécessairement des retombées positives sur les couches sociales moins favorisées, c'est-à-dire qu'il a opté, sans le savoir probablement, pour une idéologie libérale de type capitaliste telle qu'elle existe, aujourd'hui, dans les pays occidentaux ou au Japon. Hennings, quant à lui, parle peu de l'industrialisation, mais plutôt de l'industrie. Il répertorie les inventions techniques dans divers pays et les commente. Il s'intéresse à toutes les trouvailles qui peuvent améliorer le bien-être des populations, comme par exemple les "poêles économiques" ou poêles fumivores qui permettent la production d'un maximum de calories avec

104. Ibidem, page 111 :

"Maschinen zu unterdrücken, die den Menschen wesentliche Vortheile gebracht hätten, um dadurch keinem Menschen Nachtheil zu verursachen, der das nicht leisten kann, was uns die Maschine leistet : ist das nicht eben so viel, als wenn wir Talente, nützliche Fertigkeiten und Erwerbnisse geschickter Menschen aus dem Grunde unterdrücken wollten, damit die Ungeschicktern nichts dabei verlieren sollten".

un minimum de combustible, par la réduction de la déperdition de chaleur et par une combustion plus complète du bois. Il imagine également qu'en faisant circuler, par des canalisations, la fumée chaude à travers toute la maison, au lieu de la laisser s'échapper par le toit, on pourrait chauffer "agréablement" et à bon compte toutes les parties de la maison (105). Il avait donc énoncé là le principe du chauffage central. En ce qui concerne l'industrie, il se contente de déplorer que l'acier serve plutôt à fabriquer des canons pour la guerre (106) ou que certains pays, comme l'Angleterre, s'acharnent à capturer et à détruire des bateaux, alors qu'on ferait mieux d'en construire : "Comme il aurait été bien meilleur marché de construire un même nombre de bateaux et quel spectacle riant c'eût été, à côté de ce triste spectacle !" (107). Hennings déplore, d'une manière générale, que l'ingéniosité de l'homme s'applique davantage à inventer et à construire des machines destinées à tuer plutôt qu'à améliorer le confort des humains : "Le plus grand art ou science qui exige l'esprit le plus rare et le plus formé, qui est la quintessence de presque toutes les connaissances humaines auxquelles, seuls, peu d'hommes, et certes aucun parfaitement, ne peuvent parvenir, — c'est l'art d'exterminer et d'assassiner. (...) Si les hommes avaient fait et pensé, pour rendre des Etats heureux, seulement la moitié de ce qu'ils ont fait pour parfaire l'art de l'extermination ou de la défense, comme toutes les na-

105. G Z, 1800 III 6, pages 272 à 276 : "Ueber die sogenannten Sparöfen" ("Au sujet de ce qu'on appelle les poêles économiques").

106. Voir citation chapitre III, note 8.

107. G n J, 1802 VI 14, page 180 : "Wie weit wohlfeiler würde es gewesen seyn, eine gleiche Zahl von Schiffen zu erbauen, und welch ein lachendes Bild gegen jenes traurige !".

-tions seraient florissantes, riches en population, actives !" (108). En fait, Hennings reproche avant tout à l'industrie d'être, au premier chef, une industrie de guerre.

Les finances d'un Etat dépendent, selon Hennings, de deux facteurs, d'une part "l'industrie", terme par lequel Hennings désigne probablement l'économie dans son ensemble, et d'autre part "la population", terme qui englobe, sans aucun doute, le nombre d'habitants, mais comprend également l'aisance dans laquelle ils vivent : "Les finances d'un Etat sont, à mon avis, le résultat de l'industrie et de la population, et donc, la décadence des premières est une conséquence de la décadence de ces dernières. L'administration des finances ne me semble rien qu'une juste collecte ou répartition des redevances et un équilibre comptable de la recette et des dépenses à l'avantage de la première. Toute autre finesse m'échappe." (109). Hennings se montre imperméable à toute autre spéculation et pense que le gouvernement ne peut faire mieux, s'il veut des finances saines, que de "laisser faire" l'industrie et les hommes : "Je ne connais aucune opération financière que celle-ci : un gouvernement sage et, en particulier, juste qui laisse les deux, l'industrie

108. G Z, 1796 I 15, page 130 :

"Die größte Kunst oder Wissenschaft, die den seltensten und ausgebildeten Geist erfordert, die ein Inbegriff fast aller menschlichen Kenntnisse ist, zu denen nur Wenige, und gewiß keiner vollkommen, gelangen können, — ist die Kunst zu vertilgen und zu morden. (...) Hätten die Menschen nur halb so viel gethan und gedacht, um Staaten zu beglücken, als sie gethan, um die Vertilgungs- oder Vertheidigungskunst zu vervollkommen, wie blühend, volkreich, thätig, würden alle Nationen seyn !".

109. G Z, 1796 II 6, page 229 :

"Die Finanzen eines Staats sind meiner Einsicht nach, das Resultat der Industrie und der Bevölkerung, und daher ist der Verfall iener eine Folge des Verfalls dieser. Die Verwaltung der Finanzen scheint mir nichts als eine richtige Erhebung oder Vertheilung der Abgaben, und eine haushälterische Abwägung der Einnahme und der Ausgaben zum Vortheil der Ersteren zu seyn. Alle andere Künstelei begreife ich nicht".



et la population, aller leur libre chemin (...)" (110). Autrement dit, l'Etat n'a qu'un rôle de comptable et ne doit pas intervenir dans les mécanismes de l'économie, sous peine de compromettre l'ordre naturel ou la bonne marche des choses. Si l'Etat ne peut améliorer de façon artificielle l'état des finances qui ne dépendent que de la bonne santé de l'économie, il peut en revanche empêcher qu'elles ne se dégradent, par exemple en limitant ses propres dépenses et en évitant surtout les guerres : "Si l'industrie et la population élèvent un Etat de telle façon que les impôts et la comptabilité puissent être en bon ordre, les finances sont sauvées. Si les premières sont si accablées par des guerres, par des besoins de l'Etat disproportionnés ou qu'on ne peut satisfaire qu'elles ne peuvent s'épanouir, il est alors vain de spéculer en matière de finances ou, comme on dit de songer à des expédients" (111). Les finances ne sont donc qu'un aspect secondaire de la prospérité générale et dépendent totalement de celle-ci, mais les gouvernements ont, de leur côté, tout intérêt, pour asseoir leur crédibilité et leur popularité, à pratiquer une saine gestion des affaires : "Mais la plus importante de toutes les spéculations financières : "Rendez le pays riche en hommes et heureux !" ne sera jamais suffisamment recommandée.

Là où les comptes sont justes, l'Etat n'a pas à garder secrets ses calculs, et rien n'augmente l'enthousiasme des sujets vis-à-vis de leur

110. Ibidem, page 230 : "Ich kenne keine Finanzoperation, als eine weise und insonderheit gerechte Regierung, welche beide, die Industrie und die Bevölkerung ihren freien Gang gehen lasset (...)"

111. Ibidem, page 231 : "Heben Industrie und Bevölkerung, einen Staat so, daß die Abgaben und das Buchhalten in gehöriger Ordnung seyn können, so sind die Finanzen gerettet. Werden iene durch Kriege, durch unverhältnismässige oder nicht beizubringende Staatsbedürfnisse so gedrückt, daß sie nicht empor kommen können, so ist es vergebens in Finanzsachen zu speculiren, oder, wie es heißt, auf Ressourcen zu denken".

gouvernement que de telles preuves publiques d'une bonne gestion" (112). Il apparaît donc que, pour Hennings, la prospérité est inséparable d'une croissance de la démographie et que les finances d'un pays, si elles constituent le véritable baromètre de l'économie, ne sont finalement rien d'autre qu'une simple affaire de calcul : "(...) (La comptabilité nous semble) être une matière principale des finances qui consiste seulement, à notre avis, dans l'augmentation de la population, dans la régulation des impôts et dans la juste tenue des comptes en matière de recette et de dépense, de sorte que la première conserve toujours une avance" (113). Si les finances se réduisent finalement à un bon équilibre des comptes, avec un solde légèrement positif pour les recettes, il y a cependant une idée plus intéressante qui se trouve déjà chez Adam Smith (114), celle précisément de la nécessité d'établir un consensus entre les contribuables et l'Etat, en ce qui concerne la charge et les modalités d'application de l'impôt : "Là où est introduite une gestion en règle, le peuple doit, sans grand artifice, devenir riche et aisé, et là où il l'est et, donc, se sent heureux, il se présentera volontairement, quand les circonstances exige-

112. G Z, 1795 II 1, page 156 : "Aber die größte aller Finanz-Speculationen : Macht das Land volkreich und glücklich ! ist nicht genug zu empfehlen.

Wo gut haushalten wird, darf der Staat seine Rechnung nicht verheimlichen, und nichts erhöht den Enthusiasm der Unterthanen gegen ihre Regierung mehr, als solche öffentliche Beweise der guten Haushaltung".

113. G Z, 1798 I 4, page 71 : "(...) (Das Buchhalten scheint uns) eine Hauptsache der Finanzen zu seyn, die nach unserer Einsicht blos in der Vermehrung der Bevölkerung, in der Regulirung der Abgaben und in der richtigen Buchführung über Einnahme und Ausgabe bestehet, so daß erstere immer einen Ueberschuß behält".

114. Adam SMITH, philosophe et économiste écossais (1723-1790) : sa principale oeuvre *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, parue en 1776, lui a valu d'être parfois considéré comme le fondateur de la science économique.

-ront une contribution aux besoins de l'Etat" (115). Il importe que l'impôt soit donc "consenti" globalement par la population, puisque l'état des finances dépend directement de la santé de l'économie et que la santé de l'économie, dans cette optique libérale, dépend de l'initiative et de la volonté de chaque citoyen, pris individuellement.

### **3) Paix et prospérité. Guerre et famine**

La première des convictions de Hennings en matière d'économie, est que la paix est absolument indispensable à la prospérité et au bonheur des nations, et la deuxième qui est liée à la première est que la croissance économique et la richesse des Etats doivent automatiquement conduire à une paix durable. Dans une parabole intitulée "Les patriarches", Hennings nous livre une satire mordante de l'absurdité des guerres et des causes qui les déclenchent. Il raconte, par exemple, comment de bons pères de famille aisés et adulés par les leurs, se mettent à se quereller pour des motifs futiles et à mener des guerres privées. A force de vouloir avoir raison, tout le monde finit par se chamailler. Hennings dénonce ainsi les conséquences néfastes de la guerre sur l'agriculture et l'économie : "Un tel tumulte général fut cause que l'agriculture et l'activité professionnelle furent négligées. Une partie des mains actives fut utilisée là où, à vrai dire, il n'y avait rien à faire pour elles et où ce qu'elles faisaient ne leur

115. G Z, 1795 II 1, page 156 :

"Wo eine ordentliche Haushaltung eingeführt ist, muß das Volk ohne viele Künstelei reich und wohlhabend werden, wo es das ist, und sich also glücklich fühlt, wird es freiwillig zutreten, wann die Umstände einen Beitrag zu den Staatsbedürfnissen erfordern".

rapportait rien, ni à elles, ni aux autres" (116). Puis, les champs n'étant plus cultivés ou étant saccagés, il s'en suivit la "montée des prix" et la "famine". En dénonçant, avec humour, la folie meurtrière qui s'empara alors des patriarches, Hennings dénonce la guerre comme étant une passion déraisonnable et il dénonce en même temps, indirectement, la folie guerrière qui s'est emparée de toute l'Europe, depuis 1792 : "Lorsque la famine menaça d'atteindre son point culminant, nos patriarches se réjouirent le plus.

Tu t'étonnes, cher lecteur ! se réjouirent ? Comment est-ce possible (...).

Les patriarches se réjouissaient, parce que chacun croyait pouvoir faire mourir de faim l'autre. Ils s'affamaient eux-mêmes courageusement, mais s'imaginaient toujours que leur adversaire avait encore plus faim et qu'ils arriveraient les premiers à le faire mourir de faim" (117). Cette critique des ressorts passionnels qui poussent à la guerre, accompagnée d'une démystification du haut fait guerrier ou de l'héroïsme, débouche, en même temps, sur une vérité de simple bon sens, à savoir que la guerre est contraire aux intérêts économiques d'un pays ou bien d'un ensemble de pays, car il est clair que ces "patriarches" bien nantis représentent cha-

116. G Z, 1795 V 4, page 67 :

"Ein solcher allgemeiner Tumult verursachte, daß der Akkerbau und das Gewerbe vernachlässiget wurden. Ein Theil der fleissigen Hände ward da gebraucht, wo eigentlich für sie nichts zu thun war, und wo, was sie thaten, ihnen und andern nichts einbrachte".

117. Ibidem, page 68 : "Als die Hungersnoth am höchsten zu steigen drohte, freueten sich unsere Hausväter am meisten.

Du wunderst dich, lieber Leser ! Freueten sich ? Wie ist das möglich (...).

Die Hausväter freueten sich, weil ein ieder glaubte, den andern aushungern zu können. Sie hungerten selbst tapfer mit, bildeten sich aber immer ein, daß ihrem Gegner noch mehr hungerte, und daß sie ihn zuerst zu Tode hungern würden".

-cun des Etats européens concernés par le conflit postrévolutionnaire. Le pacifisme de Hennings dépasse ici la simple prise de position politique du Danemark en faveur de la neutralité, dans les guerres qui ont immédiatement suivi la Révolution française. Il prend sa source dans une conception de l'homme fondée sur le droit au bonheur pour chacun et pour tous et dans le rejet de la violence comme contraire à ce but. La guerre est malvenue, parce que le bonheur de l'homme ne peut se concevoir sans la prospérité économique et que la guerre est contraire aux intérêts de l'économie. Mais Hennings connaît un moyen infaillible pour tenir en respect et éloigner cette bête immonde qui se jette sur les Etats et les populations, c'est précisément la prospérité : "Dès lors que des Etats, par la croissance et la richesse intérieures, en sont arrivés à ce que leur but principal soit dirigé vers des arts de la paix et que les habitants sont parvenus, par là, à une richesse ou un bien-être qui leur a fait connaître la jouissance raffinée de la vie, l'art de la guerre est aussi opposé au but des gouvernements et à ce vers quoi tendent les nations que les moeurs et le caractère des peuples aux vertus guerrières" (118). La deuxième certitude de Hennings est donc que l'art de la guerre se détruit, de toute manière, de lui-même, par les excès de raffinement de la tactique et de la technique, parce que ceux-ci rendent finalement inutile le courage personnel du guerrier (119). On peut vérifier, en quelque sorte, l'exactitude de cette affir-

118. G Z, 1797 IV 6, page 553 : "1. So bald Staaten durch innere Aufnahme und Reichthum dahin gelangt sind, daß ihr Hauptzwek auf Künste des Friedens gerichtet ist, und daß die Bewohner dadurch zu einem Reichthum oder Wohlstand gelangten, der sie mit dem verfeinerten Genusse des Lebens bekannt macht, ist die Kriegskunst dem Ziele der Regierungen und dem Bestreben der Nationen eben so entgegen, als die Sitten und der Charakter der Völker den kriegerischen Tugenden".

119. Ibidem, page 553, § 2.

-mation dans l'efficacité de la politique de dissuasion, en vigueur après 1945, entre les deux grandes puissances russe et américaine. Dans un article intitulé "Les idées cosmopolites de sir John Sinclair" (120), dans lequel le cosmopolitisme prend véritablement tout son sens et devient synonyme d'internationalisme, sont exposés les idées et les projets de cet économiste philanthrope qui avait imaginé, pour le bien de l'humanité, de créer une commission internationale comprenant les pays d'Europe et d'Amérique du Nord pour la promotion des découvertes scientifiques et inventions technologiques, afin de créer, entre les Etats, une saine émulation et, en améliorant le bien-être, de faire pièce à la guerre : "Le désir de gloire et de primauté et l'émulation de plusieurs nations qui, ici, se présentent face à face en émules, feraient bientôt apparaître des découvertes dont l'importance ne peut pas, pour le moment, être évaluée.

Et une telle entente pourrait, même si elle n'empêchait pas la guerre pour toujours, avoir, cependant, pour effet que cela rendrait les guerres moins fréquentes et moins cruelles" (121). En habituant les hommes au bonheur, en leur faisant goûter aux joies de l'existence par l'amélioration du niveau de vie, c'est-à-dire par l'essor de l'économie, on les habitue en même temps à la paix et on apprivoise ainsi la paix durablement. Après avoir dénoncé, une fois encore, la folie des ministres en Angleterre qui,

120. G Z, 1796 IX 6, pages 54 à 70 : "Sir John Sinclair's kosmopolitische Ideen". Sir John SINCLAIR (1754-1835) était un économiste anglais.

121. Ibidem, page 65 :

"Das Verlangen nach Ruhm und Vortheil und der Wetteifer mehrerer Nazionen, die als Nebenbuhlerinnen hier gegen einander auftreten, würden bald Entdeckungen zum Vorschein bringen, deren Wichtigkeit für ietzt kaum geschätzt werden kann.

Und ein solches Einverständniß könnte, wenn es auch den Krieg nicht auf immer fesselte, doch die Wirkung haben, daß es die Kriege minder häufig und minder grausam machte".

sous le prétexte de rétablir la monarchie en France, ont poussé l'Angleterre et l'Allemagne à faire la guerre, en même temps qu'ils ont précipité la France dans "la plus grande anarchie", Hennings fait à nouveau l'éloge de l'état de paix qui seul permet, dans le commerce et les arts, une saine émulation, également profitable à tout le monde : "En revanche, si le bien-être de la paix et, liées à celui-ci, l'amour de la tranquillité et l'aversion pour les guerres avaient continué, des voisins et rivaux dangereux auraient fait place à d'utiles et zélés concurrents dans le commerce et dans les arts" (122). Hennings pense, en 1802, que l'esprit guerrier des ministres anglais n'a rien apporté de positif à l'Angleterre et qu'il faudrait être fou pour vouloir poursuivre la même politique offensive : "(...) La manière dont les obstacles [au commerce et à l'activité des manufactures] sont l'oeuvre des ministres, la manière dont ceux-ci, dans une vraie guerre civile, ont vécu, en profitant de la prospérité de la nation, la manière dont les victoires éclatantes (...) ont infligé à la sécurité de la croissance de leur propre grandeur les blessures les plus mortelles et la manière dont l'Angleterre finalement doit disparaître, si le ministère ne s'abaisse pas jusqu'aux concepts populaires de la vraie félicité (...), cela s'est si souvent avéré, au cours de la guerre de libération américaine et de la guerre absurde ou guerre d'opinions française, que, s'il prend encore à des gouvernements l'envie d'en découdre, il faut leur indiquer la de-

122. G Z, 1796 XII 9, page 491 : "Dagegen würde im Fortgang des Wohlstands des Friedens und der damit verbundenen Liebe zur Ruhe und Abneigung zu Kriegen, aus gefährlichen Nachbarn und Nebenbuhler nützliche Miteiferer im Handel und in den Künsten entstanden seyn".

-meure des incurables" (123). Hennings condamne ici non seulement la politique anglaise depuis la Révolution française, mais encore celle qui l'a précédée puisqu'il qualifie, indirectement, la guerre américaine (1775-1783) de "guerre civile". Il souligne l'absence totale de concertation, voire de communication entre les ministres et la population qu'il dépeint souvent comme lasse de la guerre et assoiffée de paix. Il jette sans ambiguïté le discrédit sur les guerres menées contre la France révolutionnaire, parce qu'il pense, d'une manière générale, qu'on ne peut pas se battre avec des canons contre des idées ou des opinions. Enfin, il considère les gouvernements qui engagent leur pays dans la guerre un peu comme s'ils étaient des voyous qui prendraient plaisir à casser ou comme des malades mentaux : il faut être fou ou malade pour faire la guerre, tant elle est contraire aux intérêts de l'humanité et, de façon plus immédiate, aux intérêts économiques d'un pays. La paix engendre la prospérité qui, à son tour, engendre toujours davantage de prospérité. La dynamique de la paix est le contraire du cercle vicieux, c'est un cercle dont on ne peut effectivement pas sortir, mais pour le plus grand bien de tous : "(...) le vrai homme d'Etat comprend que l'activité produit de l'activité, que l'application attise l'application, et que, seules, des nations qu'aucun encouragement ne peut éveiller de leur paresse ont des raisons d'être ja-

123. G n J, 1802 X 3, page 149 sq. : "(...) wie die Störung das Werk der Minister ist, wie diese in einem wahren bürgerlichen Kriege mit dem Flor der Nation gelebt haben, wie die glänzenden Siege (...) dem sichern Wachstum ihrer eigenen Größe die tödlichsten Wunden beigebracht, und wie zuletzt England zu Grunde gehen muß, steigt das Ministerium nicht zu den Volksbegriffen wahrer Glückseligkeit herab (...), ist in dem Laufe des amerikanischen Freiheits- und des französischen Unsinn- oder Meinungskrieges, so oft dargethan, daß wenn den Regierungen noch ferner die Lust zum Rasen anwandelt, man ihnen die Wohnung der Unheilbaren anweisen muß".



-louses de l'épanouissement d'Etats extérieurs. La mise en concurrence de l'activité de l'Angleterre avec la libre Amérique a enrichi toutes deux ; la concurrence pour ce qui est de la guerre précipite l'Angleterre dans d'énormes dettes et taxations" (124). Hennings déplore donc ici, en 1796, le triste état de l'Europe et en attribue la responsabilité à cette pernicieuse politique de course à la guerre qui a "attaché Louis XVI au bûcher et mené des nations, comme l'Angleterre, au bord du gouffre" (125). Peu importe si Hennings se trompe ici d'instrument de torture, il veut dire que c'est la première coalition, donc la guerre, qui a tué Louis XVI. Il semblerait, d'autre part, que Hennings ait prévu un peu trop vite la chute de l'Angleterre : c'était sans compter avec les immenses possibilités de ressourcement que lui offraient son industrie et son empire colonial et qui pouvaient s'avérer capable de contrebalancer les non moins immenses dépenses nécessitées par la poursuite de la guerre. Quant au mépris des gouvernements anglais pour l'opinion pacifiste du peuple, il n'était sans doute ni moindre, ni pire que dans tout autre pays européen, à la même époque. Enfin, on peut peut-être se demander, même si les tableaux horribles que Hennings donne de la misère en Angleterre sont probablement justes, s'il n'a pas confondu son désir de voir enfin l'Angleterre mise en dehors du jeu avec la réalité, car, non seulement la chute qu'il semble annoncer en 1796, ne se produira pas, mais

124. G Z, 1796 I 9, page 108 : "(...) der wahre Staatsmann sieht ein, daß <sup>Gewerbe</sup> Gewerbe<sup>erzeugt</sup>, Fleiß den Fleiß belebt, und daß nur Nationen, die keine Aufmunterung aus ihrer Trägheit wecken kann, das Aufblühen auswärtiger Staaten zu beneiden Ursache haben".

125. Ibidem, page 109 : "Verbunden haben sie Ludwig XVI. zum Scheiterhaufen, und Nationen, wie England, an den Rand des Abgrundes geführt".

l'Angleterre finira par "gagner" la guerre et par retenir l'Empereur français en captivité. Hennings brosse un tableau idyllique de la paix qui aurait pu régner en Europe, si l'Angleterre n'avait pas voulu, à tout prix, faire la guerre : "C'est ainsi que l'heureuse France également aurait, à côté d'elle, encouragé chaque Etat d'Europe dans lequel règne la liberté de profession et d'activité, à jouir des fruits des arts de la paix et c'est ce cheminement serein du bien-être qu'une politique envieuse, rancunière, sanglante a réduit à néant" (126). En février 1800, Hennings décrit l'état de l'opinion anglaise qui réclame la paix et, parallèlement, la montée en faveur de l'opposition, puis il résume les conséquences néfastes et les effets pervers de la guerre sur la vie économique de l'Angleterre, point par point. Il cite, en cinquième position : "5) le blocage du commerce, alors que les stocks de marchandises sont énormes, a) par l'absence de débouchés, b) par les banqueroutes internes et externes que cela entraîne et c) par le blocus né de la fermeture et de l'interdiction d'accès aux ports ou de toute autre perturbation de la circulation commerciale et, enfin, 6) le renchérissement, en Grande-Bretagne et en Irlande, des marchandises de première nécessité" (127). L'Angleterre asphyxie sous l'abondance et meurt de faim, en dépit de sa suprématie sur les mers. Hennings apporte ici la preuve par l'exemple de l'importance du commerce face à l'indus-

126. Ibidem, page 108 : "So würde auch das glückliche Frankreich ieden Staat von Europa, in dem Freiheit der Gewerbe und des Fleisses herrscht, neben sich aufgemuntert haben, die Früchte der Künste des Friedens zu geniessen, und diesen heitern Fortgang im Wohlstand warf eine neidische, rachsüchtige, blutdürstige Politik über den Haufen".

127. G Z, 1800 II 8, page 168 : "5) die Handelsstockung bey einem ungeheuren Waarenvorrathe, a) durch mangelnde Abnehmung, b) durch die dadurch verursachten ein und ausländischen Bankerotte, und c) durch die, vermittelt der Verschließung und Blockirung der Häfen oder der sonst gestörten Handels Circulation, entstehende Sperre, und endlich, 6) die in Großbritannien und Irland herrschende Theurung der ersten Bedürfnißwaaren".

-trie et à l'agriculture dont l'activité s'étouffe, dès lors que le commerce cesse. La même situation se poursuit en Angleterre, puisqu'en mai 1801, Hennings rapporte que des commerçants, des industriels et ouvriers de la laine se sont réunis à Wackefield, le 30 janvier 1801, pour faire une pétition en faveur de la paix, pétition qui obtint vingt mille signatures. Hennings répète, à cette occasion, la maxime qui condamne la politique de blocage du commerce pratiquée par les Anglais, politique contraire aux intérêts mêmes de l'Angleterre : "(...) à aucun Etat, une liberté générale du commerce n'est plus profitable qu'à celui qui a le plus de marchandises à mettre sur le marché et (...) tout comme un Etat doit lui-même souffrir de la faim, s'il veut en faire mourir un autre de faim, car le blocage du commerce est toujours là le plus sensible où sont les plus grands besoins, de même s'appauvrit un Etat qui veut anéantir ses acheteurs et non les enrichir en même temps que lui" (128). Les lois du commerce sont exactement à l'opposé des lois de la guerre. Alors que la guerre a pour but de détruire les autres et pour effet de se détruire soi-même, le commerce a pour but de s'enrichir soi-même et pour effet d'enrichir les autres. C'est donc cette simple logique commerciale qui fait que Hennings préfère la paix. Tout le monde profite de la paix, alors que tout le monde souffre de la guerre, le vainqueur tout comme le vaincu. Le choix de Hennings est un choix de simple bon sens : il préfère le commerce et l'enrichissement

128. G n J, 1801 V 5, page 62 : "(...) keinem Staat (ist) ein allgemein freier Handel vortheilhafter, als dem, der die meisten Waaren zu Markt zu bringen hat, und (...) so wie ein Staat selbst Hunger leiden muß, wenn er einen andern aushungern will, weil die Sperrung des Handels immer da am ersten fühlbar wird, wo die größten Bedürfniße sind, eben so ein Staat verarmt der seine Abnehmer zu Grunde richten, und nicht mit sich bereichern will".

général à la guerre et à la pauvreté généralisée. Il entend, par commerce, le commerce international qui a besoin de la paix pour prospérer et non pas les misérables spéculations commerciales à court terme des profiteurs de guerre. En octobre 1802, Hennings fait à nouveau l'historique de la politique anglaise et critique le désir de l'Angleterre d'avoir le monopole des mers : "L'exclusivité du commerce anéantit certes l'activité d'autres nations ; mais où donc l'Angleterre trouva ses acheteurs, où une compensation pour le sang et l'argent qu'elle a sacrifiés à l'idée stupide du monopole commercial ?" (129). L'essor effectif du commerce lié au monopole des mers resta, malgré tout, artificiel et n'arriva pas à masquer, en tout cas, la dégradation rapide de la situation intérieure du pays. "La classe ouvrière s'enfonça, par paliers, dans la pauvreté et entraîna dans sa chute les autres classes de la société bourgeoise (...)" (130), tels furent les résultats de la guerre, "dans sa première époque", comme ils se trouvent relatés dans *Morning Chronicle*, journal volontiers cité par Hennings et souvent opposé à la politique de William Pitt. Cette description met en évidence le processus de prolétarianisation progressive de la classe des ouvriers et des petits bourgeois en Angleterre qui est attribué, ici, aux seuls effets de la guerre, mais qui se poursuivra et s'accélèrera même au siècle suivant, pour des motifs inhérents à l'organisation industrielle : la guerre n'a probablement joué, ici, qu'un rôle de catalyseur ou de révéla-

129. G n J, 1802 X 3, page 140 : "Der ausschließende Handel vernichtete freilich die Thätigkeit anderer Nationen ; aber wo fand denn England seine Abnehmer, wo Ersatz für das Blut und Geld, welche es dem thörichtem Gedanken des Alleinhandels aufopferte ?".

130. Ibidem, page 139 : "Die arbeitende Klasse sank Stufenweise zur Armuth herab, und riß die andern Klassen der bürgerlichen Gesellschaft mit sich nieder (...)".

-teur de ce nouveau problème lié avant tout à l'industrialisation. En outre, on peut remarquer un écart important entre la situation extérieure brillante de la Grande-Bretagne avec sa prééminence incontestée sur les mers et l'étendue de son empire colonial et une situation intérieure si dégradée que la population sera en proie à la famine. Hennings traque la misère partout où elle se trouve. Elle n'est pas uniquement confinée sur les îles britanniques, mais fait rage aussi dans les chaumières du Holstein. Hennings raconte, dans un article poignant intitulé "Misère humaine" (131), comment il a été amené à aider une pauvre famille de paysans, durant le rude hiver de 1795 où des enfants mouraient de froid dans leur lit. Face à cette misère anonyme, il oppose les dépenses inconsidérées des "Grands" et surtout le gaspillage dû aux guerres et à la course aux armements : "Mais que fait-on pour la misère dans les chaumières, (...) que fait-on pour la poule au pot de la grande masse ? O, si seulement les Grands utilisaient à cela les moyens (...) qu'ils ne font que trop souvent gaspiller dans la dévastation de leur Etat et d'autres Etats par de funestes guerres et armements de guerre, à combien de misère pourrait-on porter remède !" (132). Avec l'allusion à "la poule au pot", nous sommes renvoyés à la politique économique de Henri IV et de Sully en France, à la fin du XVIème siècle. Hennings déplore manifestement que les préoccupations sociales et humanitaires passent, aujourd'hui, au second

131. G Z, 1795 III 12, pages 346 à 349 : "Menschliches Elend".

132. Ibidem, page 349 : "Aber was ist für das Elend in Hütten, was ist für das Huhn im Topfe des grossen Haufens geschehen ? O wendeten die Grossen hiezu die Mittel an, (...) die sie nur gar zu oft in Verheerung ihrer und anderer Staaten durch unseelige Krieg und Kriegszurüstungen verschwenden, wie vielem Elend könnte abgeholfen werden".

plan, ou même soient occultées par la politique de prestige et les dépenses militaires liées aux guerres. Cette option de Hennings en faveur de la paix se fonde ici sur des considérations sociales ou économiques et se démarque ainsi d'une simple prise de position neutraliste révisable à tout moment.

#### **4) Le libéralisme économique**

La guerre est donc l'ennemie mortelle de l'économie, car elle coupe les routes maritimes et perturbe les équilibres intérieur et extérieur. Le système politique, quant à lui, ou la forme de gouvernement, est pour Hennings, en matière d'économie, complètement indifférent, voire interchangeable : la meilleure chose que puisse faire un Etat, quel qu'il soit, en faveur de l'économie, c'est, de toute manière, de "laisser faire". Cette optique libérale contraste avec l'autorité et la fermeté qu'exige Hennings, par ailleurs, de tout gouvernement. La libre circulation à l'échelle de la planète semble même devoir entrer quelque peu en contradiction avec cette exigence qui suppose notamment la surveillance étroite des personnes ou la mise sous contrôle sévère du droit de réunion. Enfin, ce libéralisme ne se dégage pas encore totalement des théories pédagogiques du siècle des Lumières qui voit dans l'instruction ou l'éducation des foules et le respect de toute autorité, qu'il s'agisse du monarque, du pasteur ou du maître d'école, le remède universel et infaillible à tous les problèmes politiques, sociaux ou économiques. Sur l'arrière-plan de cet optimisme pédagogique hérité du passé, cette forme de libéralisme se caractérise en outre par l'émergence d'un nouvel opti-

-misme fondé, cette fois, sur cette conviction que la plus totale liberté économique, dans tous les domaines commerciaux ou industriels, serait à elle seule capable de résoudre tous les problèmes d'une société. Ce double espoir n'a cependant pas tenu toutes ses promesses, face à la mécanisation et à l'industrialisation grandissantes. Hennings, attaché à l'équilibre démographique, semble avoir prévu et redouté certains dérapages du capitalisme, comme la concentration des capitaux et de la main d'oeuvre dans des villes de plus en plus gigantesques (133). Caspar Voght a bien décrit, en Grande-Bretagne notamment, la naissance de ce nouveau pauvre, le prolétaire, mais il n'a pas totalement perçu sa spécificité et l'a rangé, avec les autres pauvres, dans la classe indistincte des couches "inférieures" de la société (134).

C'est autour de ce double principe de l'éducation et de la liberté économique que Hennings veut voir s'organiser la société : "Nous ne pouvons donc pas, si nous sommes (...) persuadés de la nécessité d'éclairer le peuple, oublier que la liberté d'entreprise, là où on l'a favorisée, est devenue le premier pilier des Lumières, et que, par conséquent, pour éclairer le peuple, plutôt qu'avec la raison, la religion, des écoles et des séminaires, on doit d'abord commencer par la liberté d'entreprise dont l'empêchement est aussi peu sage que contraire au droit" (135). La liberté

133. Voir citation de la note 92.

134. Voir citations des notes 96 à 99.

135. G n J, 1801 IV 3, page 393 :

"Wir können daher, wenn wir (...) von der Nothwendigkeit der Volksaufklärung überzeugt sind, nicht verkennen, daß Gewerbefreiheit da, wo man sie begünstigt hat, die erste Stütze der Aufklärung geworden ist, und daß man daher, um das Volk aufzuklären, eher als mit Vernunft, Religion, Schulen und Seminarien, den Anfang mit der Gewerbefreiheit machen muß, deren Zwang eben so unweise, als widerrechtlich ist".

de l'activité économique est même un préalable à l'éducation du peuple qui doit, de son côté, rester proche des préoccupations concrètes de chacun et répondre à des besoins réels : "L'essentiel de l'instruction ne consiste donc pas à donner à l'homme un savoir fait de connaissances, mais à le rendre capable de se procurer le savoir dans toutes les connaissances qui lui sont utiles" (136). Il faut donc des têtes bien faites, plutôt que des têtes bien pleines : "Les enfants ne doivent pas être érudits, ils ne doivent qu'apprendre à apprendre" (137). Le terme de Lumières ("Aufklärung") prend ici un nouveau souffle et une nouvelle ampleur : les Lumières ne sont pas seulement un mode de pensée, mais également un mode de vie. Ce terme désigne, en même temps, les conditions favorables de bien-être et de prospérité qui constituent le préalable à tout "éclaircissement" du peuple et qui, tout compte fait, ne sont pas loin de constituer peut-être l'essentiel de cet "éclaircissement", car si un peuple est heureux, pourquoi s'embarrasserait-il encore à apprendre et que devrait-il donc apprendre de plus ? Hennings subordonne la pédagogie aux impératifs économiques et à l'aspect pratique de tout enseignement. Il semble vouloir faire de l'aisance matérielle le premier maître à penser du peuple, tout comme il fait de la "libre activité" le moteur du bien-être et de la croissance démographique, qui, pour lui, sont indissolublement liés. Comme pour répondre à Hennings qui fait l'éloge de l'abolition du servage au

136. Ibidem, page 392 :

"Die Hauptsache der Unterweisung besteht also nicht darin, dem Menschen Unterricht in Kenntnißen zu ertheilen, sondern ihn fähig zu machen, sich in allen ihm nützlichen Kenntnißen Unterricht zu verschaffen".

137. Ibidem, page 392 : "Kinder müßen nicht gelehrt seyn, sie müßen nur das Lernen lernen".



Danemark (138), Caspar Voght montre du doigt l'oppression dont sont victimes les catholiques irlandais et la rend responsable du marasme économique du pays : "(...) l'Angleterre est le pays de l'industrie. L'Irlande le pays de la misère et de la paresse. Ainsi en va-t-il de tous les Etats sur le continent, car seule les plus grandes liberté et égalité civiles peuvent produire de l'industrie et ne manquent pas d'en produire, après un certain temps" (139). Il entend par "liberté et égalité" civiles, l'abolition du servage ou de l'esclavage et le libre accès pour chacun, selon ses possibilités, ses goûts et ses mérites, à toute forme de qualification et de profession. Toute politique interventionniste de l'Etat est coûteuse et vaine, c'est "l'esprit de la nation" qui "prend en charge son bonheur" : "(...) (L'esprit de la nation) se forme lui-même, dès que les obstacles de l'ordre social à l'envers qui est le nôtre sont écartés du chemin. Il en est de l'éducation de l'humanité comme de l'éducation de l'être humain. C'est le libre développement des forces qui fait l'homme" (140). Tout comme Hennings, Voght pense que c'est la liberté, la liberté physique et l'absence de contraintes économiques, qui prime l'éducation et qui, d'ailleurs, la rend seulement possible. Le terme de "liberté d'entreprise" ("Gewerbefreiheit") désigne donc tout aussi bien la liberté de l'initiative privée que l'absence de contraintes arbitraires touchant toute activité,

138. Voir note 48.

139. G Z, 1796 V 5, page 601 : "(...) England ist das Land der Industrie. Irland das Land des Elends und der Trägheit. So geht es fast allen Staaten auf dem festen Lande, weil höchste civil Freiheit und Gleichheit allein Industrie hervorbringen kann und sie nach einer gewissen Zeit unfehlbar hervorbringt".

140. Ibidem, page 602 sq. : "(...) (Der Sinn der Nation) bildet sich selbst, wenn nur die Hindernisse unserer verkehrten gesellschaftlichen Ordnung aus dem Wege geräumt sind. Es ist mit der Erziehung des Menschen. Die freie Entwickelung der Kräfte macht den Mann".  
der Menschheit wie mit der Erziehung

c'est-à-dire qu'il sous-entend aussi l'égalité de tous, au sens où l'entendaient Hennings, et probablement Voght, d'égalité des chances pour tous. Quant aux contraintes qu'ils rejettent tous deux, ce sont celles héritées de la société médiévale, organisée de façon rigide en corporations et jurandes, et où de simples privilèges de caste l'emportaient bien souvent sur la valeur et le mérite des individus.

L'Etat doit simplement assurer une forme de gérance. En tout cas, il n'a pas à se mêler de tout, sous peine de n'arriver à rien. Cet auteur anonyme qui a traversé la Groningue en 1796 nous livre, dans une lettre, ses propres convictions économiques, selon lesquelles l'initiative privée est toujours préférable au dirigisme de l'Etat. Il fait l'éloge des paysans hollandais et critique ceux de la Weser qui, à cause de l'absence de canaux de drainage, n'obtiennent pas le même succès : "Quand viendra le temps où ces paysans (...) des régions du littoral cesseront, en ce qui concerne toutes les entreprises reconnues comme étant d'utilité publique et comme faisables, de regarder, avec une inactivité infantile, vers le haut, comme si le plus excellent des gouvernements était capable, d'exécuter, avec la rapidité et les avantages que confèrent les forces privées et bien conduites de tout un petit territoire aisé, des installations de ce genre" (141). Il est tout à fait paradoxal de critiquer l'"infantilisme" des citoyens, même des plus nantis, en matière d'économie, alors que c'est la qualité qu'on attend précisément d'eux, sur le plan politique, quand ils ne sont que les sujets

141. G Z, 1798 V 1, page 6 : "Wann wird doch die Zeit kommen, wo diese (...) Marschbauern aufhören werden, bey allen, als gemeinnützig und ausführbar anerkannten Unternehmungen, mit kindischer Unthätigkeit nach oben zu schauen, als ob selbst die vortreflichste Regierung im Stande wäre, dergleichen Anstalten mit der Schnelligkeit und den Vortheilen, welche die wohlgeleiteten Privatkräfte eines ganzen wohlhabenden Ländchens gewährt, auszuführen".

d'un monarque éclairé. On peut donc constater que les conceptions économiques libérales de ces hommes des Lumières sont généralement en avance sur leurs conceptions politiques. Dans un article sur l'Islande, possession danoise, l'auteur indique que la situation commerciale de cette île a souffert de l'absence de concurrence due à une situation de monopole. L'auteur est totalement opposé à l'utilisation de fonds publics pour relancer le commerce de l'île. Il est donc contre l'aide de l'Etat ou les subventions publiques : "(...) je crois que, en particulier dans un pays pauvre et dépeuplé, le commerce ne peut être mis en marche que par une complète liberté et que, là où ce moyen échoue, c'est la nature du pays qui s'oppose au commerce" (142). Hennings se déclare également pour une totale liberté des échanges commerciaux. Après avoir dénoncé l'illusion de croire que l'Etat puisse intervenir de façon efficace dans les moeurs des habitants, il réaffirme, à propos de l'Angleterre qu'il prend comme contre-exemple, son propre credo économique. Hennings, qui vient de citer des exemples d'"affaires de police intérieure" dont l'Etat n'avait, selon lui, pas à se mêler, dénonce les effets pervers de tout interventionnisme : "Tous ces objets prouvent combien peu les efforts isolés d'un gouvernement rapportent, dans des affaires de police ; mais l'exemple le plus frappant est incontestablement que, par le soin que le ministère d'un Etat commerçant considère comme nécessaire à l'approvisionnement du pays, il détruit le

142. G Z, 1798 XI 4, page 348 : "(...) ich glaube, daß, besonders in einem armen und entvölkerten Lande, der Handel lediglich durch völlige Freiheit in Gang gebracht werden kann, und daß wo dieses Mittel fehl schlägt, die Natur des Landes dem Handel entgegen ist".

seul moyen naturel qui l'assure, la liberté du commerce" (143). Cette condamnation vise à la fois l'"interdiction d'exporter des céréales" et la proclamation des "lois martiales" en Irlande. Comme Adam Smith, Hennings pense donc que, dans le domaine économique, il existe quelque chose comme un ordre "naturel" qui permet de réguler les besoins et d'établir les équilibres au mieux des intérêts de chacun. Les gouvernements n'ont donc pas à intervenir dans ces mécanismes délicats, sous peine de gripper la machine et de dénaturer le processus.

A ceux qui pensent que l'Angleterre perdrait sa prépondérance commerciale, si elle faisait la paix, Hennings répond en démontant les ressorts qui font de ce monopole une situation malsaine et une menace pour le commerce en général : "Déjà dans le terme de monopole commercial, il y a une contradiction. C'est contre la nature du commerce qu'il soit exclusif et le fait d'une seule nation ; il a besoin pour son existence de réciprocité, il ne se laisse pas envisager sans échange ou troc" (144). Hennings s'attaque ici un peu à une forme de protectionnisme belliqueux qui pousse l'Angleterre à ne commercer qu'à l'intérieur de son propre empire, si gigantesque soit-il, et à essayer de détruire le commerce des autres nations. Hennings nomme paradoxale cette politique, selon lui, aberrante : "Aucun système ne peut être (...) plus pernicieux en soi et plus

143. G n J, 1801 VII 7, page 268 :

"Alle diese Gegenstände beweisen, wie wenig die einzelnen Bemühungen einer Regierung in Polizeisachen fruchten ; aber das auffallendste Beispiel ist unstreitig daß bei der Sorgfalt, die das Ministerium eines handelnden Staats zur Approvisionnement des Landes nöthig erachtet, es das einzige dazu natürliche Mittel, den freien Handel vernichtet".

144. G n J, 1801 IX 4, page 32 : "Schon in der Benennung des Alleinhandels liegt ein Widerspruch. Es ist wider die Natur des Handels, daß er ausschließend und einer Nation allein sey, er erfordert zu seiner Existenz Gegenseitigkeit, er läßt sich ohne Wechsel oder Tausch nicht gedenken".

contraire au but poursuivi que le système anglais qui utilise des sommes énormes pour affirmer sa prééminence maritime ou monopole du commerce. Cela veut dire, en d'autres termes, placer la grandeur de son commerce dans une éternelle guerre qui est dirigée vers la destruction du commerce" (145). Il se s'agit plus, pour l'Angleterre, dans un esprit simplement colonial, "d'élargir son activité par la conquête, mais de l'enrichir par la destruction de l'activité d'autres nations" (146). On comprend mieux, dès lors, pourquoi ce qui équivaut à une déclaration de guerre larvée et inofficielle de l'Angleterre à toutes les nations commerçantes a pu également amener la grande bourgeoisie marchande de l'Allemagne du Nord et de l'Etat danois à éprouver, par delà une certaine adéquation avec certains principes révolutionnaires, quelque sympathie pour la France. C'est peut-être cette guerre commerciale sans pitié, ainsi que l'attaque de Copenhague par les navires anglais, le 2 avril 1801, puis à nouveau en 1807, qui ont amené le régent du Danemark, le futur Frédéric VI, à finalement prendre le parti de la France. Pour Hennings, la splendeur maritime et la grandeur commerciale de l'Angleterre sont artificielles, car elles ne sont bâties que sur du sable. Cette perversion du système explique, selon lui, les situations de pénurie, de renchérissement et de famine observées dans ce pays, alors que, par ailleurs, les entrepôts regorgent de marchandises. Seule, la libre concu-

145. Ibidem, page 34 :

"Es kann (...) kein System in sich verderblicher und in seinem Zweck verfehlender seyn, als das Englische, ungeheure Summen anzuwenden, um Alleinherrschaft zur See, oder Alleinhandel zu behaupten. Das heißt mit andern Worten, die Handelsgröße in einen ewigen Krieg zu setzen, der auf Zerstörung des Handels gerichtet ist".

146. Ibidem, page 36 : "sein Gewerbe durch Eroberung auszubreiten, sondern durch Vernichtung des Gewerbes anderer Nationen zu bereichern".

-rence peut assurer, à long terme, la solidité de l'économie et du commerce d'un pays, ou même la pérennité d'une simple maison de commerce, car c'est dans la compétition qu'on trouve en soi-même l'émulation et les ressources nécessaires pour progresser et pour se surpasser.

Hennings est également contre le monopole des grandes compagnies coloniales. A propos des Indes occidentales, Hennings pense que seule, la libre circulation des produits coloniaux qui sont devenus, sinon des produits de première nécessité comme le sont les céréales, du moins des produits de consommation courante, peut assurer un approvisionnement régulier et stabiliser les prix : "(...) ainsi nous constaterons que, en ce qui concerne les produits des Indes occidentales, les mêmes principes entrent en jeu que ceux qui valent pour la réglementation des céréales, et que la libre circulation est le seul rempart contre la cherté et la pénurie" (147). La profusion et l'écoulement régulier des produits font que les variations de prix restent dans des limites raisonnables : "Mais il est profitable pour tous qu'il y ait une telle profusion des produits, que les prix ne montent ni trop haut, ni ne descendent trop bas, et ni l'un, ni l'autre ne sont à craindre, quand l'activité est libre" (148). Hennings est contre les privilèges des monopoles et pour la liberté du marché, tout comme il est, dans le domaine politique, contre les privilèges de la caste nobiliaire et pour le

147. G Z, 1799 V 6, page 98 : "(...) so werden wir finden, daß bei den westindischen Produkten eben die Grundsätze eintreten, die in der Kornpolizei gelten, und daß freies Verkehr die einzige Schutzwehr gegen Theurung und Mangel ist".

148. Ibidem, page 97 : "Aber für alle ist es vortheilhaft, daß ein solcher Ueberfluß der Produkte da sey, daß die Preise weder zu hoch noch zu tief sinken, und beides ist nicht zu besorgen, wann das Gewerbe frei ist".

libre accès de tous à des postes de responsabilité, en fonction du mérite personnel. Le marché est faussé par les situations de monopole et seule, la libre concurrence peut rétablir la vérité des prix, c'est ce qu'explique Hennings à propos de l'Angleterre qui monopolise la presque totalité de la vente des produits coloniaux et fait peser sur eux de lourdes taxes ou bien, ce qui revient au même, les échange contre des marchandises qu'elle achète aux pays européens à la moitié de leur vraie valeur : les subsides ainsi récupérés sont ensuite engloutis dans la guerre (149). Ainsi, la grandeur de l'Angleterre est-elle, selon Hennings, fallacieuse et surfaite et le prix à payer pour la guerre entraîne la paupérisation de la nation. Ce tableau sombre de la décrépitude des mœurs et de la misère en Angleterre est peut-être, en partie, un effet de l'antipathie de Hennings pour une nation qui exerce sur les autres un tel chantage commercial, même si l'appauvrissement général et le déclassé de la petite bourgeoisie se trouvent corroborés par des citations tirés de *Morning Chronicle* ; mais ce qui semble certain, en tout cas, c'est le contraste marqué entre, d'une part, la gloire extérieure de la Grande-Bretagne, fondée sur son empire et sur ses victoires maritimes, et, d'autre part, une situation intérieure dégradée, attribuée par Hennings aux effets de la guerre, mais qui annonce peut-être déjà aussi l'ère industrielle qui va s'ouvrir.

A propos de l'Angleterre également, Hennings s'est penché sur les raisons qui peuvent expliquer la montée des prix. Après avoir souligné le fait que les mécanismes mis en cause sont extrêmement subtils et com-

-plexes et donc difficiles à déterminer de façon certaine, il explique qu'il y a également des causes purement psychologiques : "La cause qui fait qu'on a tant de peine à indiquer les sources du renchérissement si sûrement qu'on ne rencontre pas de contradiction est que, souvent, cette source manque et que le renchérissement provient bien moins de la vraie pénurie que de la pénurie imaginée, donc qu'on ne peut indiquer de raison propre là où on n'en peut trouver" (150). Hennings reconnaît qu'il y a, dans la fixation des prix, des facteurs irrationnels qui échappent à tout contrôle et à tout calcul et que, par exemple, des mouvements de panique incontrôlés font monter et descendre les prix, sans raison valable. Il reconnaît également que la loi de l'offre et de la demande joue un rôle important dans la détermination d'un prix : "(...) il est malgré tout possible que, sans pénurie, sans accaparement, simplement à cause de la forte demande, les prix se maintiennent si haut, et qu'ils ne descendront pas avant que, une fois la pression satisfaite, la diminution de la demande fasse ralentir les ventes" (151).

La loi de l'offre et de la demande entretient des liens privilégiés avec la notion de "besoin". Il s'agit alors de bien déterminer les besoins d'une population ou d'influer d'une manière ou d'une autre sur ses besoins pour obtenir un changement dans le comportement des acheteurs et donc sur le marché du travail ou dans la qualité d'un produit. Dans un écrit

150. G n J, 1801 I 4, page 29 :

"Die Ursache, warum man so viele Mühe hat, die Quellen der Theurung so sicher anzugeben, daß man keinen Widerspruch findet, liegt darin, daß oft die Quelle fehlt, und die Theurung weit weniger aus wahren Mangel, als aus eingebildeten entstehet, also kein eigentlicher Grund anzugeben ist, wo sich keiner findet".

151. Ibidem, page 31 : "(...) (es ist) doch möglich, daß ohne Mangel, ohne Aufkäuferei, blos der begierigen Nachfrage halber, die Preise sich so hoch halten, und daß sie nicht eher sinken werden, als bis nach befriedigtem Drange, die verminderte Nachfrage den Absatz stocken machen wird".



adressé à la société pour la formation de jeunes apprentis à Copenhague, le pasteur Volckmar de Wesselbuhren fait la démonstration que le besoin est une loi incontournable du commerce qui concerne également les artisans. Il explique pourquoi, en Angleterre, en France et en Hollande, les arts et l'artisanat sont plus florissants qu'au Danemark par "le plus grand luxe des riches de ces pays qui procure à l'ouvrier le plus habile le meilleur débouché et par le fait que, là aussi, la classe la plus moyenne et la plus basse héritent des plus distingués également d'un meilleur goût et de meilleurs modèles et se contentent moins d'un travail bâclé" (152). Il s'agit donc de développer le goût des concitoyens pour remédier à la médiocrité des artisans danois. Cet exemple, ainsi que le fait que Hennings classe délibérément les produits coloniaux dans les marchandises de consommation courante au même titre que le pain (153), prouvent que l'éditeur et ses collaborateurs ne proposent absolument pas, dans la revue, un modèle de société de type spartiate et que même le luxe y est approuvé, à partir du moment où il peut être profitable au plus grand nombre et où il contribue au bien-être et au confort des hommes. L'interdiction d'exporter des céréales qui permet d'assurer, en temps de crise et en temps de guerre, l'approvisionnement des armées et de la population du lieu ne représente pas, pour Hennings, une solution à long terme. Il importe, selon lui, que l'homme d'Etat responsable connaisse exactement les besoins et les provisions disponibles, afin de ne pas recou-

152. G Z, 1798 VI 1, page 132 : "der größere Luxus der Reichen dieser Länder, der dem geschicktesten Arbeiter auch die beste Abnahme verschafft, und daß dort auch die mittelste und unterste Volksklasse von diesen Vornehmern auch einen bessern Geschmack und bessere Modelle erlernt und weniger mit Pfüsarbeit zufrieden ist".

153. Voir citation de la note 147.

-rir, sans distinctions, à des interdits, mais de prendre juste les mesures qui s'imposent : "N'est-ce pas un des premiers devoirs de police du gouvernement qui cherche à peupler les grandes villes, encourager le commerce, multiplier l'activité, qu'il sache exactement combien il faut pour le nécessaire approvisionnement des hommes ?" (154). Le libéralisme de Hennings n'est donc pas synonyme de laxisme. Tout comme, dans le domaine des finances, Hennings réserve au gouvernement le rôle de simple comptable (155), il lui assigne, sur le plan économique, la simple tâche d'observateur chargé d'établir de justes statistiques, même par des moyens qui s'apparentent parfois aux méthodes policières. Le problème qui se pose à l'homme d'Etat est celui de l'adéquation entre la production et les besoins d'un pays, non pour planifier l'économie, mais au contraire pour éviter d'avoir à y légiférer de façon autoritaire. L'opposition de Hennings à tout blocus commercial est si forte qu'il se réjouit même à chaque fois que celui-ci est contourné et que le blé du Holstein et du Mecklembourg, ou bien les céréales de France, parviennent aux Anglais. (Cette dernière information était d'ailleurs fausse et a donné lieu, ensuite, à un démenti). Dans le commerce des produits alimentaires, il n'est pas question, pour Hennings, de faire une distinction entre nations amies ou ennemies et la circulation ininterrompue des produits est la seule loi qui doit régir le commerce.

154. G n J, 1801 VII 8, page 276 :

"Ist es nicht eine der ersten Polizei-Pflichten der Regierung, die große Städte zu bevölkern, Handel zu ermuntern, Industrie zu vermehren sucht, daß sie genau wiße, wie viel zur nothwendigen Versorgung der Menschen erforderlich ist ?".

155. Voir les citations des notes 110, 112, 113 et 115.

Hennings est avant tout un ardent défenseur de la liberté de l'écrit, en même temps qu'un opposant farouche à toute censure de la presse. Mais il se montre, pour toute autre manifestation concrète de la liberté d'opinion, notamment celle qui est liée au rassemblement d'individus, très réservé, voire parfois presque timoré. En revanche, la liberté la plus complète et la plus absolue doit régner en matière économique, une liberté incompatible avec les conditions de la guerre, condamnée par Hennings comme contraire aux intérêts économiques de tous les pays concernés par le conflit, qu'ils soient belligérants ou neutres.

## CHAPITRE V

### LA REVOLUTION FRANCAISE

Lorsque Hennings a commencé à publier son journal, *Genius der Zeit*, en 1794, les esprits de tous les écrivains étaient encore très occupés ou préoccupés par la réflexion sur les bouleversements politiques qui venaient d'avoir lieu en France et dont le développement se poursuivait sous leurs yeux. C'est ainsi que *Genius der Zeit* qui parut jusqu'en 1800, puis sous le titre de *Genius des neunzehnten Jahrhunderts* jusqu'en 1802, rend compte très largement de cette matière qui d'ailleurs occupe la grande majorité des articles publiés dans ce journal.

Certes, August Hennings était citoyen danois et heureux de l'être, mais il évoluait dans le contexte social, économique et géographique de la ville de Hambourg où les familles d'intellectuels et de grands commerçants n'étaient pas franchement hostiles à l'idée d'une République française, et cela dès le début des événements. Nous devrions donc trouver chez Hennings un homme qui s'interroge honnêtement sur ce qui s'est réellement passé, sur ce qui se passe et sur ce qui risque encore de se produire.

Nous chercherons à cerner, parmi les causes généralement avancées concernant le déclenchement des événements révolutionnaires français celles que Hennings considère comme avérées et celles qu'il rejette comme fallacieuses, puis nous nous demanderons quel est l'écho réservé dans *Genius der Zeit* aux applications pratiques et effets politiques de ce grand chambardement.

#### **A/ Causes de la Révolution française selon *Genius der Zeit***

##### **1) Causes énoncées et approuvées par Hennings dans *Genius der Zeit***

Celles-ci sont d'ordre général, maintes fois reprises et commentées dans le journal, ou d'ordre particulier, et sont donc plus spécifiques à la France et à son histoire récente ou lointaine.

Parmi les causes générales, il en est une qui vérifie la thèse de Hennings concernant la solitude du pouvoir et les dangers qui peuvent en découler. Certes, ce n'est pas en ces termes que Hennings s'exprime, mais il n'est pas inutile, pour comprendre son point de vue, de faire un petit retour en arrière, en 1792, où il publie un ouvrage de caractère plus théorique que son journal : *Vorurtheilsfreie Gedanken über Adelsgeist und Aristokratism* ("Pensées dénuées de préjugés sur l'esprit aristocratique et l'aristocratie") (1). Ce traité accuse nommément la noblesse de vouloir sans cesse détruire la royauté. Hennings se retranche, dans sa préface, derrière l'autorité du marquis d'Argenson

1. August HENNINGS : *Vorurtheilsfreie Gedanken über Adelsgeist und Aristokratism*, 1792.

qu'il cite "librement" et à qui il s'associe pleinement : "On dit que (la noblesse) soutient la couronne, mais tout prouve qu'elle l'arracherait bien plutôt aux rois qu'elle ne l'assurerait, si on ne la contenait pas dans ses bornes. On dira, continue-t-il, et là je l'approuve et je conclus avec lui, que les principes du présent traité, favorable à la Démocratie, vont à la destruction de la Noblesse, et on ne se trompera pas" (2). Dans ce qui suit, les attaques de Hennings se précisent : "(La noblesse) est un préjugé vide !" (3). Il qualifie ou plutôt il disqualifie plus loin la noblesse en la traitant d'"informe divinité asiatique" et d'"écoeurante vénération de Lama" (4). Malgré les précautions d'usage sur le caractère général des accusations portées qui, bien entendu, ne visent personne en particulier (5), la vigueur même de ces formules laisse peu de doutes sur les sentiments que Hennings éprouve pour "l'esprit aristocratique".

En effet, c'est l'aristocratie qu'il accuse, tout au fil des pages de *Genius der Zeit*, de former un écran entre le roi et son peuple, d'empêcher que la voix du peuple arrive à ses oreilles, de déformer au besoin la réalité pour empêcher toute réforme salutaire : l'aristocratie veut régner par la flatterie et l'intrigue pour le plus grand malheur du roi et de son peuple.

Dans un article intitulé "Résultats", Hennings analyse ainsi le renversement qui s'est produit : "L'aristocratie a miné en France la monarchie et lui a porté les premiers coups (...). La démocratie est irréalisable, je le reconnais, mais on ne peut se figurer un monarque qui

2. Ibidem, préface, pages IX et X. (L'ouvrage cité par Hennings est : *Marquis d'Argenson : Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, Yverdon 1764).

3. Ibidem, page 16 : "(Der Adel) ist ein leeres Vorurtheil !".

4. Ibidem, page 16 sq., "unförmliche Pagoden-gottheit", "ekelhafte Lama-verehrung".

5. Ibidem, page 12.

ne serait pas démocrate (...), c'est-à-dire maître du peuple. S'il veut être aristocrate, il ne domine ni le peuple, ni les Grands, mais ce sont les aristocrates qui dominent le peuple et le roi avec lui" (6). Hennings poursuit par l'analyse des raisons qui ont conduit le roi de France à sa perte : "Si cette domination va jusqu'à mettre en péril le trône (...), c'en est fait de la monarchie, si elle se jette dans les bras des aristocrates. Ceux-ci crient, certes, que le trône est en danger, et il est bien possible qu'ils aient amené les choses là où elles en sont. Ils affirment encore qu'ils veulent le sauver, et cela est fort possible, mais seulement pour affirmer leur puissance, non pour être les défenseurs de l'autorité royale. Le peuple perce à jour la tromperie, il sait très bien que l'intérêt du trône est totalement différent de l'intérêt de la noblesse. Si le monarque se met alors du côté du peuple, il sera ou restera souverain, comme au Danemark et comme (...) Louis XVI l'eût été, s'il avait fait tout de suite cause commune avec le peuple" (7). Hennings ne nous explique pas plus avant ce qu'il entend par l'alliance directe du roi et de son peuple.

Dans un article qui porte le titre de "La Fayette", Hennings reviendra sur cette idée. Hennings y fustige le "despotisme ministériel"

6. *Genius der Zeit* 1795 II 1, page 162 : "Die Aristokratie untergrub in Frankreich die Monarchie und legte die erste Hand daran. (...). Demokratie ist unausführbar, ich gebe es zu, aber es läßt sich kein Monarch denken, der nicht Demokrate (...) das heißt Herscher des Volks ist. Will er Aristokrate seyn, so beherrscht er nicht das Volk, nicht die Vornehmen, sondern die Aristokraten beherrschen das Volk und mithin auch ihn".

7. *Ibidem*, page 163 : "Geht diese Beherrschung so weit, daß der Thron in Gefahr geräth, (...), so ist es um die Monarchie geschehen, wenn sie sich den Aristokraten in die Arme wirft. Diese rufen freilich laut, der Thron sey in Gefahr, und es mag auch wahr seyn, daß sie ihn dahin gebracht haben. Sie behaupten auch daß sie ihn retten wollen, und das mag auch seyn, aber nur um ihre Macht zu behaupten, nicht um Vertheidiger des Königlichen Ansehens zu seyn. Das Volk siehet den Betrug ein, es weiß gar wohl, daß das Interesse des Throns ganz vom Interesse des Adels unterschieden ist. Tritt dann der Monarch auf die Seite des Volks so wird oder bleibt er souverain, wie in Dänemark un wie (...) Ludwig XVI geworden seyn würde, wenn er gleich gemeinschaftliche Sache mit dem Volke gemacht hätte".

qu'il présente comme "la pire des aristocraties". Bref, c'est l'entourage direct du roi, courtisans et maîtresses, qui corrompt le plus sûrement le gouvernement. Il commente et approuve là encore le marquis d'Argenson : "La véritable constitution de la France fut, comme le dit (...) d'Argenson, depuis longtemps le despotisme ministériel, en soi déjà la plus triste de toutes les aristocraties, mais qui devint encore plus pernicieuse par l'esprit rapace de courtisans et de maîtresses avides" (8). Hennings fait sienne et donne donc une portée générale à cette remarque pourtant écrite sous Louis XV. Hennings enchaîne aussitôt en faisant directement allusion à Louis XVI sur qui le piège s'était effectivement refermé : "Le roi voulut s'arracher, lui et son peuple, à cette situation ; il appela le peuple au secours et lui donna d'abord une existence civile et une valeur politique. Plein de gratitude, ce même peuple était destiné à assurer à son tour l'existence politique du roi, et il l'aurait fait, si une habitude malheureuse contractée dès l'enfance de se faire duper, n'avait pas empêché le malheureux roi de se jeter dans les bras du peuple et si elle ne l'avait pas au contraire poussé à s'en remettre à ceux qui avaient amené à croire que, hormis la réforme, il n'y avait point de salut" (9).

Hennings fait-il là allusion à une éventuelle faiblesse de caractère de

8. G Z 1796 I 9, page 103 : "Die wahre Verfassung Frankreichs war wie d'Argenson (...) sagt, seit langer Zeit der Minister Despotism, dieser an sich schon traurigsten aller Aristokratien, der aber durch den Plünderungsgeist habsüchtiger Günstlinge und Maitressen noch verderblicher wurde".

9. Ibidem, page 103 : "Der König wollte sich und das Volk aus dieser Lage reissen ; er rief das Volk zu Hülfe und gab ihm zuerst ein bürgerliches Daseyn und einen politischen Werth. Dankbar hatte dasselbe dem König wieder sein politisches Daseyn sichern sollen, und würde es gethan haben, hätte unglückliche und von Kindheit an eingesogene Gewohnheit, gegängelt zu werden, den unglücklichen König nicht abgehalten, sich dem Volke in die Arme zu werfen und ihn nicht dagegen verleitet, sich denen zu überlassen, die Frankreich dahin gebracht hatten, ausser dem Wunsch der Reform keine Rettung zu sehen".



Louis XVI ou bien à la mauvaise éducation donnée généralement aux jeunes princes appelés à gouverner, critique que l'on retrouve également chez Jean-Jacques Rousseau (10) ? Il faut reconnaître également que cette image du roi se précipitant "dans les bras du peuple" a quelque chose de bizarre qui traduit peut-être le caractère mystique des relations entre le roi et son peuple telles que se les représentait probablement Hennings. En tout cas, tout ce qui vient entraver ou détruire ce rapport est, pour lui, condamnable.

Si l'étude de ces causes générales ont permis d'établir les principes pernicioseux qui menacent habituellement le métier de roi, il existe également des causes conjoncturelles plus spécifiques à la France.

Hennings dresse le panorama de toutes les causes qui, en France, ont concourru au déclenchement de la Révolution dans un article intitulé : "Correction à apporter aux idées sur la genèse des révolutions" (11). Dès le début de cet article, il remarque que, de toute manière, la tradition de l'émeute existait en France depuis fort longtemps et qu'il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'elle ait abouti à ce qu'on voit aujourd'hui : "Celui qui examine l'histoire de la France depuis la rébellion du maire Pépin, trouvera de tous côtés, des insurrections (...). En un tel pays, avec un tel gouvernement, avec l'histoire précédente que l'on sait, personne ne devrait s'étonner qu'après presque mille années de tumultes, tout se soit ébranlé et que le chaos des désordres se soit pour ainsi dire désagrégé de

10. Jean-Jacques ROUSSEAU : *Du contrat social*, 1762, Livre III, chap. VI : "De la monarchie".  
11. G Z 1797 III 2, page 341 : "Berichtigung der Gedanken über Entstehung von Revolutionen".

lui-même" (12). Hennings voit donc, dans le déclenchement des événements, une sorte de fatalité historique propre à la France, ce qui devrait, par ailleurs, atténuer le rôle des responsabilités individuelles.

Considérant qu'il n'y a pas d'effets sans causes, Hennings pense d'une façon générale que, lorsqu'éclatent des troubles dans un pays, c'est que la situation préexistante était déjà mauvaise. Cela s'applique au premier chef à la France où régnaient avant la Révolution le "matérialisme" et "l'athéisme" qui, selon lui, mènent à "l'immoralité". De plus, l'aristocratie française cultivait comme nulle autre une conception erronée de l'honneur que Hennings appelle "le point d'honneur" et qui n'avait rien à voir avec la véritable "dignité morale" de l'homme. Hennings développe cette argumentation dans un article intitulé "Point d'honneur. Aristocratie achetée" (13) et dépeint ainsi l'effondrement de l'édifice social : "Après que le seul lien solide qui relie les hommes, la religiosité et la moralité (...) eut disparu et que seule fut restée la dépouille de ce semblant d'honneur, tout l'édifice social n'a fait que s'effondrer au premier choc, et, comme les Français avaient à présent perdu également leur semblant d'honneur, ils ne purent qu'apparaître dans la nudité tout à fait horrible ou la totale absence de moralité dans lesquelles nous les avons vus. Lorsque l'Etat s'effondra, on se posait encore des questions, on accusait tantôt celui-ci, tantôt celui-là (...); seul le

12. Ibidem, page 342 : "Wer die Geschichte Frankreichs von dem rebellischen Maire Pipin an zur Hand nimmt, der findet auf allen Seiten Insurrectionen (...). In einem solchen Lande, bei einer solchen Regierung, bei dieser Geschichte der Vorzeit, sollte es keinen befremden, wenn nach fast tausend tumultuarischen Jahren endlich alles in Zerrüttung gerathen ist, und das Chaos der Unruhen gleichsam sich selbst aufgelöset hat".

13. G Z 1796 IV 5 : "Point d'honneur. Geldadel".

temps qui suivit nous a enseigné que le corps de la Nation était complètement pourri lorsqu'il s'abattit sur lui-même" (14). On voit que Hennings dresse un tableau noir et sans complaisance de la situation en France à l'époque révolutionnaire et un peu avant, attribuant ainsi une cause horrible aux effets horribles qui en sortirent.

Hennings ne cessera de se documenter et de s'interroger sur la manière dont tous ces événements ont bien pu se produire, afin de pouvoir peut-être les prévenir ailleurs et les éviter à l'avenir. Il nous livre, en septembre 1798, le fruit de ses lectures dans un article intitulé à juste titre : "Réflexions". Il y réfute ce qu'écrivit Dumouriez, dans son *Tableau spéculatif de l'Europe* et accuse la religion catholique romaine, prédominante en France, d'être à l'origine de toutes les tribulations que ce pays a connues : "Où, est-on amené à se demander, trouvait-on en France, avant la Révolution, bonnes moeurs, lois, religion, foi en la divinité ? Les gens éclairés parmi le peuple étaient pour la plupart sans moralité et presque tous athées : la grande masse qui ne l'était pas se trouvait dans l'ignorance et l'aveuglement les plus grands" (15). Hennings passe sous silence la possibilité d'un lien de cause à effet entre la progression des Lumières et celle du savoir, d'une part, et la progression de l'athé-

14. Ibidem, page 446 sq. : "Nachdem das einzige feste Band, das die Menschen bindet, Religiösitet und Moralitet (...), verschwunden und nur noch die Hülle der Schein-Ehre übrig geblieben war, mußte bei dem ersten Stosse das ganze gesellige Gebäude über den Haufen fallen und wie die Franzosen auch die Schein-Ehre verlohren, mußten sie in der ganz abscheudlichen Nacktheit oder gänzlichen Mangel an Moralitet erscheinen, in der wir sie gesehen haben. Als der Staat zuerst zusammen fiel, wunderte man sich noch, klagte bald diesen bald ienen an (...); die Folge der Zeit hat uns gelehrt, daß der Körper der Nation ganz vermodert war, als er einstürzte".

15. G Z 1798 IX 3, page 25 : "Wo, mögte man fragen, galten in Frankreich vor der Revolution, Sitten, Gesetze, Religion, Glauben an Gottheit ? Die Aufgeklärten im Volke waren größtenteils sittenlos und fast durchgehends Atheisten : der große Haufe, der es nicht war, befand sich in der größten Unwissenheit und Blindheit".

-isme, d'autre part. Il explique la spécificité de cette situation typiquement française par la nocivité du catholicisme ambiant : "Cela est partout le cas, là où la prêtraille catholique tient lieu de religion. C'est elle qui fait que l'on croit tout ou bien rien du tout. Elle ne permet pas la pensée libre, elle n'y habitue donc pas l'esprit ; si celui-ci est aveugle, tout lui est sacré ; s'il se met à voir, tout lui devient objet de dérision. Elle ne connaît pas et elle ne permet pas cet exercice sain de l'esprit qui consiste, par la réflexion, à épurer, selon les critères de la raison, le bien et le vrai qui sont toujours et partout défigurés par les hommes. C'est pourquoi elle n'est pas une religion, elle est hiérarchie" (16). Nous voyons donc que philosophie des Lumières et catholicisme sont pour Hennings non seulement irréconciliables, mais tout à fait inconciliables par définition, que, par nature, les Lumières sont d'essence religieuse et que le catholicisme n'est pas une religion. Hennings répètera constamment que le "papisme" en France y a entraîné d'une part l'athéisme et d'autre part la superstition, contribuant ainsi à saper les fondements mêmes de la monarchie.

Hennings affirme à maintes reprises que les guerres, d'une manière générale, affaiblissent les finances et le commerce d'un Etat et bien souvent font trembler les gouvernements sur leurs assises. Ainsi en est-il par exemple de la guerre de Sept Ans. Dans un article sur "le gouvernement de l'Etat français durant la guerre de Sept Ans", Hennings

16. Ibidem, page 25 : "Dieses ist überall der Fall, wo die catholische Pfafferei, Religion genannt wird. Sie bringt es mit sich, daß man alles oder nichts glaubt. Sie erlaubt kein freies Denken, sie gewöhnt also den Geist nicht dazu ; ist dieser blind, so ist ihm alles heilig ; wird er sehend, so wird ihm alles lächerlich. Die Kraft-Übung des Geistes, durch Nachdenken, das von den Menschen immer und überall entstellte Gute und Wahre vernunftmäßig zu läutern, kennt und erlaubt sie nicht. Sie ist daher keine Religion, sie ist Hierarchie".

nous décrit d'abord l'histoire de France comme un tissu d'intrigues et de corruptions avant de conclure en citant Voltaire sur le bilan catastrophique de cet épisode guerrier du règne de Louis XV : "La France, dit Voltaire, avait été, par sa liaison avec l'Autriche, plus épuisée en six ans en argent et en hommes que par toutes les autres guerres contre l'Autriche en l'espace de deux cents ans (...). Les finances étaient complètement ruinées ; le commerce extraordinairement affaibli, la puissance maritime détruite, les possessions en Asie et en Amérique perdues, et, ce que l'on ne sentait pas à l'époque, les liens qui tiennent ensemble le gouvernement et le peuple étaient rompus !" (17). Cette dernière remarque nous invite à considérer que, dès le règne de Louis XV qui, d'ailleurs, n'était pas sûr de "pouvoir léguer son trône à son petit-fils", se profilaient à l'horizon les nuages sombres de la Révolution déjà contenue dans cette rupture fatidique avec le peuple.

De même, les difficultés dans lesquelles se débattirent les différents ministres des finances de Louis XVI et dont les péripéties forment comme un prélude à la grande Révolution sont dues pour une grande part aux conséquences ruineuses de la guerre d'indépendance américaine dans laquelle Louis XVI avait engagé des troupes : "Necker avait, pour se rendre populaire, mené la guerre américaine sans prélever de taxes, mais, pour en supporter les frais, il avait d'autant mis en péril les finances. On

17. G Z 1794 III 13, page 369 : "Frankreich sagt Voltaire, war durch seine Verbindung mit Oesterreich in sechs Jahren mehr an Geld und Menschen erschöpft worden, als durch alle Kriege gegen Oesterreich in einem Zeitraum von zweihundert Jahren (...). Die Finanzen waren völlig erschöpft ; der Handel außerordentlich geschwächt, die Seemacht vernichtet, die Besitzungen in Asien und Amerika verlohren, und was man damals nicht fühlte, die Bande, die Regierung und Volk zusammen halten, zerrissen !".

le tira de ce péril en le congédiant et on lui rendit ainsi le plus grand des services. Joly de Fleury et d'Ormesson ne furent pas en état de remettre les choses en ordre" (18). Si Hennings à aucun moment ne conteste le bien-fondé d'une telle entreprise, il en dissèque néanmoins avec précision les conséquences fâcheuses du point de vue du coût financier. Puis, devant l'impuissance des ministres successifs à redresser la situation et face aux luttes que se livrèrent alors gouvernement et parlements, le roi dut, à l'invitation du clergé, se résigner, en juillet 1788, à convoquer les Etats généraux pour mai 1789 (19), donnant ainsi involontairement le coup d'envoi à la Révolution. Henning, dans un article intitulé "Convenance et vérité" réaffirme, en note, qu'un gouvernement doit se montrer très ferme face à l'agitation toujours fomentée par quelques intrigants : "Un gouvernement doit (...) être extrêmement jaloux de son autorité, n'y souffrir aucune atteinte, d'aussi loin qu'elle vienne, il ne doit pas rassembler les états, tolérer les clubs politiques (...)" (20). Nous comprenons dès lors que cette convocation des Etats généraux en France devait être pour Hennings sinon une première faute politique, du moins déjà l'aveu et le signe de l'extrême faiblesse de la position monarchique. En effet, cet acte politique dicté par la nécessité, destiné à l'origine à relever les finances du royaume, contenait déjà tous les ingrédients

18. G Z 1797 III 2, page 343 : "Necker hatte um sich populär zu machen, den Amerikanischen Krieg ohne Auflagen geführt, aber um die Kosten herbeizuschaffen, die Finanzen in desto grössere Verlegenheit gesetzt. Man entzog ihn derselben durch seinen Sturz und that ihm dadurch den größten Dienst. Joly de Fleury und d'Ormesson waren nicht im Stande, die Sachen in Ordnung zu bringen".

19. Ibidem, page 355.

20. G Z 1794 XI 7, page 455 sq. en note : "Eine Regierung muß (...) höchst eifersüchtig auf ihre Autoritet seyn, keinen Eingrif, sei er so entfernt, als er wolle, darin dulden, keine Stände zusammen berufen, keine politische Clubs leiden (...)".

d'une Révolution, comme le suggère Hennings.

Par delà Louis XV, il semblerait que Hennings fasse remonter à Louis XIV et à l'absolutisme du Roi-Soleil les germes de la Révolution française. En effet, le château de Versailles ne lui apparaît-il pas comme ayant été le lieu de tous les vices ? Il écrit, en note d'un article décrivant (à tort, comme il le rectifiera par la suite) l'état de désolation actuel du château : "Quelle horreur se dissimulait autrefois sous le masque du paraître, quel désert se dissimule à présent derrière le vide du masque ?" (21). En note d'un autre article concernant les émeutes contre-révolutionnaires de Lyon en mai 1793, Louis XIV, dont la statue trône sur une place, est tout bonnement désigné comme "l'arrière-grand-père de la Révolution" (22). Dans *Annalen der leidenden Menschheit*, nous trouvons, sous la plume d'un certain Philadelphus, une condamnation radicale de Louis XIV à laquelle August Hennings devait probablement souscrire : il apparaît comme un souverain "tout à fait dépourvu de Lumières" et cela en raison de la persécution des protestants (23). Pour Philadelphus comme pour Hennings, protestantisme et Lumières ne font qu'une seule et même cause.

Louis XV, comme nous l'avons déjà vu, ne trouve pas davantage grâce aux yeux de Hennings qui commence un article sur la guerre de Sept Ans par une condamnation sans équivoque de ce roi : "Aucun ne fut, comme chacun sait, plus incapable, parmi ceux qui tinrent le gouvernail

21. G Z 1797 V 2, page 70 en note : "Welche Scheuslichkeit lag ehemals unter der Larve des Scheins, welche Öde liegt ietzt in der Leere der Larve ?".

22. G Z 1794 X 4, page 273 en note : "das Abbild Ludwigs des Vierzehnten, dieses Urgroßvaters der Revolution".

23. A. HENNINGS : *Annalen der leidenden Menschheit*, Tome 1, 1795, page 104.

de la France que Louis XV". Il dénonce le caractère faible du roi et l'emprise de la marquise de Pompadour à qui l'on doit entre autre chose le choix malheureux de l'alliance avec l'Autriche : "La Pompadour gouvernait avec tous les pouvoirs" (24). Hennings raconte dans l'article suivant comment le cardinal Bernis, cet excellent ministre, fut évincé par une cabale de Cour (25). Hennings pense que, d'une manière générale, le "malheureux" Louis XVI a payé pour ses prédécesseurs.

Il est vrai que Hennings se montre plein de compassion pour Louis XVI, cet homme à qui l'on a tout caché : "Qui n'a pas senti son coeur saigner en entendant de quelle manière le pauvre Louis XVI, jusque dans les instants du pire danger, fut abusé ; comment on imprimait et on lui présentait à Versailles des affiches théâtrales, alors même qu'à Paris, en raison de scènes sanglantes, le théâtre était fermé, comment après une partie de chasse, on lui parla de mouvements légers et déjà apaisés, alors même que le peuple prenait la Bastille. Qui ne le prend en pitié, quand on lit que, durant la guerre américaine, il apprenait l'anglais en cachette et se faisait apporter les journaux anglais pour apprendre les défaites de ses flottes ?" (26). Plus que celle d'un roi, c'est l'image pathétique d'un homme extraordinairement seul et désarmé que Hennings nous met devant les yeux, d'un souverain qui était probablement tenu le dernier in-

24. G Z 1794 III 13, page 351 : "Die Pompadour regierte allmächtig".

25. G Z 1794 III 14, pages 370 à 383.

26. G Z 1794 III 11, page 328 : "Wem hat nicht das Herz bey den Erzählungen geblutet, wie der arme Ludwig XVI noch bis in den Augenblicken der größten Gefahr hintergangen worden ist ; wie Comödien Anschlag-Zettel in Versailles gedruckt und dem Könige vorgelegt wurden, als in Paris unter blutigen Scenen die Bühne verschloßen war, wie man ihm nach einer Jagdpartie von leichten und schon gestillten Bewegungen vorsprach, als das Volk die Bastille stürmte ? Wer bedauert ihn nicht, wenn man lieset, daß er im Amerikanischen Kriege heimlich englisch lernte und sich die englischen Zeitungen zubringen ließ, um die Niederlagen seiner Flotten zu erfahren ?".



-formé de ce qui se passait dans son propre pays.

Dans un article où Hennings nous explique la naissance du club des Jacobins qu'il appelle "club de mauvais démons", il assure, prenant ses sources dans un ouvrage "nouvellement paru" et non précisé davantage, que le club est, en fait, né à Versailles : "Que dirait-on, demande notre auteur, si j'affirmais que le club des Jacobins a été fondé dans l'oeil de boeuf de Versailles, et pourtant cela est" (27) et plus loin, Hennings confirme : "Les antiroyalistes les plus décidés avaient élu domicile dans l'oeil de boeuf" (28). Qui étaient donc ces "antiroyalistes" qui complotaient au-dessus et par dessus la tête de Louis XVI ? Des "courtisans mécontents" qui "se piquant de philosophie" prêchaient la nécessité d'une "réforme" qui, si on les avait écoutés, aurait encore plus "malmené le trône que ce qui fut fait par la suite".

Hennings dénonce à ce propos l'ambiance empoisonnée de la Cour où tout n'était que mode, apparat et faux-semblant : "Il devenait de bon ton d'être révolutionnaire républicain" (29). Même la reine, comparée à une "esclave de harems asiatiques" étouffait sous le poids de l'étiquette : Hennings déplore qu'elle n'ait su remplacer ce "fantôme de dignité" par la force et la grandeur d'une "vertu" authentique (30).

Bien sûr, ce rapprochement insolite entre la corruption de la Cour de Versailles et le club des Jacobins relève en partie de la rhétorique, mais il souligne la responsabilité éminente des gens de Cour dans le déclenche-

27. G Z 1795 III 16, page 385 : "Was würde man sagen, fragt unser Autor, wenn ich behauptete, daß der Jacobiner Club im Oeil de Boeuf zu Versailles gestiftet worden sey, und doch ist dem also".

28. Ibidem, page 386 : "Die entschiedensten Antiroyalisten waren im Oeil de Boeuf zu Hause".

29. Ibidem, page 385 sq. : "Es wurde guter Ton, republikanischer Revolutionair zu seyn".

30. Ibidem, page 386.

-ment du processus révolutionnaire. Hennings poursuit sa démonstration en dénonçant "l'amalgame" contre nature qui se produisit dans le véritable club des Jacobins, institué fin 1790, où se mêlèrent "les idées des gens de Cour, des philosophes et du peuple" (31), tandis que s'amalgamaient "les classes sociales et les passions les plus hétérogènes" (32). On reconnaît bien là l'aversion de Hennings pour toute réunion à caractère politique et sa crainte des débordements. Il décrit ensuite comment un groupe d'individus qui s'étaient réunis "sous l'égide de la raison" et nantis des meilleures intentions pour réfléchir sur "le bien général" et rechercher en commun la vérité ont accouché de "l'esprit factieux" et du "fanatisme" qui alimentèrent la Révolution. Un groupe est donc quelque chose d'autre que la somme des individus qui le composent et la tranquillité publique passe, pour Hennings, tout bonnement par l'interdiction de tels rassemblements.

Hennings montre du doigt le duc d'Orléans comme étant le principal instigateur du complot qui s'est ourdi contre Louis XVI et le fait que le duc ait voté la mort du roi semble lui donner raison. L'article "Corrections des idées concernant la genèse des révolutions" relate en détail toutes les intrigues et cabales tramées par le duc pour affaiblir la position royale. Sa résidence, le Palais Royal, devint "le point de ralliement principal des factieux" : "C'est là que furent posés les fondements de la Révolution", déclare Hennings (33).

31. Ibidem, page 388 : "So amalgamirten sich (...) die Begriffe der Hofleute, Philosophen und des Volks (...)".

32. Ibidem, page 388 : "die heterogensten Menschenklassen und Leidenschaften".

33. G Z 1797 III 2, page 357 : "Der Hauptsammelplatz der Faktionisten war in seinem Pallaste, damahls Palais Royal genannt. Hier ward der Grund der Revolution gelegt".

Hennings ne dément pas cette opinion, quand il commente *L'histoire de la conspiration du duc d'Orléans*, écrite par Montjoie. Il affirme alors que seules les faibles lueurs de la philosophie en France ont pu éviter l'avènement d'un nouveau Cromwell : "Si les conspirations contre la maison royale en France, dès le début de la Révolution, n'ont pas atteint leur paroxysme, si Orléans, le 6 octobre et le 10 août, n'est pas monté sur le trône, couvert du sang des siens, si ses noirs desseins ont échoué, c'est que le faible degré d'universalité des Lumières régnant en France a déjà été suffisant pour au moins détourner d'elle ce désastre. Le fait qu'on ait parlé de droits de l'homme, de liberté et d'égalité a empêché Orléans de devenir Gouverneur ou Mirabeau Protecteur (...). Que l'on ait pu ne pas sacrifier toutes les idées lumineuses de l'humanité à la soif de pouvoir de l'usurpateur, c'est ce qui permet encore à la France d'échapper à un Cromwell" (34). Il apparaît déjà, de façon implicite, que la philosophie des Lumières, loin d'avoir été la cause de la Révolution, en aurait probablement limité les dégâts.

La fuite du roi, arrêté à Varennes, a évidemment constitué un tournant essentiel. Le 21 Juin 1791 représente la fin des espoirs de pouvoir maintenir plus longtemps en France la monarchie constitutionnelle. Dans un article très critique sur les *Mémoires* du marquis de Bouillé, Hennings rappelle une "vérité" maintes fois réaffirmée, à savoir que

34. G Z 1798 IX 3, page 17 sq. : "Wenn die Verschwörungen gegen das Königliche Haus in Frankreich, gleich im Anfange der Revolution nicht bis aufs äußerste giengen, wenn Orleans nicht am 6ten October und 10ten August im Blute der Seinigen den Thron bestiegen hat, so ist der wenige Grad der Allgemeinheit einer in Frankreich herrschenden Aufklärung schon hinreichend gewesen, um wenigstens dieses Unheil abzuwehren. Daß von Menschenrechten, von Freiheit und Gleichheit gesprochen wurde, hinderte Orleans Beherrscher, oder Mirabeau Protector zu werden (...), daß man nicht alle lichtvolle Ideen der Menschheit dem Herrscher Geiste des Usurpatoren aufopfern durfte, sicherte damals noch Frankreich gegen einen Cromwel".

Louis XVI était bien seul face à la tourmente, puisqu'une des premières pensées des Grands du royaume (et le marquis n'y fit pas exception) fut "d'émigrer et d'abandonner leur roi et leur patrie" (35). Qui, dès lors, était en mesure de donner un conseil utile au roi ? C'est la fuite qui fut alors conseillée à Louis XVI : "Une chose est certaine : la fuite fut le conseil le plus malheureux qui pouvait être donné au roi, particulièrement si la situation était telle que la décrit Bouillé (...) et si le parti le plus important était celui de la monarchie" (36). Hennings traite le marquis de Bouillé de "courtisan égoïste" qui fit "des préparatifs si voyants et si ostentatoires qu'il eût été étonnant que la chose ne fût pas découverte" (37). Hennings constate avec amertume, et peut-être avec regret, la totale incapacité du personnage. Il reste persuadé que si Bouillé avait suivi La Fayette, si les Grands étaient restés à leur place, le roi et la monarchie auraient été sauvés : "Il est tout à fait incroyable que Bouillé n'ait pas répondu aux déclarations sincères et les plus honnêtes de La Fayette par la détermination la plus résolue et qu'il ne se soit pas précipité les bras grands ouverts dans ceux grands ouverts de La Fayette. Qui peut prédire l'issue d'une révolution ? Mais, selon toute apparence, Louis XVI et la France auraient pu être sauvés de cette façon" (38). La fuite du roi était donc, se-

35. G Z 1798 I 2, page 29.

36. Ibidem, page 39 : "So viel ist gewiß, daß die Flucht das Unglücklichste war, was dem Könige gerathen werden konnte, besonders, wenn die Lage der Sache sich so befand, wie Bouillé (...) erzählt, und die wichtigste Parthei Königlich gesinnt war".

37. Ibidem, page 41 en note : "der egoistische Hofmann" et page 41 : "Die Vorkehrungen, die Bouillé zur Flucht des Königs machte, waren so auffallend und präparatorisch, daß es ein Wunder gewesen seyn würde, wenn die Sache nicht entdeckt worden wäre".

38. Ibidem, page 34 : "Da ist es ganz ungläublich, daß Bouillé nicht die herzlichsten und redlichsten Erklärungen La Fayette's mit der entschlossensten Theilnahme erwiederte und mit offenen Armen den offenen Armen entgegen eilte. Wer kann den Ausgang einer Revolution voraussehen ; aber, allem Anscheine nach, hätte Ludwig XVI und Frankreich dadurch gerettet werden können".

-lon Hennings, une entreprise condamnable dans son principe ; elle n'était pas non plus nécessaire et, ce qui est pire encore, elle fut mal préparée par ses acteurs. A ce propos, Hennings innocente totalement La Fayette, tenu dans l'ignorance par son cousin et qui, comme l'affirme le marquis de Bouillé, aurait perdu la vie, si l'entreprise avait réussi (39).

## **2) Causes généralement avancées, mais récusées par Hennings dans *Genius der Zeit***

La thèse principale de Hennings concernant les causes de la Révolution paraît bien être au bout du compte un complot d'aristocrates, classe égoïste par excellence et toujours prête à usurper le pouvoir. Pour Hennings, le duc d'Orléans fut le chef d'orchestre de cette cabale. Certes, les guerres ont joué indirectement leur rôle, en affaiblissant les finances, offrant ainsi un terrain propice aux manigances de la noblesse. Mais il est des causes que Hennings réfute avec obstination. Parmi elles, nous trouvons l'influence du peuple : pour Hennings, le peuple n'a joué aucun rôle. Le peuple est une simple force d'inertie que seul un choc extérieur peut mettre en mouvement, c'est un simple "instrument" dans les mains d'une poignée d'intrigants par définition mal intentionnés. Hennings fait imprimer en caractères gras, dans un article où il commente la décision de convoquer les Etats généraux : "C'est ainsi que le peuple fut appelé à la rescousse, mais il ne fut jamais qu'un simple outil dans les mains de ses chefs qui le soumirent à l'effroyable tyrannie" (40). Il com-

39. Ibidem, page 41.

40. G Z 1797 III 2, page 355 : "So ward das Volk herbei gezogen, aber immer blieb es nur Werkzeug in den Händen seiner Führer, die es der entsetzlichen Tirannei unterwarfen".

-mente ensuite en ces termes les luttes qui se livrèrent autour de la double représentation du Tiers Etat : "Rien n'était plus facile que de faire entrer le peuple dans le jeu et de faire naître l'agitation dans les esprits, mais, même dans cette affaire qui concernait de si près le peuple, l'agitation n'est pas née dans le peuple même, mais elle fut provoquée par ceux qui voulaient vaincre par le peuple (...)" (41). Hennings compare le peuple à "la machine par laquelle l'esprit de faction devait finalement l'emporter" : "Tout ce qui avait intrigué auparavant s'efforçait à présent de mettre en marche cette machine du peuple pour lui-même" (42).

Devant la constance et l'obstination avec lesquelles Hennings semble vouloir mettre hors de cause le peuple en tant qu'acteur de la Révolution, nous nous devons de nous poser la question de savoir ce que Hennings entendait lui-même par ce concept de "peuple". Il nous y répond d'ailleurs de lui-même, au cours de ce même article : "Ce qui en France constitue l'histoire, peut se déduire aussi de la nature des choses. Quand bien même le peuple est composé de millions d'hommes, il ne fait pas une masse, une unité, ce sont des millions d'individus" (43). Nous touchons là aux théories philosophiques ou politiques de Hennings : "Si ceux-ci doivent produire par eux-mêmes une unité, il faut qu'un intérêt commun les mettent tous en mouvement au même moment". Or,

41. Ibidem, page 359 : "Nichts war leichter, als das Volk ins Spiel zu ziehen und die Gemüther in Gährung zu bringen, aber auch in dieser das Volk so nahe angehenden Sache entstand die Gährung nicht aus dem Volke selbst, sondern ward von denen veranlaßt, die durch das Volk siegen wollten (...)"

42. Ibidem, page 362 : "Alles was vormahls intriguirte, strebte nun die Volksmaschine für sich in Bewegung zu setzen".

43. Ibidem, page 363 : "Das was in Frankreich die Geschichte aufstellet, läßt sich auch aus der Natur der Sache herleiten. Wenn gleich das Volk aus Millionen Menschen besteht, macht es doch keine Masse, keine Einheit aus, es sind Millionen Einzelheiten. Sollen diese aus eigenem Antriebe eine Einheit hervorbringen, so muß ein gemeinschaftliches Interesse alle auf einmahl in Bewegung setzen".

Hennings conclut, bien entendu, à l'impossibilité d'une telle occurrence : du peuple ne peuvent donc sortir tout au plus que des "révoltes" passagères, des "émeutes" isolées, en aucun cas "une action révolutionnaire conduite avec fermeté et organisée" (44). Il ne peut donc pas y avoir de volonté générale allant dans le sens d'une révolution, non pas tant parce que la nature des peuples ne le permettrait pas, mais parce qu'il s'agit là d'une impossibilité d'ordre pour ainsi dire mathématique et logique.

Nous avons déjà vu, à propos du club des Jacobins, que Hennings était farouchement opposé à la formation ou à la participation à ce genre de rassemblement. Quant aux sociétés secrètes, elles ne font pas non plus exception à ses yeux, mais Hennings va même jusqu'à en dénier la possibilité d'existence. C'est ainsi qu'il se refuse à croire qu'un ordre comme celui des Illuminés ait pu, en France, être rendu responsable de la Révolution. Il critique à ce sujet, un écrit contre-révolutionnaire : "L'idée-même que l'illuminisme ait suscité la Révolution en France (qui, dans cet écrit, est toujours nommée rébellion), qu'il soit à l'origine de tous les malheurs de l'Europe, qu'il soit responsable de la faible avancée des puissances de la coalition, qu'il sème la discorde entre les différents généraux ou coalisés etc... est si aventureuse qu'il suffit d'un peu de connaissance de l'homme et du monde pour ne pas y prêter attention"

44. Ibidem, page 364 : "einen Tumult, einen Aufstand, (...), aber kein festgeführtes und organisirtes Revolutionswesen".

(45). Il est bon de préciser qu'il s'agit ici de l'ordre des Illuminés fondé en 1776 par Johann Adam Weishaupt, puis interdit en Bavière en 1785 par l'Electeur Charles-Théodore. Qui sont donc ces Illuminés ? Ces hommes ont voulu porter remède aux maux de la terre en fondant un ordre secret qui serait, en quelque sorte, une alliance des meilleurs. La mission qu'ils se donnaient comprenait également un volet pédagogique de formation de l'individu dans le but de propager les Lumières. Ils noyautèrent les loges franc-maçonnnes et parvinrent à occuper des postes influents. Leur objectif était d'établir par une révolution non-violente une république universelle dominée par la raison, de parvenir, pour ainsi dire, à quelque chose comme un âge d'or de l'humanité où la morale et la raison seraient triomphantes. Ils sont donc assez proches des francs-maçons et inspirés par le mouvement des Lumières. Hennings a toujours soutenu individuellement ceux qui, comme lui d'ailleurs, étaient soupçonnés d'appartenir à cet ordre. Il n'en a cependant jamais été membre lui-même, en raison notamment de sa répulsion et de son désaccord vis-à-vis de toute forme d'association. Une lettre envoyée de Vienne et publiée dans *Genius der Zeit* met en garde contre la confusion qui règne d'une manière générale dans les diverses dénominations de différents mouvements. Cette lettre indique également que Weishaupt aurait mal choisi ce vocable, car il sert habituellement à désigner toute espèce de "rosicrucien, mystique, théosophe, fanatique, rêveur, bigot, dé-

45. G Z 1795 III 14, page 354 sq. : "Die ganze Idee, daß Illuminatismus die Revolution in Frankreich hervorgebracht habe, (die hier immer Rebellion genannt wird,) daß er alles Unglück in Europa stifte, Schuld an den wenigen Fortgang der alliirten Mächte sey, Zwiespalt zwischen den verschiedenen Generalen oder Verbündeten errege u.s.w. ist so abentheuerlich, daß wer nur etwas Mensch- und Weltkenntnis hat ihr keiner Aufmerksamkeit würdigen kann".



-vot, visionnaire, médium" (46) et ce depuis fort longtemps. La secte des Illuminés fondée par Weishaupt n'a en effet rien de commun avec cela. Elle est tout au contraire d'inspiration rationaliste et ce sont peut-être les rapports idéologiques entretenus avec la philosophie des Lumières qui pourrait expliquer le choix-même du terme d'"Illuminé". Le désordre qui règne dans les étiquettes semble par ailleurs renforcer les soupçons qu'on pourrait avoir concernant le caractère réel ou irréel de telles sectes et donc mettre d'autant plus en doute l'appartenance de tel ou tel à telle société, c'est ce que semble sous-entendre l'auteur de la lettre qui, comme le fait Hennings, part en croisade, dans cet article, contre les "obscurantistes", les ennemis de la lumière, de quelque origine qu'ils soient.

Dressant un panorama de la presse "obscurantiste", l'auteur de la lettre se gausse d'une vieille affabulation qu'il trouve rresservie et "réchauffée" dans ces écrits : "Dans tous ces écrits, on trouve régurgitée jusqu'à la nausée l'idée sortie de la cervelle d'un fou que deux Illuminés allemands se rendant à Paris auraient provoqué la Révolution française" (47). L'auteur nomme un certain "Hofmann" comme étant probablement à la source d'une telle invention. Cette fable n'était de toute manière pas inconnue de Hennings, puisqu'il la dénonce également à propos de sa recension des *Fragments concernant la biographie de feu le conseiller secret Bode à Weimar*, un écrit qui veut salir la mémoire de Bode : "Et de quel ordre est l'accusation que (l'auteur) utilise pour noircir Bode ? le fait

46. G Z 1796 I 1, page 3 sq. en note : "Illuminés sind Rosenkreuzer, Mystiker, Theosophen, Fanatiker, Schwärmer, Andächtler, Frömmlinge, Visionäre, Geisterseher".

47. Ibidem, page 23 sq. : "In allen diesen Schriften ist die Tollhäusler-Idee, daß zwei deutsche, nach Paris gereiste Illuminaten die französische Revolution bewirkt hätten, auf die ekelhafteste Art wiedergekäuet".

que Bode ait agi contre le cryptocatholicisme et le jésuitisme, qu'un certain Amelius ait fait un voyage à Paris et que, sans doute, cet Amelius, c'était Bode" (48). Nous sommes en présence de la même théorie d'une conspiration fomentée par deux Allemands qui seraient venus à Paris y déclencher une bien terrible avalanche : la Révolution française. Afin de bien persuader ses lecteurs du caractère farfelu, voire de l'énormité de telles allégations, Hennings résume ainsi, non sans ironie, la prétendue démarche de ces deux Allemands à Paris : "Deux Allemands de la secte des Illuminés s'étaient rendu en 1788 à Paris et avaient inculqué aux franc-maçons de là-bas les principes tendant à renverser la religion et l'Etat, ce sur quoi, dans les loges franc-maçonnnes, étaient nés les comités politiques qui ont produit la Révolution" (49). C'est par la simplicité de ton et le caractère objectif de la citation que Hennings souligne l'aspect dérisoire d'une telle théorie. Dans ce tissu d'inepties, apparaît, comme en filigrane, la dénonciation, par cette même presse, d'un complot franc-maçon, argument que Hennings réfute tout aussitôt en invoquant "Necker, Calonne et l'archevêque de Brienne" qui, selon lui, furent, par leur impéritie, les véritables promoteurs de la Révolution (50). Il est intéressant de signaler que cet écrit contre-révolutionnaire qui montre du doigt, à travers la secte des Illuminés, la franc-maçonnerie, n'est pas

48. G Z 1795 III 14, page 362 : "Und was bringt er um Boden gehässig zu machen für Anzeigen bei ? Daß Bode gegen Kriptocatholicismus und Jesuitismus gewürkt, daß ein gewisser Amelius eine Reise nach Paris gemacht, und daß vermuthlich Bode dieser Amelius sey".

49. Ibidem, page 369 : "Zween Deutsche aus dem Illuminatenorden waren 1788 nach Paris gegangen und hatten die dortigen Freimäurer mit den Religion und Staat umkehrenden Grundsätzen imprägnirt, worauf in den Freimäurerlogen die Comités politiques entstanden waren, welche die Revolution hervorgebracht".

50. Ibidem, page 360.

exempt non plus d'une certaine forme d'antisémitisme, ce que relève également Hennings, avec sobriété, sans faire d'autre commentaire que celui de renvoyer, en note, chacun "au tribunal de sa propre conscience" : "Bode s'y entendait pour s'immiscer, avec l'indélicatesse d'un juif, auprès des Grands qu'il méprisait au plus profond de son coeur ; il s'y entendait, malgré la lourdeur de son corps, pour se faufiler jusqu'auprès de ces dames et, jouant au sentimental et au bel esprit, il les tenait en sa possession (...)" (51). Puis, il est question de son caractère "effronté" et du contraste entre son apparence "bonhomme" et son "coeur empli des plus noires infamies" (52). La duplicité du personnage et le caractère disgracieux de son physique joints à la comparaison avec "un juif" ont déjà sans conteste des relents racistes et anticipent sur la forme que prendra plus tard l'antisémitisme dans la propagande nazie. Sans peut-être en avoir une conscience très claire, c'est cette dérive que dénonce Hennings en clouant au pilori de telles monstruosité. Certes, le terme de "propagande" est réservé, à cette époque et dans les pays allemands, à la presse jacobine ou pro-révolutionnaire, mais Hennings ne se privera pas de dénoncer "le ton jacobin" de la presse royaliste ou contre-révolutionnaire, indiquant en cela que les excès de propagande ne sont pas réservés aux seuls Jacobins qu'il condamne par ailleurs. Si Hennings prend ici nettement la défense des Illuminés et des francs-maçons, c'est uniquement parce qu'il était en accord avec l'idéologie dominante de ces

51. Ibidem, page 370 : "Bode verstand mit der Zudringlichkeit eines Juden sich an die Grossen, die er im Herzen tief verachtete, anzudringen, wußte, bei aller Plumtheit seines Körpers, sich bei den Weiblein einzuschleichen und sie, indem er mit ihnen empfindelte und schöngeisterte gefangen zu führen (...)".

52. Ibidem, page 370 : "Unverschämtheit", "Bonhommie", "ein Herz voll der boshaftesten Ränke".

clubs ou sociétés secrètes dont le but était l'amélioration du genre humain et le bonheur de la société. Hennings, quant à lui, s'est toujours refusé à se joindre à eux, car il estimait que l'appartenance à de tels groupes paralysait plus qu'elle ne favorisait l'action pratique et qu'on risquait également d'y perdre sa liberté de pensée.

Hennings et ses collaborateurs déplorent, dans tous ces ragots propagés par une certaine presse, l'absence quasi totale de preuves concrètes et de documents authentiques. C'est également la remarque d'un auteur qui prend le pseudonyme d'Eunomus dans une "lettre à un ami" publiée dans *Annalen der leidenden Menschheit* (53). Pour lui également, la preuve n'a jamais été faite que l'illuminisme ait pu en France favoriser la Révolution. D'ailleurs, dit-il, les documents les plus secrets sur cette secte ont maintenant été publiés, chacun en connaît les buts. Il pense d'ailleurs, qu'une fois le secret éventé, une telle société n'exerce plus aucun attrait. Eunomus fait une démonstration qui minimise, sans toutefois la nier, l'influence qu'a pu exercer, en son temps, cette secte aujourd'hui, selon lui, complètement disparue. Hennings, pour sa part, souligne que ceux qui poursuivent et réactivent sans cesse cette chasse aux sorcières contre l'illuminisme ou contre la prétendue "propagande" y trouvent finalement un intérêt tout à fait personnel, en tout cas opposé à celui du peuple et à celui du régent : "(...) Celui qui vitupère contre les propagandistes, les Illuminés, l'influence de l'ordre des francs-maçons et autres visions chimériques de même type, soit n'a aucune connaissance du monde, soit a bien plutôt cette [double]

intention :

a) afin d'assurer le maintien des abus et lacunes existants et de détourner l'attention du Prince de ceux-ci en tant que seules sources du déclin des Etats, de donner à voir au Prince une cause erronée des révolutions redoutées et de lui insuffler la méfiance envers son peuple et contre les voix qui s'en élèvent par lesquelles ses yeux auraient pu se dessiller ;

b) de rendre suspects notamment certains écrivains et certaines personnes qu'il hait et de les livrer à la persécution" (54).

Pour Hennings, toutes ces accusations ne sont donc qu'inventions pures et purs mensonges. Il suffit donc de chercher à qui profite le crime : ceux-là même qui se sont ingéniés, hier, à saper les fondements de la monarchie désignent du doigt, aujourd'hui, d'autres coupables pour se blanchir ou même pour continuer à travailler dans l'ombre à leur sinistre besogne de destruction.

Ces hommes de l'ombre, plus couramment désignés dans *Genius der Zeit* sous le terme générique d'"obscurantistes", craignent avant tout, nous venons de le voir, la lumière de la vérité. Ils sont donc, par la force des choses, les ennemis naturels de la philosophie des Lumières et de ses représentants les plus illustres, tout comme des moins connus. Face à

54. G Z 1797 III 2, page 365 ss. : "(...) wer über Propagandisten, Illuminaten, Einfluß des Freimäurer Ordens und dergleichen Chimärische Visionen schreiet, hat entweder gar keine Weltkenntniß oder wol gar die Absicht :

a) um herrschenden Misbräuchen und Mängeln Sicherheit zu schaffen, und von ihnen als den einzigen Quellen des Untergangs der Staaten die Aufmerksamkeit des Regenten abzuziehen, ihm eine falsche Ursache der gefürchteten Revolutionen vorzuspiegeln, und ihm ein Mistrauen gegen sein Volk und gegen die Stimmen in demselben beizubringen durch die ihm die Augen geöffnet werden könnten ;

b) um namentlich gewisse Schriftsteller und Personen, die sie hassen, verdächtig zu machen und ihnen Verfolgung zuzuziehen".

de telles attaques, Hennings innocente dès l'abord Jean-Jacques Rousseau et le *Contrat social*, non pas pour des raisons propres à l'oeuvre, mais pour des raisons tenant à l'usage qu'on peut en faire : "Si, par exemple, nous supposons que le *Contrat social* de Rousseau ait eu une grande influence sur la Révolution française, aucune vérité énoncée dans cet écrit ne peut en être coupable, mais bien plutôt le mauvais usage qu'en ont fait ceux qui ont trouvé moyen, dans leurs cabales, de se servir de ce livre, comme Cromwell s'est servi de la Bible, pour mettre en mouvement une révolution" (55). Selon la même méthode, Hennings, se refusant à argumenter à partir des textes eux-mêmes, met d'emblée hors de cause tous les penseurs politiques qui, de près ou de loin, ont précédé la Révolution, en retournant l'arme de la polémique contre les polémiqueurs eux-mêmes : "Des érudits, même un Voltaire, Rousseau, Mably, Diderot, Montesquieu, quand bien même ils eussent écrit des choses si révolutionnaires fussent-elles, n'auraient jamais provoqué de bouleversement en France, s'il n'y avait pas eu les parlements, un Espremenil, une Cour, un duc d'Orléans et Dieu sait qui encore, et si le gouvernement ébranlé ne s'était effondré sous le poids de ses propres ruines" (56). Pour Hennings, il est clair qu'un homme de plume ne peut

55. Ibidem, page 378 : "Wenn wir zum Beispiel annehmen Rousseaus geselliger Verein habe einen großen Einfluß auf die Revolution gehabt, so ist daran keine einzige Wahrheit dieser Schrift Schuld, sondern der Mißbrauch derer, die in ihren Cabalen Mittel fanden, sich dieses Buch, wie Cromwell der Bibel, zu bedienen, um eine Revolution zu bewürken".

56. Ibidem, page 378 : "Gelehrte, selbst ein Voltaire, Rousseau, Mably, Diderot, Montesquieu, wenn sie auch noch so revolutionair geschrieben hätten, würden nie einen Umsturz in Frankreich bewürkt haben, wenn keine Parlementer, kein Espremenil, kein Hof, kein Herzog von Orleans und wer weiß wer sonst da gewesen, und die zerrüttete Regierung nicht in ihren eigenen Ruinen eingesunken wäre".

être rendu responsable d'aucun des troubles violents qui secouent la société, pour la simple raison qu'il n'existe pas, comme il nous l'a expliqué un peu auparavant dans le même article, de principes qui soient par nature révolutionnaires : "Si des principes ne peuvent mener à la dissolution des formes de gouvernement, mais seulement montrer ce qui n'est pas parfait en elles, ils ne peuvent être révolutionnaires, mais uniquement antirévolutionnaires, dès lors qu'ils contiennent d'indubitables vérités" (57). C'est tout le contraire qui est donc vrai : les écrits des philosophes, loin de susciter des révolutions, devraient, si on les lit attentivement, protéger bien plutôt les gouvernements de toute tentative révolutionnaire. Hennings ne restreint pas seulement sa défense à une seule catégorie d'écrivains politiques, mais il pose une main protectrice sur tous les hommes de savoir, érudits, scientifiques et chercheurs, dans quelque domaine qu'ils aient pu oeuvrer : "C'est en soi une idée effroyable de penser qu'il ne doive pas y avoir, dans le monde des érudits, de Voltaire, Rousseau, Mably, Raynal, Diderot, Frédéric II de Prusse, Champfort, Mirabeau, Condorcet, etc... et que l'on doive se comporter en inquisiteurs vis-à-vis de tous ceux que l'on appelle les hommes à la pensée forte ou génies ; mais on tombe dans l'infiniment mesquin et on trahit, dans les affaires du monde, la plus grande ignorance, quand on veut attribuer aux économistes, aux encyclopédistes et autres la moindre responsabilité d'une révolution qui a surgi pour

57. Ibidem, page 370 sq. : "Können Grundsätze nicht zur Auflösung der Regierungsformen führen, sondern nur anzeigen, was in denselben unvollkommen ist, so können sie nicht revolutionär seyn, sondern antirevolutionair, sobald sie unstreitige Wahrheiten enthalten".

d'autres causes totalement indépendantes d'eux" (58). Bien entendu, Hennings excepte de cette noble catégorie ainsi définie tous les auteurs de "feuilles volantes" qui profitent de l'agitation pour verser de l'huile sur le feu, mais dont l'action reste finalement illusoire, voire dérisoire : "Et si ces grands hommes n'ont pas pu provoquer de révolution, nos feuilles volantes, certes, n'auront pas plus de succès" (59). Hennings considère que, si la littérature, terme pris au sens large et englobant la chose écrite dans son ensemble, est de haute qualité, elle ne peut produire que des vérités bienfaisantes ; si, au contraire, elle est sans valeur, elle est également sans vigueur et son action se meurt aussitôt qu'elle naît : là encore, nous voyons que la subversion ne peut provenir d'écrits, mais d'une volonté individuelle de personnes appartenant bien souvent à une même catégorie sociale désignée par Hennings sous le terme peut-être quelque peu réducteur et simplificateur d'aristocratie. Nous croyons déceler par ailleurs dans le concept de "révolution" chez Hennings une certaine ambivalence : il a, en effet, des connotations négatives, puisque Hennings cherche à en dédouaner systématiquement toute l'élite intellectuelle qui est sa référence habituelle, mais il est également positif, puisque Hennings considère que les écrivains de bas étage et les esprits de faible envergure ne peuvent y avoir part.

58. Ibidem, page 380 : "Es ist an sich ein entsezlicher Gedanke, daß es keine Voltaire, Rousseau, Mably, Raynal, Diderots, Friederich der zweite in Preussen, Champforts, Mirabeaus, Condorcets u.s.w. in der gelehrten Welt geben sollte, und man gegen alle solche sogenannte Kraftmänner oder Genies inquisitorisch verfahren müsse ; aber es fällt ins unendlich kleinliche und verräth in den politischen Welthändeln die größte Unkunde, wenn man diesen Männern, wenn man den Ökonomen, den Encyklopedisten u.a.m. die geringste Schuld an eine Revolution beilegen will, die aus andern, von ihnen ganz unabhängigen Ursachen entsprungen ist".

59. Ibidem, page 380 : "Und haben diese grossen Männer keine Revolution bewürken können, so werden gewiß unsere Flugschriften keinen grössern Erfolg haben".



Après avoir rappelé que Voltaire et Rousseau n'étaient pas coupables "puisque Voltaire a écrit il y a près de quatre-vingts ans et Rousseau trente ans et que personne, jusqu'en 1789, n'a songé qu'ils pourraient provoquer une révolution" (60), Hennings prend aussi la défense des nombreux publicistes et journalistes du temps présent dont il souligne ainsi la grandeur de la tâche : "Les écrivains sont formés par leur époque et agissent en retour sur elle, c'est le cycle naturel des Lumières, et celui qui veut l'empêcher devrait comme Omar brûler toutes les bibliothèques ou (...) éteindre la lumière pour que des imprudents ne s'y brûlent pas. Que des écrivains issus du public agissent en retour sur le public, certes, voilà qui est bien, chacun y gagne en sagesse et (...) c'est le plus grand devoir des gouvernements de marcher avec l'esprit des temps et également de devenir, comme ceux-ci, plus instruits et plus sages" (61). Hennings situe donc son oeuvre et celle des journalistes de son époque dans la continuité directe de celle de philosophes unanimement reconnus comme Voltaire et Rousseau, tous deux morts en 1778. Cette allusion à "l'esprit des temps" nous renvoie certes au titre du journal lui-même, "Génie du temps" : Hennings assignait donc au journalisme de son époque un but élevé, celui d'éclairer les gouvernements en place. Au nom de tous ses con-

60. G Z 1795 III 14, page 358 : "da doch Voltaire seit fast achtzig Jahren und Rousseau seit dreissig Jahren geschrieben haben und bis 1789 keiner daran dachte, daß sie eine Revolution veranlassen würden".

61. Ibidem, page 358 sq. : "Schriftsteller werden durch ihr Zeitalter gebildet und wirken wieder auf dasselbe, das ist der natürliche Kreislauf der Aufklärung, und wer den hemmen wollte, müßte wie Omar alle Bibliotheken verbrennen oder (...) das Licht auslöschen, damit Unvorsichtige sich nicht daran verbrennen. Daß Schriftsteller aus dem Publiko wieder auf das Publikum wirken ist ia gut, dadurch wird iedermann klüger und (...) (es ist) die größte Pflicht der Regierungen mit dem Geiste der Zeiten fortzugehen, und auch, wie diese, gebildeter und klüger zu werden.

-frères, il plaide non coupable en essayant de redonner aux choses leur juste proportion, en soulignant le rôle modeste joué par la presse, rôle qui contraste d'autant plus avec le but élevé qu'il s'est fixé : "(...) si l'on fait d'un écrivain ni plus ni moins que cette catégorie ne le mérite (...), cela devient risible de voir des détracteurs qui veulent à tout prix établir un rapport entre quelque chose de si insignifiant et de si fragile qu'un livre et les soucis de la couronne et du sceptre ou les soucis d'un gouvernement. Un seul objet est digne des trônes eux-mêmes : la vérité ! C'est elle qui doit leur être sacrée, sous quelque forme la plus modeste qu'elle apparaisse, que ce soit dans le livre d'un obscur écrivain ou dans la bouche d'un mendiant" (62). Hennings se fait ici tout petit et il rapetisse à dessein la classe des écrivains pour mieux échapper aux accusations, pour lui nulles et non avenues, de ses adversaires politiques. La presse est, selon lui, la modeste servante des trônes : comment pourrait-elle fomenter une révolution ?

Hennings ne recule même pas non plus devant l'idée de noircir cette corporation à laquelle il appartient afin de faire encore mieux la preuve qu'à cause même de ses défauts, cette classe est totalement impropre à la révolution : tout complot est impossible, car les écrivains ne peuvent "former entre eux une association" et "ils n'en donnent que trop souvent

62. G Z 1794 III 11, page 331 sq. : "(...) wird aus einem Schriftsteller nicht mehr und nicht weniger gemacht, als ein solches Ens werth ist, (...), so fällt es beynahe ins Lächerliche, wenn Tadler etwas so unbedeutendes und hinfälliges, als ein Buch, mit Cron und Scepter oder mit Regierungs-Sorgen in Collision setzen wollen. Nur ein Gegenstand ist selbst Thronen ehrwürdig - Wahrheit ! diese muß ihnen heilig seyn, in welcher unbedeutenden Hülle sie auch erscheinen mach, sey es in dem Buche eines verborgenen Schriftstellers, oder in dem Munde eines Betlers".

les preuves les plus tristes par leurs dissensions scandaleuses, leur manie de la querelle, leur jalousie, leurs écrits diffamatoires et méprisants" (63). Hennings administre là une preuve par la négative et, enfourchant avec joie le cheval de la polémique contre certains confrères, il esquive ainsi tout débat de fond. Il réaffirme indirectement qu'une révolution ne peut surgir d'un débat d'idées, que toute divergence d'opinion n'est qu'accidentelle et ne peut, en l'absence de concertation, déboucher sur une révolution.

Quand Hennings s'exprime sur les causes ou plus précisément sur ce qui ne peut pas être la cause de la Révolution, il fait, certes, une large part à la polémique. Au travers de cette polémique, nous ne faisons qu'entrevoir quelles ont pu être la vigueur et la violence des attaques que se livraient à l'époque, à ce sujet, les journalistes et écrivains, selon leurs opinions ou leurs obédiences personnelles. On peut penser qu'il s'agit sans doute souvent de théories véhiculées davantage dans les pays allemands, car on a peine à croire qu'une explication telle que celle mettant en scène deux Illuminés allemands ait pu trouver un écho, même dans la propagande la plus extrême en France. Hennings passe entièrement sous silence une certaine classe, la bourgeoisie, qui est, pour lui, la classe laborieuse par excellence. Il est probable qu'il la confonde tout simplement avec l'aristocratie libérale, réservant le terme, pour lui méprisant, d'"aristocrates" à ceux qui continuent à penser que seuls

63. G Z 1795 III 4, page 359 : "wie wenig sie unter sich zu einem Bunde taugen, davon geben durch ihre scandaleusen Uneinigkeiten, Zanksucht, Neid, Verläumdungen, Herabwürdigungen nur zu oft die traurigsten Beweise".

donnent des droits les privilèges de la naissance. Le peuple est, en tout cas, comme absent et effacé de cette grande fresque historique. Il existe d'ailleurs une sorte de flottement dans la conception que Hennings a du peuple qui est "Volk" (peuple), quand il est animé du même souffle ou des mêmes sentiments, mais bien plus souvent "Pöbel" (populace), lorsqu'il devient inquiétant, s'agite, se déchaîne, se déchire et se divise en factions. Enfin, Hennings ne semble pas avoir été dénué, malgré l'étendue de sa culture française, d'idées préconçues sur ce pays où il s'empresse de voir, dans la Révolution, l'aboutissement logique de longues années d'erreurs et d'errance, de désordres et de libertinage. De même il réagit, semble-t-il, plutôt en fonction de ses convictions luthériennes, lorsqu'il voit en l'Eglise catholique romaine le ventre qui enfanta le monstre révolutionnaire, tant il est vrai que, dans d'autres pays, le catholicisme n'a pas produit les mêmes effets. En revanche, il trouve des accents sincères et humains et se montre même convaincant lorsqu'il évoque le sort de Louis XVI et c'est finalement l'aveu implicite que la fatalité a pu jouer un rôle de premier plan dans l'enchaînement des événements qui, mis bout à bout, comme les maillons d'une chaîne, ont conduit Louis XVI à l'échafaud et la monarchie, pour un long moment, aux oubliettes que Hennings transcende sa propre polémique et celle de son temps.

## **B/ Les événements de France et leur écho dans *Genius der Zeit***

### **1) S'agit-il d'une Révolution ? Que penser de la république ?**

Hennings s'est vraiment beaucoup intéressé aux affaires de France. Certes, il a cherché, dans de nombreux articles de son journal, à établir les causes objectives des événements, mais il ne s'est pas borné à en demeurer un simple observateur froid et lointain. L'intérêt et même la fougue dont il fit parfois preuve trouvent sans doute leur origine d'une part dans des convictions profondément monarchistes sans cesse réaffirmées, d'autre part dans l'attachement quasi naturel du philosophe éclairé allemand pour la France et le siècle des Lumières français auquel il se réfère souvent. Cette double référence idéologique n'est elle-même pas dénuée d'ambiguïtés, de paradoxes et de contradictions. Le monarchiste Hennings prendra certes la défense du roi Louis XVI contre ses sujets en rébellion, mais le philosophe Hennings récusera, contre toute évidence, toute idée selon laquelle les philosophes éclairés aient pu jouer un rôle quelconque dans le déclenchement et le déroulement du processus révolutionnaire. En escamotant de cette manière toute responsabilité des philosophes, Hennings réussit le tour de force de concilier le monarchisme et l'adhésion aux "idées nouvelles", c'est-à-dire à la philosophie des Lumières. Pour Hennings, il n'y a pas de passerelle entre le monde des idées auquel appartiennent écrivains et philosophes d'une part, et le monde de l'action politique souvent violente ou révolutionnaire d'autre part. Sans doute s'agit-il d'une profonde convic-

-tion, mais on peut se demander s'il n'y a pas là, aussi, de la part de Hennings, une sorte de tactique. En effet, affirmer sans cesse l'innocuité des gens de plumes et des penseurs à l'égard des gouvernements en place revient en quelque sorte à détourner les foudres de la censure de toute activité littéraire ou journalistique. Il ne s'agit nullement, chez Hennings, d'une tactique sournoise à but subversif, mais d'une simple mesure de précaution permettant de garantir la pérennité de toute activité journalistique, qualifiée par ailleurs souvent de très utile aux gouvernants.

Pour bien comprendre la première réaction de Hennings face au déclenchement révolutionnaire, il est nécessaire de faire référence à des textes antérieurs à 1794, date de la première parution du journal *Genius der Zeit*. Ainsi, dans le traité intitulé *Vorurtheilsfreie Gedanken über Adelsgeist und Aristokratism* paru en 1792 (64), alors que Louis XVI vivait encore, Hennings ne semble pas franchement hostile aux derniers développements de la situation en France. Comme nombre d'Allemands de son époque influencés par les Lumières, il fait même preuve d'un enthousiasme modéré et peut-être même d'un optimisme assez aveugle concernant l'avenir de la monarchie en France, illusions qu'il perdra, sans nul doute, lorsque Louis XVI sera exécuté. Après avoir fait l'éloge de la législation au Danemark et en Suède, il semble prendre, quasi furtivement, la France en exemple : "Si, à présent, la voix des Lumières

64. August HENNINGS : op. cit.

montant des différents ordres et des corps de métier constitue le conseil du souverain et si l'opinion du peuple devient ainsi la loi des rois, il n'y a aucun doute que des monarques peuvent faire là [où ils règnent] ce qu'en France le peuple a fait pour lui-même et qu'alors les chaînes tomberont (...)" (65). Hennings avait donc alors plutôt bonne opinion de l'action menée par le peuple français : c'était pour lui un acte libérateur, mais, en tant que monarchiste, Hennings pense que les monarques sont, bien entendu, capables au premier chef d'un tel acte. Puis, saluant "l'achèvement de la constitution française", il pense que la nouvelle constitution sauvera la monarchie : "Si Louis XVI a jamais paru sous un jour aimable, c'est bien à présent, au sein d'un peuple libre" (66). Il pense d'ailleurs à cette époque que le soulèvement populaire favorise autant la monarchie qu'il affaiblit la puissance de la noblesse (67), ce qui n'est sans doute pas pour lui déplaire, car, selon lui, le pouvoir de la noblesse est inversement proportionnel à celui du monarque : affaiblir la noblesse revient donc à renforcer les pouvoirs du monarque. On voit bien que Hennings, sur ce point, s'est trompé, au début, sur la véritable portée et l'enjeu des événements de France.

Pourtant, Hennings ne tardera pas à se rendre à l'évidence et soulignera, à maintes reprises, dans *Genius der Zeit*, le caractère unique et exceptionnel de ces événements et affirmera, cette fois avec clairvoyance

65. Ibidem, pages 49 et 50 : "Ist itzt der Rath des Souverains die Stimme der Aufklärung aus Ständen und Gewerben ; wird so die Volksmeinung Gesetz der Könige, so ist kein Zweifel, daß Monarchen dort thun können, was in Frankreich das Volk für sich that, und daß alsdann die Fesseln wegfallen (...)"

66. Ibidem, page 69 : "Erschien je Ludwig XVI in einem liebenswürdigen Lichte, so ist es itzt in dem Schooße eines freien Volkes".

67. Ibidem, page 58.

et courage, le caractère définitif et irréversible du processus engagé. Dans *Vorurtheilsfreie Gedanken über Adelsgeist und Aristokratism* ainsi que dans *Doctor Martin Luther !* (68), Hennings exhorte très tôt les puissances étrangères à ne pas intervenir dans ce conflit interne à la France pour ne pas envenimer davantage la situation. Il pressent sans doute également que toute intervention extérieure est désormais inutile et ne pourra, de toute façon, plus rétablir le cours ancien des choses.

De la même façon, dans l'article "L'esprit des temps" (69) paru en septembre 1794, August Hennings montre, certes, la France du doigt, en raison des cruautés et des excès dont elle s'est rendue coupable, mais, en même temps, il invite les puissances étrangères, et notamment William Pitt, Premier Ministre anglais, à prendre au sérieux la France en tant que "Nation". Il désapprouve la guerre que Pitt veut mener contre elle, en raison de l'inanité même de cette entreprise : "Même si l'exactitude du but était avérée, ce qui, de toute évidence, n'est pas le cas ici, l'homme d'Etat raisonnable doit quand même céder, en raison de l'impossibilité qu'il y a à l'atteindre. Et veut-on encore des preuves plus fortes de l'impossibilité qu'il y a à libérer la France, pour employer l'expression de Pitt, que celle que nous offre le cours des événements ?" (70). Si Hennings désapprouve la tournure prise par les événements en France, il se

68. August HENNINGS : *Doctor Martin Luther ! Deutsche gesunde Vernunft, von einem Freunde der Fürsten und des Volkes ; und einem Feinde der Betrüger der Einen und der Verräther des Andern*. Zweyte mit Zusätzen und zwey Abhandlungen vermehrte Auflage. Nicht in Berlin, auch leider ! nicht in Braunschweig, eher noch in Wien ! 1793.

69. *Genius der Zeit* 1794 IX 10, pages 62 à 90.

70. *Ibidem*, page 88 : "Selbst wenn die Richtigkeit des Zwecks erwiesen wäre, welches hier offenbar der Fall nicht ist, muß doch der vernünftige Staatsmann wegen der Unmöglichkeit ihn durchzusetzen, nachgeben. Und will man noch stärkere Beweise von der Unmöglichkeit, Frankreich zu befreien, wie Pitt es nennt, als diejenigen, die der Lauf der Begebenheiten uns darbietet ?".



montre en un certain sens respectueux des décisions prises par la Nation française et pressent que toute tentative pour revenir à l'ordre ancien est par avance vouée à l'échec. On peut ne voir là, chez Hennings, qu'un simple souci d'adéquation avec la politique officielle de son pays, le Danemark, c'est-à-dire la neutralité vis-à-vis de la France, mais il s'agit bien plutôt, chez Hennings, d'une conviction personnelle qui se fonde sur le principe de la non-ingérence dans les affaires d'un autre Etat et principalement sur le principe de la condamnation de toute guerre comme contraire à la prospérité commerciale et à l'économie de tous les pays directement ou indirectement concernés.

August Hennings reconnaît et affirme par ailleurs, dans un article intitulé "Marcus Antonius - Pierre de Ramee - Condorcet", publié en mai 1795, le caractère unique, dans le bien comme dans le mal, de la Révolution française : "Aucune révolution ne s'est répandue comme celle-ci. Elle ne peut donc pas non plus trouver son pareil dans l'histoire. Elle a été unique dans ses conséquences et ses déviations pernicieuses. Elle restera aussi –c'est l'espoir de tous ceux qui n'ont pas encore perdu toute croyance en l'humanité– unique dans ses conséquences heureuses et ses bienfaits durables pour le monde d'aujourd'hui et de demain" (71). Pourtant Hennings affirme dans le même article que, si les excès de cette Révolution sont bien sûr condamnables, ils ne sont pas, loin s'en faut,

71. G Z 95 V 1, page 4 : "Keine Revolution wurde so verbreitet, wie diese. Sie kann also auch ihres gleichen in der Geschichte nicht finden. Sie war einzig in ihren verderblichen Folgen und Ausartungen. Sie wird auch, das hofft ein Jeder, wer noch nicht allen Glauben an die Menschheit verlohren hat -einzig in ihren beglückenden Folgen und in ihren bleibenden Wohlthaten für die Mitwelt und Nachwelt seyn".

sans précédents, dans l'histoire de l'humanité : il nous rappelle, à ce propos, les cruautés d'un Marius dans l'antiquité romaine ou les horreurs de la Saint-Barthélémy dans la France du XVIème siècle. Hennings ne cherche pas, par de telles comparaisons, à minimiser le caractère horrible de la Terreur, mais il nous met en garde, à grand renfort d'érudition, contre le fait que de "telles atrocités" sont "bien plutôt" ancrées et "dissimulées au plus profond de la nature humaine" (72). Certes, Hennings ne cache pas, dans cet article, ses intentions polémiques contre "certains journaux" qu'il ne précise pas davantage, mais c'est néanmoins, au premier chef, le moraliste Hennings et sa conception pessimiste de la nature humaine qui s'expriment ici. Cette répétition d'atrocités n'entache donc en rien, pour Hennings, le caractère unique de la Révolution française.

Cependant, on trouve également, sous la plume de Hennings, l'idée inverse que la Révolution française ne serait, au bout du compte, qu'une émeute comme les autres, une émeute de plus parmi d'autres, ce qui contredirait, en quelque sorte, l'affirmation selon laquelle elle serait "unique". Ainsi, nous pouvons lire, en octobre 1794 : "(...) ce qui m'étonne est que l'on connaisse si peu l'histoire qui précède que l'on s'étonne du caractère extraordinaire de l'agitation actuelle de l'humanité et des événements de France et que l'on croit qu'une chose que nous vivons n'ait jamais encore été vécue. Si l'on se familiarise avec l'esprit

72. Ibidem, page 37 : "(...), daß solche Greuel (...) vielmehr tiefer in der menschlichen Natur verborgen liegen (...)".

de l'histoire, ce qui se produit aujourd'hui n'a absolument rien de nouveau, de tout temps, il n'y a jamais rien eu que de l'agitation dans l'humanité (...)" (73). Nous trouvons donc ici, à nouveau, ce même constat pessimiste sur la nature et l'évolution de l'homme et de l'histoire. Comment, dès lors, Hennings pourrait-il condamner davantage cette révolution que tout autre trouble jamais apparu à la surface du globe ? Telle est la question que nous nous posons. Mais, face à cette constatation pessimiste, c'est le pragmatisme de Hennings qui l'emportera : à quoi bon détruire à nouveau ce qui est, broyer à nouveau cette révolution qui a tout broyé, et supprimer ce qui en est résulté au bout du compte ? Plutôt que de revenir en arrière et de remonter le cours du temps, Hennings pense davantage à réformer les choses telles qu'elles sont actuellement, à la lumière de la raison. Nous voyons donc que la position de Hennings face à la Révolution oscille sans cesse entre la condamnation sans appel des excès et une certaine forme d'acceptation du fait accompli que d'aucun pourrait trouver lâche, mais qui n'est en fait, à ses yeux, que raisonnable et constructive.

On aurait pu imaginer que Hennings, farouche partisan de la monarchie, eût pu éprouver quelque sympathie pour la contre-révolution qui, elle aussi, tendait à vouloir rétablir en France le "gouvernement d'un seul". Pourtant, Hennings s'opposera toujours, avec force et conviction, à

73. G Z 94 IX 10, page 74 sq. : "(...) was mich wundert, ist, daß man die Geschichte der Vorzeit so wenig kennt, daß man die itzige Gährung in der Menschheit und die Begebenheiten in Frankreich, als ungewöhnlich, anstaunet, und glaubt, eine Sache, die wir erleben, sey noch nie erlebt worden. Macht man sich mit dem Geiste de Geschichte bekannt, so ist das, was izt geschieht, gar nichts neues, so ist von ie her nichts als Gährung in der Menschheit gewesen (...)"

ce mouvement. Non seulement, il dit sa désapprobation vis-à-vis des pays européens qui poussent à la guerre, sous le prétexte de vouloir rétablir la royauté en France, et qui, comme l'Angleterre, refuseront de faire la paix avec une nation qui n'est pas une royauté, sous le prétexte qu'elle n'offre aucune garantie lors de négociations, mais encore il fait imprimer dans *Genius der Zeit* des articles qui fustigent très nettement la contre-révolution. C'est ainsi que Hennings ouvre très largement les pages de son journal à une série de quatre articles destinés à rectifier des inexactitudes imprimées dans la revue *Minerva*. Ces articles dénoncent sans ambiguïté les menées de la contre-révolution à Lyon, à partir d'août 1792 jusqu'au bain de sang de mai 1793, où nobles et riches, royalistes et Girondins apparaissent finalement comme de vils conspirateurs dont la veulerie le dispute à l'hypocrisie (74). L'auteur de ces articles, qualifié de simple "témoin oculaire", n'y voit d'ailleurs qu'un simple conflit de puissance entre les deux plus grandes villes de France et, malgré quelques précautions oratoires où il proteste de son impartialité et de son parti pris de modération, il ne dissimule pas ses sympathies pour ceux qu'il appelle les "patriotes", c'est-à-dire ceux qui, au bout du compte, sont restés fidèles à la révolution parisienne et à la Convention. Hennings, quant à lui, se contente de commenter en notes ces articles, insistant au passage sur la nécessité du débat contradictoire pour parvenir à la vérité. Il passe donc

74. G Z 94 X 4, pages 263 à 357.

94 XI 10, pages 494 à 522.

94 XII 1, pages 515 à 566.

95 I 8, pages 92 à 129.

sous silence son propre point de vue, mais ne désapprouve, et cela est important, à aucun moment, le récit ou les commentaires de l'auteur. Peut-on en conclure qu'il approuve implicitement cette analyse qui implique également la justification de l'épuration postérieure des Girondins, suspectés d'intelligence avec les royalistes et le parti des émigrés ? Son horreur maintes fois réaffirmée des extrémistes et surtout du parti jacobin nous empêche cependant d'aller jusqu'à une telle conclusion. Cette série d'articles témoigne en tout cas de la liberté de ton dont jouissait *Genius der Zeit* édité en pays neutre, au Danemark, liberté sans doute inconcevable en tout autre pays, alors engagé dans la croisade anti-française.

Conformément à ses principes monarchistes, August Hennings s'exprime, certes, en faveur du rétablissement de la "dignité royale" en France, mais seulement lorsqu'il s'agit de considérations suffisamment vagues et générales sur l'état de la situation en France, comme il ressort du début de l'article intitulé "Résultats" de février 1795 où il exprime en ces termes son espoir de voir les choses s'arranger : "A présent que l'Europe incline à la paix, que la France, fatiguée de son anarchie sanglante, aspire à un ordre solide et qu'on doit espérer qu'elle veuille bien le chercher dans l'anéantissement de l'esprit factieux et le rétablissement de la dignité royale (...)" (75). Ce souhait de Hennings, il est vrai, n'engage que peu son auteur et, en fait, n'exprime que sa propre con-

75. G Z 95 II 1, page 133 : "Jetzt da Europa sich zum Frieden neiget, da Frankreich, seiner blutigen Anarchie müde, sich nach einer festen Ordnung sehnet, und zu hoffen ist, daß es diese in der Zertrümmerung des Factionsgeistes und Wiederherstellung der Königswürde suchen möge, (...)"

-viction intime : selon lui, en effet, seule l'institution royale offre un véritable rempart contre les désordres et l'anarchie. Cependant, Hennings ne propose aucune solution concrète pour mettre en oeuvre ce projet, et même, dès qu'il semblerait s'en présenter une, en la personne du prétendant au trône, le futur Louis XVIII, il paraît la rejeter, en invoquant le caractère ingrat et arrogant du prétendant et le climat d'intrigues qui l'entoure. Le frère de Louis XVI n'a rien appris durant l'exil : "Louis, qui n'aurait jamais dû se nommer roi, s'il avait prêté l'oreille, je ne dis pas aux principes exacts, mes exigences ne vont pas jusque-là, mais simplement à la plus élémentaire intelligence, méconnaît tout à fait l'ampleur du sacrifice de ceux qui partagent à présent son malheur (...)" (76). Hennings pense même que le rétablissement de Louis XVIII sur le trône serait actuellement plus dévastateur qu'une seconde révolution : "On voit d'après le jeu d'intrigues à Blankenburg ce que la France aurait à attendre, si l'ancien gouvernement par les ministres devait être réintroduit et on peut facilement juger combien peu, dans cette voie, on pourra espérer tranquillité et ordre. Ils n'ont certes pas tort ceux qui affirment que si elle devait revoir le jour en France, la Terreur ne viendrait que de ce côté-ci et nullement de la part des Jacobins" (77). Ce jugement est sévère pour le prétendant au trône et sa suite en exil. Nous

76. G Z 97 XII 2, page 423 : "Ludwig, der sich nie hätte König nennen sollen, wenn er, ich sage nicht richtigen Begriffen, so weit gehen meine Forderungen nicht, sondern nur der simpelsten Klugheit Gehör gegeben, verkennt ganz, wie viel ihm diejenigen aufopfern, die jetzt sein Unglück mit ihm theilen, (...)"

77 . Ibidem, page 426 : "Man siehet aus dem Intriguenspiel in Blankenburg, was Frankreich zu erwarten haben würde, wenn die alte Ministercratie wieder eingeführt werden sollte, und kann leicht beurtheilen, wie wenig auf diesem Wege, Ruhe und Ordnung zu erwarten ist. Diejenigen haben wahrlich nicht Unrecht, die behaupten, daß wenn je der Terrorism in Frankreich wieder auftreten sollte, er nur von dieser Seite und nie von den Jacobinern herrühren wird".

voyons bien que Hennings, bien que monarchiste déclaré, n'est pas prêt à donner son aval à n'importe quelle tentative de restauration monarchique. Il se prononce clairement contre un retour pur et simple à l'Ancien Régime et fait, ici, peu de cas de la légitimité des Bourbons.

August Hennings critique également l'attitude d'une certaine catégorie d'émigrés français, nostalgiques de l'Ancien Régime, victimes de préjugés datant d'un autre âge et que l'exil n'a pas assagis. Tels lui apparaissent par exemple les émigrés réunis à Coblençe. Hennings recueille, sans doute avec une certaine complaisance, dans un article intitulé "Curiosités du temps" de juin 1795, le témoignage d'un "voyageur" qui, venant du Hanovre, territoire dépendant du roi d'Angleterre George III, Electeur de Hanovre, décrit les exactions commises sur ce territoire par les corps d'émigrés français à la solde de l'Angleterre. Il présente cette troupe comme une armée de fantoches : "Un ramassis, plus dépenaillé et bigarré qu'on ne pourrait l'imaginer, parmi lequel règne peu ou pas de subordination militaire du tout" (78). Il raconte également la "très curieuse" scène de ces troupes présentant les armes au comte d'Artois, en plein champ, au grand mépris des habitants du lieu : "Ceci se passa, au mécontentement de tous les paysans, dans un champ de blé, parmi les semailles, non sans dégâts considérables" (79). Conséquent avec lui-même, Hennings n'approuve donc aucune tentative

78. G Z 95 VI 6, page 308 : "Ein Creti und Pleti, so abgerissen und bunt, als man es sich gar nicht denken kann, unter dem wenig oder gar keine militairische Subordination herrscht".

79. Ibidem, page 309 : "Dies geschah, zum Misvergnügen aller Landleute auf einem Kornacker, mitten im Saatfelde, nicht ohne einen beträchtlichen Schaden".

de contre-révolution d'où qu'elle vienne, qu'elle soit organisée en France ou à l'extérieur de la France.

Nous apprenons donc, à la lecture de *Genius der Zeit*, ce que Hennings récuse avec fermeté et constance, mais nous ne savons pas exactement s'il a une véritable alternative concrète à proposer pour la France, ni même si tel est son propos. Les différentes remarques qu'il fait sur ce point sont dites bien souvent comme en aparté et montrent en tout cas que Hennings écrit davantage en qualité d'observateur qu'en véritable dogmatique. Le souci d'impartialité qui est le sien n'est cependant pas synonyme d'indifférence. S'il se montre sceptique vis-à-vis de la république, il n'y est cependant pas hostile a priori. Il pense que, si la république doit s'imposer, elle le fera non par la violence, mais bien plutôt par la force de ses arguments et dans le respect des autres. "Si la France est capable de rester une république une et indivisible, ce qui pour moi n'est pas une évidence, cela ne pourra se faire que par la force et la qualité des raisons qui parlent en faveur d'une constitution républicaine et emportent l'adhésion des âmes, et parviendront à cela non pas par les moyens de la violence, mais seulement par les progrès les plus libéraux de la raison", écrit-il en février 1795, dans un article qui présente une sorte de bilan (80). De même, il écrit en mars 1796, à propos d'une certaine catégorie d'émigrés français dont il plaide ici la cause et qui sont uniquement partis, parce que leur vie était en danger : "A notre époque, il

80. G Z 95 II 1, page 162 : "Ist Frankreich fähig, eine einzige und untheilbare Republik zu bleiben, welches mir nicht einleuchten will, so kann es nur durch die Stärke und Güte der Gründe geschehen, welche für die republikanische Verfassung reden und die Überzeugung der Gemüther gewinnen, und hiezu dienen nicht gewaltsame Mittel, sondern nur die freimüthigsten Fortschritte der Vernunft".



est encore trop tôt pour reconnaître dans la France une patrie et dans le peuple une nation (...) ; la république n'a pas encore prouvé qu'elle voulait la liberté et le bien général ; on ne sait pas encore de façon sûre si ce qui s'est passé est autre chose que ceci : des gens assoiffés de pouvoir et avides d'argent affirment qu'ils veulent dominer et s'enrichir" (81). Si l'on veut bien excepter l'intention polémique de Hennings qui est de noircir, peut-être à dessein, la situation en France pour mieux défendre ceux qui ont quitté leur pays, il faut reconnaître que Hennings n'est pas entièrement convaincu du bien-fondé de la république et qu'il reste sur ses gardes en ce qui concerne ses développements ultérieurs. On trouve une condamnation similaire dans un article paru en février 1797 où Hennings s'en prend à un écrit de Matthias Claudius. Il y dénonce l'amalgame inconvenant que fait Matthias Claudius entre la "lumière" et la France : "Si (Monsieur Claudius) avait compris les atrocités et les désordres qui s'y déroulent, il n'aurait pas dû parler de nouvelle lumière, mais de crimes (...).

Des tristes conséquences de l'anarchie en France, tous les amis de l'humanité et de la vérité ont depuis très longtemps parlé avec l'horreur qu'elles inspirent (...)" (82). Pour sauver cette idée de "lumière" à laquelle

81. G Z 96 III 7, page 318 sq. : "Noch zu unsern Zeiten ist es zu früh in Frankreich ein Vaterland und im Volke eine Nation zu erkennen (...) ; noch hat nicht die Republik bewiesen, daß sie Freiheit und allgemeines Wohl will ; noch ist nicht ausgemacht, ob das Geschehene weiter etwas ist, als daß Herrschsüchtige und Geldgierige behaupten, daß sie herrschen und sich bereichern wollen".

82. G Z 97 II 13, page 274 sq. : "Hätte (Herr Claudius) die dortigen Greuel und Unordnungen verstanden, so müßte er nicht von neuem Lichte, sondern von Verbrechen geredet, (...).

Gegen die traurigen Folgen der Anarchie in Frankreich haben alle Freunde der Menschheit und Wahrheit längst mit dem Abscheu geredet, den sie einflößen (...)".

il tient tant, Hennings se démarque totalement de ce qui se passe en France. Ce qu'il voit en France n'a donc rien à voir avec la philosophie des Lumières, ni dans son inspiration, ni dans sa réalisation. On pourrait multiplier de tels exemples dans lesquels Hennings exprime ses nombreux doutes concernant l'évolution de la république, sans pour cela en faire une critique systématique. Si l'on se souvient avec quelle véhémence Hennings dénonça, naguère, la corruption sous la monarchie, allant même jusqu'à en faire une des causes principales de la Révolution, on remarquera, chez cet auteur, du moins jusqu'au consulat, une tendance quasi constante à dénigrer à peu près tous les gouvernements de la France, quels qu'ils aient été. Cela est résumé par exemple dans ce qu'il dit, en février 1800, à propos de la nouvelle constitution qui fonde le consulat : "Avant 1792, il n'existait pas plus de monarchie en France qu'en 1799 une république. Et qu'y avait-il donc ? —C'était une foire à l'empoigne pour le pouvoir suprême ; celui qui le pouvait s'en attribuait une portion, les plus indignes la plus grande portion, comme ce fut souvent le cas" (83). Il faut cependant se garder de voir là chez Hennings une aversion caractérisée pour la France, comme le prouve d'ailleurs, d'une part, l'acharnement qu'il mettra à combattre les ennemis de ce pays et, d'autre part, les nombreuses références qu'il fait à la culture française. Peut-être doit-on y voir, une fois de plus, les effets de sa conception générale de l'homme qui est fondamentalement pessimiste ou bien les

83. G Z 1800 II 11, page 214 : "Vor 1792 existierte so wenig eine Monarchie in Frankreich, als 1799 eine Republik. Und was war denn ? —Es war ein Gezerre und Gereiße um die oberste Gewalt, jeder, der konnte, riß ein Stück an sich, die Unwürdigsten das größte, so wie das oft der Fall gewesen ist".

habitudes de pensée d'un luthérien du nord de l'Allemagne vis-à-vis d'un pays où le triomphe du catholicisme romain a parfois pris des allures de persécution contre les protestants.

La république, telle que Hennings a eu l'occasion de l'observer en France, n'a donc pas réussi à le convaincre de son bien-fondé et la monarchie restera pour lui "la meilleure forme de gouvernement", comme il le réaffirmera maintes fois dans son journal. Dans une monarchie, le pouvoir s'incarne, en effet, en une personne physique et le principe d'autorité, garant de toute tranquillité publique, y est donc plus facile à saisir et à respecter, tandis que, dans une république, le pouvoir se trouve être plus dilué, plus abstrait, et le principe d'autorité, de ce fait, moins fermement établi sur ses assises.

## **2) Point de vue de Hennings sur diverses innovations révolutionnaires**

Hennings a le sentiment que, de toute manière, la république n'est pas une forme immuable. Dans le centralisme parisien tel qu'il fut institué par les Jacobins, il voit, dans un article de juin 1795, une double évolution possible. D'une part, les départements périphériques seront, tôt ou tard, tentés de secouer le joug du "despotisme" parisien et de se donner à eux-mêmes leurs propres lois, évolution qui, somme toute, semblerait plutôt souhaitable à Hennings, mais qui marque, à juste titre, une certaine fragilité de la France sur ses frontières maritimes et terrestres. Hennings déplore que le centralisme aille trop souvent de pair avec un régime de dictature d'un parti ou d'un homme. Il fait allusion là, sans doute, à

Robespierre et aux Jacobins (84). Ne pouvant trancher avec certitude concernant l'avenir, dès 1795, il pose alors une question aux accents quasi prophétiques : "N'y aura-t-il pas bientôt, si Paris reste le siège, un Président qui y sortira du rang et sera un vrai monarque ?" (85). Cette phrase semble, à tort ou à raison, être prémonitoire et annoncer la future ascension de Bonaparte jusqu'à son couronnement. Les nouvelles institutions administratives républicaines semblent donc recéler, pour Hennings, un danger de dérapage dictatorial et ne semble pas pouvoir assurer la paix et la tranquillité publiques sur l'ensemble du territoire. Mais, parallèlement, il a comme l'intuition que ce centralisme peut aussi devenir un atout pour la France et peut-être engendrer une nouvelle monarchie, ce qui est finalement son souhait.

Hennings s'est intéressé aux diverses réactions concernant l'introduction du calendrier révolutionnaire par la Convention et l'emploi du système décimal en France, sollicitant parfois lui-même la réponse d'un collaborateur (86). Hennings approuve totalement le système décimal français, comme il ressort d'un article d'octobre 1796 : "(...) En effet, on trouvera difficilement un objet qui réunisse sous tous ses aspects plus d'avantages généraux pour toutes les classes de citoyens". Il trouve ce système plus facile et plus rapide à apprendre et son caractère d'universalité évite bien des confusions : "Ces avantages sont si impor-

84. G Z 1795 VI 6, page 274 sq.

85 . Ibidem, page 275 : "Wird, wenn Paris der Siz bleibt, nicht bald ein Präsident dort hervorragen und wahrer Monarch seyn ?"

86. G Z 1794 IV 5, pages 471 à 477 : "Den neuen Französischen Calender betreffend" ("Concernant le nouveau calendrier français").

-tants, qu'ils suffisent à eux seuls à assurer au système décimal l'approbation la plus déterminée" (87). Il trouve donc ce système avant tout pratique. Cette approbation presque sans réserve n'empêchera cependant pas Hennings de se pencher plus tard sur d'autres possibilités : en effet, il fera publier en janvier 1801 un article érudit sur "le système duodécimal" (88).

Quant au nouveau calendrier français, Hennings se montre, dès l'abord, plus critique. Il se fait l'écho du rire général qui accompagna la nouvelle de cette innovation révolutionnaire à l'extérieur de la France (89). Pourtant, l'intention de la Convention ne pouvait pas être condamnée par Hennings dès le départ : il s'agissait, bien entendu, de "tirer le peuple des mains des prêtres" (90) et d'instaurer en France une sorte de "religion naturelle" fondée sur le règne de la Raison et hostile à toute religion révélée. Cependant, Hennings ne sait si une telle entreprise est possible, ni même s'il faut finalement en approuver le but : "Si le succès sera tout à fait comme je l'ai décrit ici, la question reste en suspens (...). Il ne peut être, ici, encore bien moins question de savoir, si un tel succès peut être même jamais souhaitable" (91). En fait, Hennings

87. G Z 1796 X 1, page 137 sq. : "(...) man wird in der That schwerlich einen Gegenstand finden, der in aller Rücksicht mehr allgemeine Vortheile für alle Klassen von Bürgern vereinigte (...). Diese Vortheile sind so überwiegend, daß sie allein hinreichen, dem Decimal-Sistem den entscheidensten Beifall zuzusichern".

88. *Der Genius des neunzehnten Jahrhunderts*, 1801 I 7, pages 178 à 180 : "Das Taunzahlensystem".

89. G Z 1794 III 8, page 300.

90. *Ibidem*, page 301 : "das Volk aus den Händen der Priester zu ziehen".

Cette intention est affirmée dans la biographie écrite par André Maurois : *Adrienne ou la vie de Madame de La Fayette*, Hachette, 1960, page 295 : "La lutte contre l'Eglise s'aggravait. Le calendrier révolutionnaire supprimait les dimanches et les fêtes catholiques".

91. *Ibidem*, page 302 : "Ob der Erfolg ganz so seyn wird, als ich ihn hier geschildert habe, muß ich dahin gestellt seyn laßen (...). Noch weniger kann hier allganz die Rede davon seyn, ob der Erfolg ie wünschenswerth seyn könne".

pense sans doute que cette religion de la Raison est faite pour une certaine élite (Il cite, dans le même article, Frédéric II et Voltaire) (92), mais en aucun cas elle ne peut faire l'affaire pour tout un peuple pour lequel il faut des institutions religieuses instaurées et gérées par la "constitution civile", c'est-à-dire par l'Etat (93). Pour Hennings, le peuple a en effet besoin de garde-fous et toute Eglise doit être soumise au contrôle de l'Etat. Il fait une très nette distinction entre ce qui est la religion et qui, pour lui, est une affaire privée et sa traduction sociale, à savoir une institution ecclésiastique qui doit dépendre directement de l'Etat. Le protestant Hennings n'est pas mécontent du fait qu'on ose s'attaquer en France aux "prêtres de Rome", mais il a, en même temps, conscience du caractère artificiel, voire ridicule du nouveau calendrier. En fait, il observe de loin et d'un oeil amusé une expérience bonne en théorie, mais qu'il sait néanmoins vouée à l'échec dans la pratique. Le collaborateur à qui il a également demandé son opinion à ce sujet, répond, dans un article d'avril 1794, avec encore plus de netteté à cette question : pour lui, si l'ancien calendrier était loin d'être parfait, le nouveau n'en est pas meilleur pour autant. Il a même perdu ce caractère d'universalité qu'avait l'ancien : "(...) Mais le nouveau est-il meilleur ? Nivose peut se dérouler sans neige, ventose sans vent et pluvieuse sans pluie : de l'extrémité sud de la République jusqu'au nord, l'époque des récoltes et le climat est très différent. Que pourra-t-on faire avec cela dans les Indes orientales et occi-

92. Ibidem, page 303.

93. Ibidem, page 303.

-dentales ?" (94). L'auteur de cet article rejette également l'emploi de l'échelle décimale pour le calendrier aussi bien que pour la monnaie (95). L'avenir lui donnera raison, en ce qui concerne le calendrier révolutionnaire, puisqu'il sera officiellement aboli par Napoléon en 1805 ; en revanche, l'échelle décimale sera retenue et étendue à tous les pays, jusqu'à nos jours. Finalement, ce caractère trop artificiel d'un calendrier qui fait fi de toutes les traditions, voire parfois du simple bon sens, et tente d'instaurer, plutôt qu'une nouvelle religion épurée, une sorte de néopaganisme agricole sans saveur et sans couleur n'échappe pas aux observateurs étrangers qui s'expriment ici, dans *Genius der Zeit*.

Dans un numéro de février 1800 de la revue, Hennings relate les différentes péripéties qui ont mené à la naissance du mètre et du kilogramme, mesures proposées comme normes "au monde entier" (96). L'information est reprise en janvier 1801 où "l'uniformisation des mesures et des poids" est qualifiée de "bienfait important" (97). Hennings y salue ensuite et commente l'oeuvre scientifique et archéologique accomplie par les Français en Egypte : "Ce qui semble intéressant (...) est ce que les Français ont accompli déjà en Egypte et il est à souhaiter que cela ne soit pas à nouveau anéanti par l'ancienne barbarie" (98).

Hennings rapporte que l'abolition des privilèges en France avait sou-

94. G Z 1794 IV 5, page 474 : "(...) Ist aber der neue besser ? Ein Nivose kann ohne Schnee, ein Ventose ohne Wind, und ein Pluvoise ohne Regen ablaufen : Von dem südlichen Ende der Republik biß zum nördlichen ist die Erndtezeit und das Clima sehr verschieden. Was soll man in Ostindien und Westindien damit anfangen ?".

95. Ibidem, page 475.

96. G Z, 1800 II 11, pages 216 à 218.

97. G n J, 1801 I 5, page 59 : "große Wohltat".

98. Ibidem, page 62 : "Intereßant (...) scheint was die Franzosen bereits in Egypten gethan haben und zu wünschen, daß es nicht wieder durch die alte Barbarei vernichtet werde".

-levé l'enthousiasme de "la partie la meilleure de l'Europe", avant que, précisément, celle-ci retombât dans l'indifférence, mais voici qu'un nouvel événement, la "suppression de l'Eglise catholique romaine" par la Convention, vient raviver l'intérêt général : "Grâce à la solennelle dissolution du clergé et à la suppression de l'Eglise catholique chrétienne qui vient de se produire en France, nous nous sommes quelque peu réveillés" (99). Cet acte officiel et public est qualifié par Hennings d'événement incomparable et sans précédent. Mais déjà le doute s'insinue dans l'esprit de Hennings : "Car, ici, on ne fait que supprimer, et on ne fonde rien de nouveau" (100). Cet événement important suscite donc, chez Hennings, un sentiment mêlé, fait à la fois d'approbation et d'inquiétude concernant l'avenir, car Hennings se rend compte que la Convention ne vise pas tant l'anéantissement de l'Eglise romaine que celui du christianisme. Lorsqu'il compare l'oeuvre de la Convention à celle des réformateurs protestants, il se rend bien compte qu'il existe une différence fondamentale : "Adversaires de la papauté sont les deux partis, la Convention nationale française et nos réformateurs. — Mais sont-ils également adversaires du christianisme ?" (101). Hennings ne se fait donc guère d'illusions sur les véritables desseins de la Convention. Sa haine inextinguible du papisme le fait recourir à une comparaison quelque

99. G Z, 1794 IV 3, page 437 :

"Durch die feyerliche Abdankung der Geistlichkeit und Abschaffung der christcatholischen Kirche, die jetzt in Frankreich geschehen ist, werden wir einigermaßen wieder geweckt".

100. Ibidem, page 437 :

"Denn hier wird bloß abgeschafft, und nichts neues gestiftet".

101. Ibidem, page 441 :

"Gegner des Pabsthums sind beyde Partheyen, der französische National-Convent und unsre Reformatoren. — Sind sie nun auch Gegner des Christenthums ?".



peu amusante entre les colons d'Amérique qui ont fui l'Eglise anglicane et les "vingt millions de Français" qui ne peuvent pas fuir "un million de moines et de prêtres". Sa conclusion, tellement surprenante qu'elle prend presque la forme d'un gag, est la suivante : "En France, c'est donc l'Eglise romaine qui devrait être chassée, et les gens devraient rester" (102). Il est difficile de déterminer s'il s'agit là d'une simple plaisanterie, mais elle n'en reflète pas moins l'antipapisme de Hennings qui, dans un premier temps, s'accommode fort bien des coups portés à l'institution abhorrée, mais se rend compte qu'il n'est pas si simple d'introduire en France, pour ainsi dire ex nihilo, ce qu'il pense être une forme plus épurée et plus authentique de religiosité, c'est-à-dire le protestantisme. Un article de décembre 1796 sur les événements de Vendée dénonce les incohérences gouvernementales concernant le traitement des prêtres assermentés et réfractaires. L'auteur anonyme souligne que, finalement, l'acharnement profite aux prêtres, car il provoque, même chez le catholique le plus "tiède", des réactions de soutien. Il ne faut donc pas faire de ces prêtres des martyrs. Mais, dans un réel souci d'impartialité, cet article dénonce aussi, au passage, "la haine générale en France et à l'extérieur de la France" qui a contribué "à leur faire porter la responsabilité de beaucoup de choses dont ils étaient innocents" (103). En janvier 1800, Hennings exprime sa conviction que la France a besoin du gouvernement d'un seul et d'une religion populaire, le christianisme dépouillé du papisme : "Je ne veux

102. Ibidem, page 459 : "In Frankreich mußte also die Römische Kirche in die Flucht gejagt werden, und die Menschen mußten bleiben".

103. G Z, 1796 XII 13, page 534 : "ihnen manches aufzubürden, woran sie unschuldig waren".

pas ici faire le dogmatique, mais, pour ma part, je suis convaincu que la religion chrétienne, entièrement séparée de la papauté, est la seule qui pourrait donner à la France (...) de la solidité (...)" (104). Hennings se désespère de ce qu'en France, on se contente de l'anticléricalisme, sans songer à fonder une nouvelle Eglise plus conforme aux exigences morales d'un christianisme épuré. Hennings confond volontiers l'Eglise catholique avec l'athéisme proprement dit et ne semble pas voir que l'athéisme était bien plutôt alors, en France, compte tenu des traditions de pensée, la seule alternative possible à la foi catholique. Bien sûr, Hennings salua la chute de Rome, en 1798, et la proclamation de la République romaine par les Français (105), mais il semble avoir fondé sur Bonaparte des espoirs que celui-ci n'a peut-être pas entièrement tenus, comme en témoigne ce titre ironique, en mai 1801 : "Bonaparte, fondateur de monastères" (106). (Il s'agit d'un décret consulaire fondant trois monastères sur le Simplon, le Mont-Cenis et au col du Saint-Bernard, sous l'autorité d'un seul supérieur). Hennings laisse finalement carte blanche au premier consul qui songe, au printemps 1801, à "refaire du catholicisme la religion de l'Etat français" pour "lier le clergé" et peut-être "se faire casser la petite fiole sur la tête", c'est-à-dire obtenir la légitimation du pape, si l'on en croit la conversation qu'il eut alors avec La Fayette (107). Hennings ne demande qu'une chose à Bonaparte : "Que Bonaparte

104. G Z, 1800 I 11, page 94 sq. : "Ich will hier nicht den Dogmatiker machen, aber ich für mein Theil bin überzeugt, daß die christliche, ganz vom Pabsthum abgesonderte Religion die einzige ist, die Frankreich (...) Festigkeit geben könne (...)"

105. Voir chapitre II, note 57 (citation).

106. G n J, 1801 V 8, page 75 : "Bonaparte, Stifter von Klöstern".

107. André MAUROIS : *Adrienne ou la vie de Madame de La Fayette*, Hachette 1960, page 467.

veuille bien rétablir bientôt la tranquillité complète en matière de religion, si complètement qu'on puisse en attendre de la tranquillité en ce monde" (108). La légère amertume qui transparait ici est tempérée par la confiance que Hennings place, d'une manière générale, en Bonaparte. Hennings finit par reconnaître, en juin 1802, que la politique concordataire de Bonaparte n'était finalement pas la pire : "Si donc Bonaparte n'a pas pu agir autrement qu'il le fit, il faut également avouer qu'il a agi aussi bien qu'il en avait la possibilité" (109). Il forme des vœux pour sa réussite, le comparant à Henri IV, et se félicite de voir qu'il est parvenu au moins à "mater" l'Eglise de Rome : "(...) ainsi il est peut-être plus utile pour l'humanité que Bonaparte ait introduit un papisme ainsi modifié plutôt que d'avoir réalisé une Réforme plus complète" (110). C'est indirectement l'aveu, par Hennings, que, finalement, la subordination de la religion au pouvoir politique lui paraît plus essentielle encore que les questions de foi ou de piété. Mais, Hennings, d'autre part, oublie que de telles tentatives pour tenir en lisières l'Eglise romaine avaient déjà été entreprises par certains rois de France qui voulaient, par la création d'une Eglise gallicane, limiter les prétentions de Rome. Hennings a finalement dû se rendre à l'évidence que la Révolution française, contrairement à son attente, n'allait rien changer

108. G n J, 1801 V 8, page 75 :

"Möge Bonaparte bald die völlige Ruhe der Religion wiederherstellen, so völlig, als in dieser Welt ihre Ruhe erwartet werden kann".

109. G n J, 1802 VI 8, page 141 sq. :

"Wenn Bonaparte daher nicht anders handeln durfte, als er that, so muß man auch gestehen, daß er so gut gehandelt hat, als es irgend möglich war".

110. Ibidem, page 142 : "(...) so ist es vielleicht nützlicher für die Menschheit, daß Bonaparte ein so modificirtes Papsthum einführte, als wenn er eine vollkommener Reformation zu Stande gebracht hätte".

dans les habitudes religieuses des Français et qu'elle ne déboucherait, en tout cas, pas sur une Réforme de type protestant.

En revanche, l'abandon des privilèges liés au sang ou à l'hérédité, avec son corollaire, la reconnaissance sociale de la valeur et du mérite de l'individu, indépendamment de son origine sociale, ainsi que le libre accès à toutes les professions, à toutes les charges et à toutes les promotions, selon les compétences et les mérites individuels de chacun, étaient des idées portées par la Révolution française qui ne devaient pas déplaire à Hennings, puisqu'il avait manifesté, à de nombreuses reprises, son hostilité vis-à-vis de l'aristocratie et s'était engagé, dans sa revue, pour une société fondée sur "la liberté et l'égalité", c'est-à-dire le droit pour chacun d'accéder à un meilleur épanouissement possible de ses possibilités. C'est ainsi qu'il salue, dans un article de mai 1801, l'élaboration du code civil et reconnaît que la France, dans le domaine de la reconnaissance du mérite personnel et des droits de l'homme, a joué un rôle de pionnier : "(Le code civil) et beaucoup d'autres exemples en France ont prouvé nettement quel grand avantage est celui du bien commun, quand les hommes dont les connaissances et le discernement ont fait leurs preuves, des savants et des têtes pensantes sont appelés aux charges les plus importantes de l'Etat. La France a, ici aussi, ouvert la voie. Newton fut en Angleterre maître monnayeur. Leibnitz en Allemagne bibliothécaire. Ce qu'était également Lessing. Mendelssohn était soyeux. Et quand, à présent, nous faisons, en revanche, la liste des hommes indignes à qui les affaires ont été confiées que seuls ceux-là auraient dû conduire,

pourquoi s'étonner que la plupart des Etats soient gouvernés si mal ?" (111). Le fait que Hennings qui, généralement, a peu de sympathie pour la Révolution française, reconnaît ici que la France révolutionnaire a pu être à l'avant-garde d'une évolution bénéfique pour l'humanité, peut sans doute étonner, mais ce qui étonne encore davantage, c'est la manière dont Hennings traduit ce nouveau principe de libéralisation de la société par une nouvelle hiérarchie de valeurs tout aussi arbitraire que l'ancienne, puisqu'elle place tout en haut de l'échelle le penseur, l'homme de savoir, l'intellectuel, alors que rien ne prouve avec exactitude que c'est précisément cet homme de grandes connaissances qui fera ou qui voudra être un homme d'action, un homme de gouvernement, tellement pris par les tâches et les responsabilités qu'il ne peut plus se retirer dans son cabinet pour s'y consacrer à l'étude. Il s'agit donc ici d'une interprétation un peu personnelle et un peu restrictive des bienfaits que Hennings s'accorde à reconnaître habituellement à la Révolution française, sur le plan de la libéralisation et de l'assouplissement de l'organisation sociale. Dans un article élogieux sur le général Pichegru (112), Hennings confirme par l'exemple son approbation de cette forme de société nouvelle où chacun a sa chance : "Au nombre des grands avantages de la Révolution française appartient incontestablement l'occasion qu'elle a offerte géné-

111. G n J, 1801 V 8, page 78 : "(Das Gesetzbuch) und viele andere Beispiele in Frankreich haben deutlich bewiesen, welchen großen Vortheil das gemeine Wesen davon hat, wenn Männer von bewährten Kenntnißen und Einsichten, Gelehrte und denkende Köpfe, zu den wichtigsten Staatsbedienungen gezogen werden. Frankreich hat auch hierin die Bahn gebrochen. Newton war in England Münzmeister, Leibnitz in Deutschland Bibliothekar. Das war auch Lessing. Mendelssohn war Seidenfabrikant. Und wenn wir nun dagegen die Unwürdigen aufzählen, denen die Geschäfte anvertrauet worden sind, die nur iene hätten führen sollen, was Wunder dann, daß die meisten Staaten so übel regiert werden ?".

112. Charles PICHEGRU, général français (1761-1804).

-reusement à des personnes venues de classes non favorisées de devenir utiles au monde par leurs dispositions et leurs connaissances et de se procurer elles-mêmes un bonheur que la nature réserve à tout mérite. Pichegru est du nombre ; il est en haut de la liste" (113). Il n'aurait pu, sans la Révolution, monter en grade, dans la carrière militaire, à cause de ses origines bourgeoises. Hennings reconnaît, sans aucune équivoque, que la Révolution a mis fin à un certain nombre de "préjugés" ancestraux, donnant ainsi un nouvel élan à la société, en favorisant le vrai mérite et la vraie compétence. Un certain Saul Ascher de Berlin fait un éloge des acquis idéologiques de la Révolution, éloge assez inattendu dans cette revue et plus prononcé que les furtifs témoignages que Hennings a bien voulu nous livrer, ça et là, sur ce sujet. L'éloge porte sur les principes mêmes qui fondent les nouvelles constitutions nées de la Révolution : "La plupart des constitutions qui ont été données aux nations jusqu'à présent, ne se fondaient aucunement, ou ne prennent pas en considération le progrès dans le développement des forces humaines que la Révolution française fait naître, dans la mesure où elle développe la conscience d'un mode d'action plus approprié à la dignité humaine. Et comme cet élan de l'esprit constitue un objet essentiel pour la formation de la politique en tant que science, toutes les constitutions octroyées jusqu'à présent ne pouvaient donc pas avoir le degré de perfection que les

113. G Z, 1797 I 3, page 43 sq. : "Zu den grossen Vorzügen der Franz. Revolution gehört unstreitig die reichhaltige Gelegenheit, die sie Personen aus nicht begünstigten Ständen, dargeboten hat, durch ihre Anlagen und Kenntnisse, der Welt nützlich zu werden und sich selbst ein Glück zu verschaffen, das die Natur jedem Verdienste aufbehält. Zu diesem gehört Pichegru ; er steht darin oben an".

penseurs du peuple français ont pu communiquer aux leurs" (114). La constitution anglaise lui paraît, en revanche, dater d'un autre siècle, un siècle "où la dignité de la nation prenait encore la place de la dignité de l'homme" (115). La "science" politique a donc fait un grand bond en avant avec la Révolution qui a pris, pour la première fois en Europe, véritablement en compte les droits de l'homme pour des "actions", c'est-à-dire a permis l'évolution de l'activité économique de la société. Saul Ascher fait ensuite un éloge sans faille de Napoléon Bonaparte, "le plus heureux des guerriers" qui est à présent "le premier gouvernant" (116). Si cet éloge des acquis de la Révolution est si tardif (il date de 1802), c'est que les excès de la Terreur révolutionnaire avaient bâillonné pour un temps d'éventuels admirateurs, mais c'est aussi parce que le futur Napoléon représentait tout d'un coup la figure idéale d'un nouveau monarque éclairé et rassurait ainsi les partisans de l'ordre contre les excès révolutionnaires. Hennings, en particulier, était de ceux qui préféraient un statu quo même insuffisant à de périlleuses aventures politiques.

114. G n J, 1802 II 6, page 173 :

"Die mehrsten Verfassungen (...), welche den Nationen bisher gegeben wurden, gründeten sich keinesweges, oder nehmen nicht Rücksicht auf den Fortschritt in der Entwicklung der menschlichen Kräfte, welchen die Französische Revolution veranlaßt, insofern sie das Bewußtseyn einer der menschlichen Würde angemessenern Handlungsweise entwickelt. Und da dieser Geistesschwung einen wesentlichen Gegenstand für die Bildung der Politik als Wissenschaft ausmacht, so konnten alle bisher gegebene Constitutionen also nicht den Grad von Vollkommenheit haben, den die Denker des Französischen Volkes der ihrigen zu ertheilen vermogten".

115. Ibidem, page 178 : "wo die Würde der Nation noch die Stelle der Würde der Menschheit vertrat".

116. Ibidem, page 184 : "Der glücklichste Krieger ist der erste Regent".

### 3) Condamnation des excès révolutionnaires et des gouvernements issus de la Terreur

#### a) La Terreur

Hennings résume assez bien, en 1796, les réactions générales en Europe, et tout particulièrement en Allemagne, lors du déclenchement du processus révolutionnaire, et le changement qui se produisit dans l'opinion extérieure à la France, dès que la violence succéda à la générosité des déclarations initiales : "Lorsque s'éleva tout d'abord la voix de la liberté et de la mise à bas de l'ancien joug, la majorité en France était non méconnaissable, et la partie raisonnable de toute l'Europe se joignit alors au concert. Mais, lorsqu'au lieu de poser les fondements d'une liberté raisonnable, des factions jouèrent leur jeu et que des chevilles ouvrières comme Orléans et Robespierre devinrent les ressorts principaux des événements, alors la majorité en France se tut et, en Europe, elle fut alors poussée à l'exécration" (117). L'entre-déchirement des factieux correspondit alors, pour Hennings, au règne de "la populace la plus basse". La condamnation du régime de la Terreur et de Robespierre ressort également d'une description très impressionnante de toutes les exactions commises par ce régime. Cette description occupe deux pages, mais n'est en fait qu'une seule et même phrase rythmée par d'innombrables points-virgules et cadencée par l'accumulation de participes passés, car elle ne

117. G Z, 1796 I 9, page 97 sq. : "Als sich zuerst die Stimme der Freiheit und der Abwerfung des alten Jochs erhob, da war die Maioritet in Frankreich unverkennbar, und da stimmte der vernünftige Theil von ganz Europa mit ein. Als aber anstatt eine vernünftige Freiheit zu begründen Faktionen ihr Spiel trieben und Werkzeuge, wie Orleans und Robespierre, die Haupttriebfedern der Begebenheiten wurden, da schwieg in Frankreich die Maioritet und in Europa ward sie zum Abscheu gestimmt".



renferme, en effet, pas un seul verbe conjugué : ce martèlement et cet amoncellement de méfaits finit par susciter l'horreur chez le lecteur. Il est signé H., mais est attribué, par le titre, à Isnard (118). Cette présentation laconique ainsi que certaines exagérations ou amplifications ne dissimulent pas l'intention polémique de l'éditeur Hennings. C'est une dénonciation, sous forme de litanie, de tout ce que Hennings exècre et qui va, par exemple des tribunaux révolutionnaires "sanglants" aux enfants "tués dans le ventre de leur mère", en passant par les océans et les fleuves encombrés de cadavres. Trois ans après les massacres de septembre 1792, Hennings écrit un article où il prend des éléments de comparaison, pour ces faits, d'une part dans l'antiquité romaine et d'autre part dans le passé de la France. Ce parallèle qu'il trace, sous forme de juxtaposition, entre ces massacres et d'autres événements sous-entend également qu'il compare septembre 1792 à la "Saint-Barthélémy" des intellectuels : "La période la plus sanglante de la Révolution française qui commence avec les scènes de septembre de l'an 1792, se caractérisa aussi par le mépris de tous les arts et sciences qui forment l'homme à une vraie humanité et qui l'anoblissent. La langue nouvellement née des Français a forgé, pour cette barbarie, un mot propre et l'a affublée de la dénomination de vandalisme" (119). "Plus d'un tiers de la France littéraire" y aurait perdu

118. G Z, 1796 I 2, pages 29 à 31 : "Isnards Schilderung Frankreichs unter dem Schrecken-Sistem" ("La description par Isnard de la France sous le système de terreur"). Il s'agit probablement, ici, de Maximin ISNARD (1755-1825), homme politique français.

119. G Z, 1795 V 1, page 1 : "Die blutigste Periode der Französischen Revolution, die mit den Septemberscenen des Jahres 1792 beginnt, zeichnete sich auch durch Verachtung aller Künste und Wissenschaften aus, die den Menschen zur wahren Humanität bilden, und veredlen. Die neugebohrne Sprache der Franzosen hat für diese Barbarei, ein eigenes Wort geprägt, und sie mit der Benennung des Vandalism gebrandmarkt".

la vie. Hennings fait semblant de croire, pour mieux souligner leurs crimes, que les "monstres" français, au rang desquels il cite Danton, Pethion, Manuel, Robespierre, Hebert, Carrier et Marat, étaient peut-être moins monstrueux que leurs prédécesseurs dans l'Antiquité romaine. Il cite alors Sylla et Marius qui fit assassiner l'orateur Marc Antoine (120), non pas pour donner à penser que les méfaits des uns pouvaient atténuer les méfaits des autres, car il est clair que Hennings, au contraire, ne cherche pas du tout, dans cet article érudit, à réhabiliter la mémoire des hommes politiques français de la Terreur. Puis, pour dresser un parallèle évocateur, il compare les événements de Lyon en 1793 à ceux de Lyon en 1572 où il relate, avec force détails sordides, l'exécution des huguenots par la foule des bouchers, sujet qui lui tient à coeur, à lui, protestant, et détails qui suffiraient à expliquer à eux seuls l'aversion de Hennings pour toute foule rassemblée (121).

Cette condamnation des excès révolutionnaires et de la Terreur va de pair avec celle des hommes qui en furent les protagonistes. Dans un article publié en septembre 1794, mais écrit avant que fut connue la nouvelle de l'exécution de Robespierre (122), Hennings semble vouloir établir une comparaison entre Robespierre (123) et plusieurs "tyrans" au rang desquels il cite Henri VIII d'Angleterre, Richelieu et Cromwell (124). Il met en garde contre la tentation qu'on pourrait avoir de confondre la

120. Ibidem, pages 7 à 9.

121. Ibidem, pages 31 à 36.

122. Maximilien ROBESPIERRE (1758-1794) fut exécuté le 10 thermidor de l'an II (28 juillet 1794).

123. On trouve fréquemment, dans la revue, l'orthographe Robertspierre. Peut-être ce nom vient-il d'une pièce *Robert, chef des brigands* qui, en fait, reprend la célèbre pièce de Schiller (Voir G Z, 1797 IX 3, pages 100 et 101).

124. G Z, 1794 IX 10, page 70.

cause nationale française avec "la passion privée d'un seul homme" comme Robespierre, tout en sous-entendant que la nation française aurait bien pu se passer de ce "Roberts Pierre" (125). On ne sait pas exactement ce que veut dire Hennings lorsqu'il écrit : "Il se peut que Roberts Pierre soit un mauvais homme, mais ce n'est pas un factieux" (126). Serait-ce l'ébauche d'un compliment ? C'est difficile d'y croire, étant donné qu'il a affirmé auparavant que la France aurait bien pu faire l'économie d'un tel personnage. Hennings reconnaîtrait-il quand même une certaine identité possible entre Robespierre et la cause nationale française ? Rien ne nous permet de trancher sur cette question, mais une chose est sûre : Hennings met les pays étrangers en garde contre l'erreur de considérer la "nation française" toute entière comme une "faction" (127), le terme de "nation" prenant ici tout son sens positif de peuple animé d'une même volonté et d'un même élan. Hennings publie en novembre 1796, sans nom d'auteur, un texte reçu à l'automne 1795 qui offre un panorama de l'opinion publique en Allemagne concernant la Révolution française et qui indique que la foule est versatile et juge en fonction du succès des armes. Jusqu'au 9 thermidor, "la foule" a fait de Robespierre "un demi-dieu" et a même honoré "le monstre Marat" (128). Les Allemands ont peur, à présent, que les succès autrichiens sur le Rhin puissent compromettre les espoirs de paix avec la France. Par réaction, cette crainte a suscité en Allemagne, sur le Rhin, un regain de sympathie pour la Terreur et le robespierrisme : "Je

125. Ibidem, page 71.

126. Ibidem, page 71 : "Roberts Pierre mag immerhin ein schlechter Mann seyn, aber Factionist ist er gewiß nicht".

127. Ibidem, page 72.

128. G Z, 1796 XI 2, page 282 : "ein Halbgott", "dem Scheusal Marat".

continuai à observer et me rendit compte que tous les adeptes intéressés du système de Terreur qui, il y a peu de temps n'avaient plus d'auditeurs, faisaient à nouveau, en maints endroits, retentir avec succès leur voix qui réclame du sang" (129). Selon cet auteur, "toute la moyenne et la petite bourgeoisie" est déjà gagnée à la cause de la Révolution française, en Allemagne (130). Ce texte met aussi en évidence l'absence de cohésion entre les Allemands et les Autrichiens. Hennings, d'ailleurs, pensait généralement que le Saint Empire romain germanique, dans l'état où il était, ne pouvait se payer le luxe d'une guerre, car, en raison de sa déliquescence, il ne pouvait, de toute façon, pas la gagner (131). Les termes qui sont le plus souvent employés, dans la revue, pour désigner les hommes de la Terreur, qu'ils soient Jacobins ou Girondins, sont donc "tyrans", "monstres" et surtout "sanguinaires". Un capitaine hessois, B. W. Wiederhold, dénonce, par exemple, l'ordre donné le 29 mai 1794 par Barrère (132) aux soldats républicains de ne pas faire de quartier et de tuer tous les Anglais et Hanovriens rencontrés (133). La Convention réitéra cet ordre ignoble par un décret du 4 juillet 1794, mais les Français ne donnèrent pas suite à cette mesure, au grand regret, comme le rapporte l'auteur, du "sanguinaire Robespierre" (134). Une anecdote, rapportée par Hennings, semble vouloir mettre en évidence la monstrueuse froideur de

129. Ibidem, page 287 : "Ich beobachtete weiter, und ward gewahr, daß alle eigennützigte Anhänger des Schreckenssystems, die vor Kurzem noch keine Zuhörer hatten, ihre blutigierige Stimme an vielen Orten mit Beifall hören liessen".

130. Ibidem, page 288.

131. Il existe de nombreuses allusions à ce sujet. Voir par exemple G Z, 1796 VI 6, pages 732 et 733.

132. Sans doute : Bertrand Barère de Vieuzac (1755-1841), homme politique français.

133. G Z, 1796 XI 7, page 323.

134. Ibidem, page 329 en note : "des blutdürstigen Robespierre".

Robespierre : "Les chefs du gouvernement et Robespierre lui-même allaient dans les prisons et déterminaient, selon leur humeur, le nombre de ceux qui devaient être exécutés dans les jours suivants" (135). Il est d'autant plus difficile de vérifier l'exactitude de ces faits que leur source n'est généralement pas citée, mais on peut raisonnablement penser qu'ils provenaient, en grande partie, du bouche à oreille et comportaient donc, sans doute, les distorsions ou inventions liées à ce mode d'information. Une anecdote raconte comment les "restes aristocratiques de Turenne" furent sauvés, "sous le gouvernement de Robespierre", par un professeur courageux qui les réclama à la "commission révolutionnaire" siégeant à Saint-Denis, pour ses "études d'anatomie". Cette anecdote humoristique tend à vouloir démontrer que les sans-culottes étaient des vampires, des "cannibales" qui s'en prenaient même aux cadavres (136). En 1797, un poème satirique de J. v. Döring nous montre Robespierre, alias "Satanas", aux enfers. Le poème conclut :

"Ici triomphe Robertspierre,  
Sur terre triomphe Dieu !" (137).

Hennings critique la censure établie par le Directoire et, à cette occasion, il fait un bilan de la Révolution dans lequel Robespierre apparaît essentiellement comme le coupeur de têtes : "(...) nulle part, il n'a existé moins de liberté de pensée qu'en France depuis la Révolution.

135. G Z, 1796 XI 9, page 359 en note : "Die Häupter der Regierung und Robespierre selbst gingen in die Gefängnisse und bestimmten nach Laune die Zahl derer, die den folgenden Tagen hingerichtet werden sollten".

136. Ibidem, pages 358 à 360.

137. G Z, 1797 V 1, page 6 :

"Hier triumphiret Robertspierre,  
Auf Erden triumphiret Gott !".

Robespierre fit, comme chacun sait, guillotiner toutes les têtes qui pouvaient penser (...)" (138). L'image de Robespierre est donc devenue, avec le recul du temps, essentiellement négative, puisque Hennings le considère à présent uniquement comme le fossoyeur de la liberté, ce qui se voit d'ailleurs confirmé en 1801, lorsque Hennings, feignant de vouloir rectifier une phrase qu'il a lue dans un écrit, dit que ce ne sont pas "les amis de la liberté" qui ont trouvé "un Robespierre", mais l'inverse, et il ajoute que, même si l'ordre était ainsi rétabli, la phrase n'aurait pas de sens non plus (139). Les amis de Robespierre ne sont pas plus en faveur que lui auprès de Hennings qui se scandalise, en août 1800, à la nouvelle de la parution des oeuvres posthumes du "tristement célèbre Saint-Just" (140) : "Rien n'est plus approprié à rendre haïssables toutes les institutions républicaines, jusqu'à leur nom, que de faire apparaître de tels monstres sanguinaires comme Saint-Just l'était, comme étant leurs porte-parole" (141). Si Hennings parle moins de Danton, l'adversaire de Robespierre, il n'a pas davantage de considération pour lui, comme en témoigne la réfutation qu'il fait des mémoires écrites par Dumouriez (142). Hennings qui met en doute la sincérité du revirement de Dumouriez et se demande ce qu'il a bien pu faire à Paris, lors du procès de Louis XVI, se pose la ques-

138. G Z, 1798 IX 3, page 25 sq. : "(...) nirgends (hat) weniger Freiheit zu denken (existirt), als in Frankreich seit der Revolution. Robespierre ließ bekanntlich alle Köpfe guillottiniren, welche denken konnten (...)"

139. G n J, 1801 IV 3, page 403 sq. : "(...) so fanden die Freiheitsfreunde einen Robespierre (...)"

140. G Z, 1800 VIII 3, page 408 sq. : "des berühmigten St. Just". Il s'agit ici de Louis Antoine de Saint-Just (1767-1794), arrêté et guillotiné en même temps que Robespierre.

141. Ibidem, page 469 : "Nichts ist zweckmäßiger, um alle Republicanische Einrichtungen bis auf ihren Namen verhaßt zu machen, als solche scheusliche Blutmenschen, deren einer St. Just war, zu ihren Lehrern auftreten zu lassen".

142. Charles François DU PERIER dit Dumouriez (1739-1823), général français lié aux Girondins : il passa, le 1er avril 1793, à l'ennemi, après la défaite de Neerwinden en Belgique.

-tion de savoir quelles étaient alors ses fréquentations : "(...) Dumouriez nous entretient avec des banalités (...) qui prouvent dans quel degré d'intimité il vivait avec les Jacobins, parmi lesquels Danton se détache, pour lui, comme étant le personnage principal. C'est à ce monstre qu'il donne le plus grand poids et c'est avec lui qu'il était le plus exactement lié" (143). On remarque donc que Hennings ne fait pas de différence, à présent, entre Jacobins et Girondins, même si d'autres articles qu'il a imprimés sont plus nuancés sur ce point. S'il ne nous donne pas les raisons de son antipathie pour Danton, on peut raisonnablement penser qu'il lui reproche, sans doute, sa part de responsabilité dans les massacres de prisonniers de septembre 1792, puisque Danton était alors ministre de la Justice (144). A Dumouriez qui prétend qu'il aurait voulu sauver le roi et qu'il tenait Danton "pour celui par qui on aurait dû sauver le roi" (145), Hennings répond que ce ne sont que des mensonges et que Dumouriez n'a rien fait pour le sauver (146). G. F. Stäudlin, pour sa part, dans un bilan grandiloquent de l'année 1793, paru en décembre 1794, justifie pleinement le meurtre de Marat (147) et fait de Charlotte Corday une véritable héroïne : "Fermement, froidement et tranquillement, comme le héros sur le champ de bataille, elle s'avança vers l'homme cruel, le trouva la poitrine à demi dénudée et libre le chemin jusqu'au coeur dans

143. G Z, 1799 III 1, page 295 : "(...) (Dumouriez) unterhält uns mit Unbedeutenheiten, welche (...) beweisen, in welcher innigen Vertraulichkeit er mit den Jacobinern lebte, unter denen Danton von ihm als die Hauptperson herausgehoben wird. Diesem Ungeheuer giebt er das größte Gewicht und mit ihm war er am genauesten verbunden".

144. Georges Jacques DANTON (1759-1794) avait été élu ministre de la Justice le 11 août 1792, avant d'être élu à la Convention où il siégea avec les députés de la Montagne.

145. G Z, 1799 III 1, page 296 : "für denjenigen, durch den man den König hätte retten sollen".

146. Ibidem, page 305.

147. Jean-Paul MARAT (1743-1793) fut assassiné le 13 juillet 1793 par Charlotte Corday d'Armans (1768-1793).

lequel il n'avait fait qu'agiter des projets de meurtres" (148). Stäudlin rapporte également qu'un Allemand qui avait eu le courage de faire l'éloge de Corday périt également sur l'échafaud : "(Les sans-culottes) ne rougirent pas de livrer ce noble Allemand à qui la mort héroïque de Corday avait arraché un chant d'enthousiasme aux mains du bourreau (...)" (149). Le reproche le plus fréquent adressé par Hennings et ses collaborateurs, indistinctement, aux hommes de la Terreur est donc d'avoir été des monstres assoiffés de sang.

#### **b) Jacobins et Girondins**

Ainsi en est-il également des partis dans lesquels ils se recrutaient et que Hennings résume bien souvent sous l'appellation générale de "Jacobins". Pour lui, les Jacobins étaient avant tout des anarchistes et des tueurs : "Les Jacobins n'étaient unis entre eux que par le fait qu'ils étaient tous des anarchistes. Aussi longtemps qu'ils pouvaient piller, assassiner et faire piller et assassiner, ils semblaient être des frères. Mais dans les sphères supérieures qui ne tolèrent aucune rivalité (...), ils n'étaient rien moins qu'unis, comme la suite l'a prouvé, lorsqu'ils se sont assassinés tous, les uns après les autres" (150). Les rivalités entre partis sont, selon

148. G Z, 1794 XII 2, page 580 : "Fest, kalt und ruhig wie der Held in das Schlacht-Feld trat sie zu dem Grausamen, fand ihn mit halb entblößtem Busen und offen die Bahn zu dem Herzen, in welchem er nur Mordplane gewälzt hatte".

149. Ibidem, page 583 : "(Die Hosenlosen) errötheten nicht, ienen edeln Deutschen, dem Cordays Heldentod einen Gesang abgedrungen hatte, des Henkers Händen zu überliefern (...)"

150. G Z, 1799 III 1, page 309 :

"Die Jacobiner waren nur darin unter sich einig, daß sie alle Anarchisten waren. So lange sie rauben, morden, und rauben und morden lassen konnten, schienen sie Brüder zu seyn. In der höhern Stufe aber, die keine Rivalität zu läßt, (...) waren sie nichts weniger als einig, wie der Erfolg bewiesen hat, indem sie sich alle nach einander gemordet haben".



lui, néfastes pour le pays, car elles entraînent une anarchie permanente : "De cette façon, il est impossible de pouvoir maintenir en ordre des lois ; de cette façon, aucune communauté, aucun individu n'est en sécurité ; c'est et cela reste de l'anarchie et celle-ci est à mettre au même rang que l'aristocratie et le despotisme" (151). Hennings tire cette interprétation extrêmement négative du rôle des partis que, bien souvent, il ravale, avec mépris, au rang de "factions", d'un parti pris idéologique contre tout système représentatif : "(...) assurément, les puissances de la coalition avaient tort de confondre tout un peuple noble et puissant avec une bande à Paris qui émergea des cadavres et des ruines, mais le peuple sera toujours la victime de l'agitation au sein de la représentation, et donc toute constitution, si cette agitation doit devenir constitutionnelle, sera la plus horrible de toutes" (152). Il faut avouer que l'époque était peu propice à entraîner chez Hennings un changement d'opinion sur ce point et que toutes ces "choses effroyables qu'un démagogue comme Robespierre, Collot d'Herbois, Charnier, Marat faisaient et enseignaient" (153) ne pouvaient qu'alimenter sa méfiance et nourrir ce qui n'était peut-être, chez lui, finalement, aussi, qu'un préjugé. Le conservatisme politique de Hennings est probablement né aussi de cette crispation face aux événements et aux cruautés révolutionnaires. A propos des troubles ven-

151. G Z, 1795 VI 6, page 275 : "Dadurch können unmöglich Gesetze in Ordnung erhalten werden, dadurch wird keine Gemeine, kein Individuum gesichert, das ist und bleibt Anarchie, und die ist mit Aristokratism und Despotism in einer Reihe aufzustellen".

152. Ibidem, page 276 : "(...) freilich hatten die coalisirende Mächte Unrecht, ein ganzes edles und mächtiges Volk mit einer Rotte in Paris zu verwechseln, die auf Leichen und Trümmern hervorging, aber immer wird das Volk das Opfer der Gährung in der Repräsentation, und daher iede Verfassung, wenn diese Gährung constitutionel seyn soll, die Abscheulichste von allen".

153. Ibidem, page 275 : "bei den Entsetzlichkeiten, die ein Dämagog, wie Robespierre, Collot d'Herbois, Charnier, Marat, übten und lehrten !".

-déens, Hennings condamne les Jacobins qui soufflent le chaud et le froid, dans un cycle infernal de provocation et de répression. En fait, Hennings renvoie dos à dos prêtres, Chouans et Jacobins : "Tout comme les prêtres et les Chouans favorisent la rébellion pour changer une constitution politique qui n'est pas de leur ressort, de la même façon, les Jacobins fomentent des conspirations et leur donnent une occasion de guerre civile pour pouvoir ensuite utiliser des moyens violents pour son apaisement ; car la loi n'est pas leur oeuvre" (154). Selon Hennings, les Jacobins se caractérisent donc par leur cruauté et leur aversion pour l'ordre et la loi.

Hennings se refuse à faire la différence entre Girondins et Jacobins, puisqu'il affirme, à propos du Général Dumouriez que la Gironde avait fait ministre des Affaires extérieures : "La dénomination de ministère sans-culotte que celui-ci reçut (...) prouve qu'on ne faisait pas de différence à cette époque entre Girondins, Jacobins et sans-culottes" (155). Hennings ne croit pas que Dumouriez, ce "Jacobin" (156), ait pu devenir soudain un partisan sincère de la monarchie constitutionnelle, après son échec militaire. Il met donc en doute la sincérité de ce personnage, refusant de faire une distinction entre Jacobin et Girondin, et refusant de croire qu'il ait jamais songé à vouloir sauver le roi, avec l'aide de Danton, comme il l'affirme. Dans un numéro de juillet 1794, un collaborateur probablement danois qui signe B. fait, au contraire, un demi-éloge, ou plutôt une apolo-

154. G Z, 1796 XII 13, page 529 en note : "So wie die Priester und die Chouans den Aufruhr befördern, um eine politische Verfassung zu ändern, die ihnen nicht ansteht ; so zetteln die Jakobiner Verschwörungen an, und geben ihnen Anlaß zum Bürgerkriege, um hernach gewaltsame Mittel zu ihrer Dämpfung anwenden zu können ; denn das Gesez ist nicht ihr Werk".

155. G Z, 1799 III 1, page 282 sq. : "Die Benennung des ohnehosigten Ministeriums, die es erhielt (...) beweiset, daß man damals Girondisten, Jacobiner und Sansculotten für gleichnamig hielt".

156. Ibidem, page 292 : "ein Jacobiner-Kopf".

-gie des Girondins. Depuis le 31 mai 1793, date de l'élimination des Girondins à la Convention, par les députés de la Montagne, c'est, selon lui, le règne de l'arbitraire le plus complet. B. explique que le clivage entre la Montagne et la Gironde était en fait d'ordre social : "(...) les Girondins (avaient été) jusqu'à présent les piliers des riches, tout comme le parti de la Montagne (avait été) les meneurs des pauvres" (157). Nous comprenons, dès lors, pourquoi la Gironde, le parti des possédants et, donc, le défenseur de la propriété privée, avait pu trouver grâce aux yeux de ce collaborateur de Hennings : "(Les Girondins) ont toujours insisté sur la sécurité de la propriété et voté pour des mesures plus douces" (158). B. approuve donc également leur modération : "Les Girondins, partisans de Roland, fédéralistes ou comme on a pu encore les appeler, (que leur projet ait été d'ailleurs ce qu'il voulait être), n'étaient pas les mêmes fous furieux que nous donne l'image de la Montagne et ne voulaient pas atteindre leur but en marchant sur les ruines d'habitations détruites et sur les cadavres de citoyens assassinés" (159). Un léger doute plane néanmoins sur leur appartenance à la famille des républicains ou à celle des monarchistes. B., pour sa part, finit par voir en eux des partisans loyaux de la République : "Il semble qu'ils aient voulu la République, car leur témoignage, au pied de l'échafaud, s'élève au-dessus de toute ambi-

157. G Z, 1794 VII 7, page 336 : "(...) die Girondisten (waren) bis dahin die Stützen der Reichen so wie die Bergparthei die Anführer der Armen (gewesen)".

158. Ibidem, page 336 : "Immer haben (die Girondisten) auf Sicherheit des Eigenthums gedrungen, und für sanftere Maaßregeln gestimmt".

159. Ibidem, page 336 :

"Die Girondisten, Rolandisten, Foederalisten, oder wie man sie sonst nennen mag, (ihr Plan mag übrigens gewesen seyn welcher er wolle,) waren nicht solche Wüthriche, als uns der Berg darstellt, und wolten nicht über die Ruinen zerstörter Wohnplätze und über die Leichen gemordeter Bürger zum Ziele gelangen".

-guité" (160). Pour B., ce n'étaient donc pas des "hypocrites". B. regrette leur défaite, car c'étaient des hommes qui avaient fait de la modération un principe et un but : "Qu'il en soit d'ailleurs comme on veut, pillages, proscriptions et guerres civiles n'étaient pas dans leur plan, et toutes les scènes affreuses de cette dernière période n'auraient pas eu lieu, s'ils avaient vaincu" (161). B. explique la chute des Girondins, le 31 mai 1793, par le 10 août 1792, c'est-à-dire la déchéance du roi. En effet, la peur de voir les Girondins pencher pour le parti de la Cour avait empêché, jusque là, les sans-culottes de se brouiller avec eux : "(...) si le 10 août ne s'était produit, l'envie qu'avaient les sans-culottes de s'emparer de la bourse des riches aurait été difficilement en état de jamais se développer d'une manière aussi effroyable" (162). Comme Hennings, B. pense donc, mais pour des motifs uniquement tactiques, que la royauté était encore le meilleur rempart contre la tyrannie jacobine. B. ramène toutes les motivations de cette lutte d'influence entre les deux partis à la simple concupiscence des uns pour la richesse des autres. Il ne voit là, pour ainsi dire, qu'une simple lutte de classes avant la lettre. Hennings, pour sa part, reste muet sur les diverses nuances rencontrées au sein du mouvement républicain. Il n'infirme, ni ne confirme l'analyse faite par B. des luttes auxquelles se livrèrent les différentes tendances républicaines que

160. Ibidem, page 336 : "Es scheint daß sie die Republik gewollt haben, denn ihr Zeugniß am Fuße des Blutgerüstes ist über alle Zweideutigkeit erhaben".

161. Ibidem, page 337 : "Dem sey nun übrigens, wie ihm wolle, Plünderungen, Proscriptionen und Bürgerkriege lagen nicht in ihrem Plane, und alle die schrecklichen Auftritte dieser neuesten Periode wären nicht erfolgt, wenn sie gesiegt hätten".

162. Ibidem, page 340 : "(...) wäre der 10. August nicht gekommen, so würde (die) Begierde (der Baarlender) nach den Beuteln der Reichen schwerlich jemals im Stande gewesen seyn, sich auf eine so schreckliche Weise zu entwickeln".

Hennings assimilait probablement à de simples luttes de "factions", uniquement guidées par la soif de régner de façon absolue. On aurait pu imaginer que Hennings, partisan déclaré de la monarchie, ait pu montrer une certaine approbation en ce qui concerne les tentatives contre-révolutionnaires mises en oeuvre sur le sol français ou approuver les Girondins, défenseurs, comme lui, de la propriété privée, mais tel n'est absolument pas le cas dans une série de trois articles (163) qu'il publie dans la revue et où un "témoin oculaire" met directement en cause l'alliance des riches et des nobles, des Girondins et des royalistes, muscadins et émigrés, à Lyon, à partir du 10 août 1792 jusqu'aux journées sanglantes de la fin mai 1793. Les "riches" n'agissaient pas par loyalisme envers le roi, mais par calcul, par jalousie, par rivalité avec Paris, première ville du royaume, dont ils espéraient ainsi prendre la place (164). L'auteur qui se veut "impartial" déclare n'avoir écrit ni pour l'"aristocrate", ni pour le "démocrate", c'est-à-dire ni pour les opposants, ni pour les partisans de la République (165). Quant à Hennings lui-même, il prend ses distances, indiquant que la situation en France est extrêmement confuse et qu'il est difficile d'y voir clair : "Qu'en France, des partis se soient déchaînés et se déchaînent encore les uns contre les autres, nous ne pouvons pas le nier. Mais, quel but, si on met de côté l'intérêt personnel, ont poursuivi les partis, où se trouvent la culpabilité et l'innocence et où le véritable bien de la France, cela reste encore une

163. Voir GZ, 1794 X 4, pages 263 à 357.  
1794 XI 10, pages 494 à 522.  
1794 XII 1, pages 525 à 566.

164. G Z, 1794 X 4, page 278.

165. Ibidem, page 356 en note.

énigme dans tous les partis" (166). Le pessimisme de Hennings concernant la nature de l'homme, poussé par la soif de pouvoir, rejaillit donc sur sa conception des "partis" politiques dans lesquels il ne voit que des "factions" uniquement occupées à vouloir se supplanter les unes les autres. Ces trois articles ont pour ambition d'être un "rectificatif de la nouvelle historique contenue dans les numéros de mai et juin de cette année [1794] de *Minerva* concernant le siège et le saccage de Lyon" (167), relation favorable à la cause royaliste et probablement écrite par un "émigré". Quant à notre témoin anonyme, sa sympathie ne fait pas de doute : elle va aux "patriotes" républicains, tandis que son antipathie englobe le parti adverse, celui des riches et des Muscadins, dont la victoire, au soir du 29 mai 1793, est considérée comme celle de la veulerie : "Ainsi s'acheva le 29 mai (...), jour qui, par la facilité inattendue avec laquelle il avait accordé à la lâcheté, l'inexpérience et à l'infidélité une victoire importante, suscita dans les têtes brûlées des aristocrates, des riches, des ci-devant privilégiés (...) la fierté en même temps que l'idée fausse de pouvoir se mesurer à présent avec le monde entier et de pouvoir combattre aussi facilement des troupes (...) animées du zèle républicain (...) qu'ils mesuraient autrefois quelques centaines d'aunes d'étoffe, comptaient des Louis d'or, jouaient aux cartes ou couraient la gueuse"

166. Ibidem, page 357 :

"Daß in Frankreich Partheien gegen einander gewüthet haben und vielleicht noch wüthen, können wir nicht läugnen. Was aber, Selbstsucht bei Seite, die Partheien für einen Zweck gehabt haben, wo Schuld und Unschuld und wo das wahre Wohl von Frankreich liege, ist noch bei allen Partheien räthselhaft".

167. Ibidem, page 263 : "Berichtigung der in den diesjährigen May- und Juny-Stücken der *Minerva* befindlichen historischen Nachricht von der Belagerung und Verheerung von Lyon".

(168). Si l'image des Jacobins est, dans la revue, nettement négative, celle des Girondins est plus fluctuante et plus difficile à cerner. Elle revêt même un caractère quelque peu contradictoire, lorsque, par exemple, B. voit en eux des républicains loyaux, mais modérés, alors qu'à propos des événements de Lyon, ils apparaissent comme des intrigants qui tiennent un double langage et cherchent à miner la République.

### c) L'exécution de Louis XVI (le 21 janvier 1793)

Si Hennings commente, en septembre 1794, de manière plutôt laconique, l'exécution de Robespierre, indiquant que la "cause de la France" ne peut à la longue pas s'identifier à la dictature d'un seul, il passe, en revanche, sous silence l'exécution de Danton. En ce qui concerne Louis XVI, le terme d'"exécution" ne sera pratiquement jamais utilisé, dans aucune des revues publiées par Hennings, sauf dans un article sur Lyon favorable aux "patriotes" républicains, mais celui d'"assassinat" et de "meurtre" seront, en revanche, constamment employés. C'est ainsi que, dans *Annalen der leidenden Menschheit*, un témoin danois qui était à Paris, ce jour-là, raconte, dans une lettre datée de Paris, le 4 février 1793, l'"assassinat de Louis XVI", accusé de "crime contre la nation" et de "parjure" (169). Il rapporte également que Santerre (170) ne le laissa pas

168. G Z, 1794 XII 1, pages 533 à 535 :

"So endete der 29ste Mai (...), der durch die unerwartete Leichtigkeit, mit der er der Feigheit, der Unerfahrenheit und der Treulosigkeit einen wichtigen Sieg in die Hände spielte, in den Schwindel-Köpfen der Aristokraten, der Reichen, der Exprivilegirten (...) den stolzen Wahn erwekte, es nun mit der ganzen Welt aufnehmen und (...) von republikanischem Eifer beseelte (...) Truppen eben so leicht bekämpfen zu können, als sie sonst einige Hundert Ellen Stof herabmassen, Louisd'ors zählten, Karten spielten, oder den Lustdirnen nachgiengen".

169. A I M, 1796, tome 2, article XIII, pages 234 à 245.

170. Antoine Joseph SANTERRE (1752-1809), nommé chef de la Garde nationale après le 10 août 1792, avait conduit Louis XVI à l'échafaud.

parler. Ce Danois anonyme souhaite également la chute des Jacobins, seule condition du bonheur, selon lui. Hennings parle également d'"assassinat" (171) à plusieurs reprises. Sans cesse, il est question du "malheureux Louis XVI" et de son "martyre", comme par exemple dans cet article où Hennings critique ce qu'a écrit un certain Feydel : "Par ailleurs, on remarque, dans la critique de Feydel, tout comme dans quelques discours du tribunal, à nouveau, un ton désagréablement rude contre le plus malheureux de tous les rois et de tous les hommes. Si la formule de mortuis nil nisi bene n'a jamais été plus vraie, c'est à propos de ce martyr" (172). Cette phrase, écrite huit ans après la mort du roi, souligne bien la grande compassion éprouvée par Hennings pour Louis XVI, non pas uniquement en fonction de son statut de roi, mais aussi en raison de sa qualité d'être humain à la destinée particulièrement tragique. Même dans l'article sur les événements de Lyon, pourtant hostile aux Girondins et royalistes, on trouve, à côté du terme neutre d'"exécution", l'épithète compatissante de "malheureux" devant "Louis XVI" (173). De même, dans une sorte de fantaisie mythologique de G. F. Stäudlin dans laquelle un géant (l'année 1793) raconte à sa mère (le temps) ce qu'il a vu sur terre, il est question de "Louis, le malheureux" et de "martyr" (174). Stäudlin utilise même l'expression rendue frappante par son caractère paradoxal de "meurtre de justice commis sur la personne de Louis" (175)

171. G Z, 1799 III 1, page 306 : "Ermordung" et G Z, 1796 II 5, page 188 : "Die Ermordung Ludwigs XVI."

172. G n J, 1801 IV 2, page 366 : "Uebrigens bemerkt man in Feydels Kritik so wie in einigen Tribunatsreden ungern wieder einen herben Ton gegen den unglücklichsten aller Könige und Menschen. Wenn es ie wahr gewesen ist, de mortuis nil nisi bene, so ist es von diesem Märtyrer".

173. G Z, 1794 X 4, page 324 : "Hinrichtung des unglücklichen Ludwigs XVI."

174. G Z, 1794 XI 5, page 407 : "Ludwig dem Unglücklichen" et page 409 : "den Märtyrer".

175. Ibidem, page 407 : "an Ludwig begangener gerichtlicher Mord".



et met dans la bouche de son géant cette condamnation sans faille des sans-culottes et Jacobins : "Je vis des cannibales inhumains — (les fils de Lutèce) les appelaient les héros de septembre — sûrs et triomphants, plonger, avec un sourire fanatique, leurs mains dans son sang et — être célébrés, comme pères du peuple, par les enfants de la pauvreté" (176). Le témoin de Lyon raconte que la nouvelle suscita peu d'émotion parmi le peuple qui resta "froid, calme, égal à lui-même" : "(...) la triste fin de la malheureuse victime expiatoire de fautes étrangères est la plupart du temps émigrées fut reçue à Lyon, comme dans toute la République, en partie avec indifférence, en partie avec des manifestations de joie, mais très peu avec regret et, par personne du tout, avec une douleur véritable, profonde, non dissimulée" (177). Le témoin rapporte que toute la France envoya des remerciements à la Convention. Les signatures rassemblées sur le parvis de Saint-Nizier à Lyon émanaient de "ce qu'on appelle la classe inférieure du peuple ou, si l'on veut, de la populace" (178), tandis que les riches et les aristocrates fuyaient ce lieu comme la peste. Tout comme d'autres collaborateurs de Hennings, ce témoin des événements de Lyon accrédite également la thèse du clivage social dans l'appartenance à l'un ou l'autre camp, ici riches et aristocrates du côté des royalistes et

176. Ibidem, page 407 : "Unmenschliche Kannibalen — (die Söhne Lutetiens) nannten sie September-Helden — sah' ich sicher und triumphirend mit fanatischem Lächeln ihre Hände in sein Blut tauchen und — als Volksväter gepriesen werden von den Kindern der Armuth".

177. G Z, 1794 X 4, page 324 : "(...) das traurige Ende des unglücklichen Opfers für fremde und meist ausgewanderte Sünden ward in Lyon, wie in der ganzen Republik, theils mit Gleichgültigkeit, theils mit Aeusserungen von Freude, nur sehr wenig aber mit Bedauerniß und von gar Niemanden mit wahrem, innigem unverborgenen Schmerz aufgenommen".

178. Ibidem, page 326 : "von der sogenannten geringen Classe des Volks, oder, wenn man will, dem Pöbel".

pauvres du côté des partisans de la République. A. C. Albrecht qui relate le procès du juriste Thomas Muir, partisan des idées de Thomas Paine (179), procès qui eut lieu à Edimbourg, le 31 août 1793, fait la remarque qu'en France, le procès fait à Louis XVI était en fait un procès de "la démocratie contre l'aristocratie" dont les pièces ne sont pas connues et dont la "victime" ne vit plus, alors qu'en Angleterre, il s'agit de procès de "l'aristocratie contre la démocratie" dont, cette fois, toutes les pièces sont connues et dont les "victimes" vivent encore (180). Par-delà les subtilités des comparaisons juridiques, Albrecht affirme que, pour lui, le caractère inique du procès fait à Louis XVI ne fait aucun doute : "Nous ne courons peut-être pas grand danger de commettre une erreur ou un péché, quand nous le considérons comme un procès que la démocratie a mené contre l'aristocratie et dont la malheureuse victime (malheureuse dans tous les cas !) — fut totalement sacrifiée" (181). Louis XVI apparaît ici plutôt en tant que victime qu'en tant qu'accusé et sans qu'il fut à aucun moment tenu compte de l'homme, c'est le symbole qu'il représentait qui fut ainsi jugé et exécuté. C'est peut-être la raison pour laquelle, à part Stäudlin, qui fait faire à son géant l'éloge funèbre de Marie-Antoinette, "le plus malheureux de tous les êtres" (182), personne n'a mentionné, dans la revue, l'exécution de la reine, ce qui tendrait à prouver que, lorsque les

179. Thomas PAINE, (1737-1809), publiciste américain, adversaire des théories de Burke, devint citoyen français et délégué girondin à la Convention.

180. G Z, 1794 VI 3, page 178.

181. Ibidem, page 178 : "Wir laufen vielleicht nicht große Gefahr des Irrthums und der Versündigung, wenn wir ihn als einen Proceß ansehen, den die Demokratie gegen die Aristokratie führte, und wovon das unglückliche Opfer (unglücklich auf alle Fälle !) — ganz geopfert ward".

182. G Z, 1794 XII 2, page 585 : "das Unglücklichste aller Wesen".

auteurs d'articles se lamentent sur le sort réservé à Louis XVI, ils ne voient en lui également, peut-être, que le représentant défunt de l'idée monarchique et portent finalement peut-être davantage le deuil d'un principe que celui d'un homme.

Le deuil de Louis XVI est d'autant plus grand qu'il apparaît, à peu près dans toutes les pages de la revue, comme un bon roi qu'on n'hésite pas à comparer à Henri IV, le modèle des modèles pour ces Allemands et Danois qui écrivent dans la revue : Ainsi, Stäudlin fait dire à son géant : "Ce peuple, je le vis avoir soif du sang de son vertueux roi qui ne fut surpassé que par Henri l'Unique" (183), puis, après la mort du roi, il lui fait déclarer, au sujet de la Vendée : "Grand était le nombre des amis d'un si bon roi comme l'était Louis (...)" (184). Ce voyageur anonyme qui a parcouru, en 1792, la Rhénanie et l'Alsace, confirme la bonne opinion que les Allemands avaient de Louis XVI. Il se trouvait à Colmar, dans la salle du "Conseil souverain de l'Alsace" et ne vit, accrochés au mur, que les portraits de Louis XIV et de Louis XV, ce qui lui donna l'occasion de faire cette remarque : "Il semble que les Alsaciens n'ont jamais été amis et partisans de ce malheureux prince, du meilleur qui a, du moins depuis Henri IV, gouverné la France" (185). Il se peut que le regret d'avoir perdu Louis XVI et, à travers lui, tout espoir de rétablir, pour longtemps, une monarchie en France ait joué un rôle dans ce portrait idéalisé du bon roi

183. G Z, 1794 XI 5, page 406 : "Dieses Volk sah ich lechzen nach dem Blute seines tugendhaften Königs, der nur von Heinrich dem Einzigen übertroffen wurde".

184. G Z, 1794 XII 2, page 585 :

"Groß war die Zahl der Freunde eines so guten Königs, wie Ludewig war (...)"

185. G n J, 1802 VII 9, page 259 sq. : "Es scheint, daß die Elsasser niemals Freunde und Anhänger dieses unglücklichen Fürsten, des besten, der Frankreich, wenigstens seit Heinrich dem Vierten beherrscht hat, gewesen sind".

Louis XVI, modèle de toutes les vertus, comparé au bon roi Henri IV, ce protestant converti pour raison d'Etat, et à travers lui, indirectement, à Frédéric l'Unique, le roi Frédéric II de Prusse, l'ami des philosophes et le disciple des Lumières. Louis XVI avait, en effet, embrassé la cause américaine qui était aussi celle de la liberté dans la guerre d'indépendance. Mais cette admiration se teinte néanmoins, parfois, de quelques notes moins positives concernant les défauts de son caractère. C'est ainsi que B., dans un article où il se demande ce qu'on aurait dû faire pour éviter la Révolution, porte indirectement un jugement peu amène sur la personnalité de Louis XVI : "Dans d'autres circonstances, si un homme de tête et d'esprit avait été assis sur le trône de France, un roi qui aurait su se servir de toutes les ressources de sa situation, qui aurait été soutenu par de meilleurs conseillers, dans de telles circonstances, rien sans doute n'est plus sûr que le fait que ce roi aurait su, même après la prise de la Bastille, reprendre la place qui lui revenait en tant que monarque" (186). Mais B. ne souhaite pas donner à cet aveu concernant une éventuelle faiblesse de caractère ou de jugement de Louis XVI un caractère absolu. En effet, il souligne également les imperfections de la constitution de 1791, car le roi y avait trop peu de poids pour une monarchie et un trop grand poids pour une république et ses rapports avec l'Assemblée nationale ne pouvaient être que conflictuels : "Il n'était pas au-dessus d'elle, il ne lui était pas non

186. G Z, 1794 VII 7, page 341 sq. :

"Unter andern Umständen, wenn ein Mann von Kopf und Geist auf Frankreichs Thron gesessen hätte, ein König, der alle Hilfsmittel seiner Lage zu gebrauchen gewußt, der den Geist der Zeit gekannt, und von bessern Rathgebern unterstützt gewesen wäre, unter solchen Umständen ist wohl nichts gewissers als daß dieser König auch nach der Eroberung der Bastille sich den Platz wieder zu verschaffen gewußt haben würde, der ihm, als Monarch, zukam".

plus soumis, il était le pire qu'il pouvait être, il était son rival" (187). Dans le récit des derniers jours de Louis XVI fait par Malesherbes (188) et rapporté par Hennings, Louis XVI apparaît comme un homme doux qui n'avait pas voulu verser le sang de son peuple. Louis XVI avait voulu faire dire, lors de son procès, par l'intermédiaire de Malesherbes, à un "groupe de personnes" qui souhaitaient se sacrifier, plutôt que de voir qu'on touchât un seul cheveu du roi, qu'il ne voulait pas de sang : "Expliquez-leur que je ne leur pardonnerais pas, si, à cause de moi, une seule goutte de sang devait être versée. Je ne l'ai pas voulu, lorsque cela aurait pu me conserver le trône et la vie, et je ne le regrette pas" (189). De tels propos pacifistes contrastent avec la violence des scènes de l'époque. Ils ont probablement trouvé chez Hennings, ennemi lui aussi de toute forme de violence, une oreille attentive et compatissante.

Il est encore plus touchant d'apprendre que Hennings avait adressé une supplique en faveur de Louis XVI à la Convention : "Je me souviens encore de ce matin d'hiver, lorsque, le jour de la diligence postale, je me levai à deux heures et, pénétré du destin du malheureux Louis, je m'assis à un secrétaire, écrivis à la Convention nationale et m'offris également comme défenseur de l'accusé. Mon ami, Sieveking, fit parvenir, animé des mêmes sentiments, ma demande ; à cette époque, nous avions encore foi en l'humanité et en la réflexion au sein de la Convention nationale, et

187. Ibidem, page 341 : "Er war nicht über sie erhaben, und war ihr auch nicht unterworfen, er war das Schlimmste, was er seyn konnte, er war ihr Rival".

188. Monsieur de MALESHERBES (1721-1794) était rentré d'émigration pour apporter son appui au roi et prendre sa défense devant la Convention. Il fut exécuté sous la Terreur.

189. G Z, 1797 XI 5, page 368 : "Erklären Sie ihnen, daß ich ihnen nicht vergeben würde, wenn um meinetwillen ein einziger Tropfen Blut vergossen werden sollte. Ich habe es nicht gewollt, als es mir vielleicht hätte den Thron und das Leben erhalten können, und ich bereue es nicht".

nous ne pensions pas que la rage et la folie furieuse avaient déjà rédigé le jugement, avant que le roi fût entendu" (190). Il faut croire que la destinée de Louis XVI lui tenait particulièrement à coeur pour que cette préoccupation le sortît de son sommeil et le fît se lever si tôt, par une sombre et froide nuit de décembre. Par-delà la personne royale, c'était également le sort de la France qui était alors l'objet de ses soins et de son souci. Walter Grab relate également cette anecdote qui montre bien quelle charge d'émotions était alors contenue dans les nouvelles venant de France : "(August Hennings) écrivit une défense de Louis qu'il remit à Sieveking pour qu'il la transmette à Paris. Celui-ci l'envoya à son ami Schlüter à Paris" (191). Lorsque Georg Heinrich Sieveking, grand commerçant de Hambourg, qui avait organisé, le 14 juillet 1790, avec ses amis, une fête à Harvestehude, près de Hambourg, pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille (192), dut se justifier et se défendre d'avoir jamais eu de sympathies jacobines, il parla justement, dans un écrit adressé à ses concitoyens, de la part qu'il avait prise à l'envoi de cette "défense de Louis XVI" à Paris (193). L'exécution du roi fut évidemment un tournant décisif pour tous ces Allemands du Nord et Danois qui n'a-

190. G Z, 1797 XI 5, page 369 : "Noch rufe ich mir den Winter Morgen zurück, als ich an einem Posttage um zwei Uhr aufstand, und durchdrungen von dem Schicksahl des unglücklichen Ludwigs mich an einen Schreibtisch setzte, an den National-Convent schrieb und auch mich zum Vertheidiger des Angeklagten anbot. Mein Freund, Sieveking, beförderte mit gleichen Gesinnungen meinen Antrag ; damahls glaubten wir noch an Menschlichkeit und Ueberlegung in dem National-Convente, und dachten nicht daran, daß Wuth und Raserei das Urtheil abgefaßt hatten, schon ehe der König gehört war".

191. Walter Grab : *Demokratische Strömungen in Hamburg und Schleswig-Holstein zur Zeit der Ersten Französischen Republik*, Hamburg 1966, Hans Christians Verlag, page 93 : "(August Hennings) schrieb eine Verteidigung Ludwigs, die er Sieveking zur Übermittlung nach Paris übergab. Dieser schickte sie an seinen Freund Schlüter nach Paris".

192. Ibidem, pages 28 et 29.

193. Ibidem, page 122.

-vaient voulu voir, jusque là, dans la Révolution, qu'une tentative de libéralisation de la société, notamment par un renoncement aux principes hérités du système féodal. Très tôt, dès 1792, Hennings avait dénoncé la mise en place d'une coalition contre la France et avait prévenu des conséquences fâcheuses qu'une guerre entraînerait dans la politique intérieure française. Ainsi, dans un ouvrage dont la préface est datée du 20 janvier 1793, la veille de l'exécution du roi, Hennings, s'adressant à l'Allemagne, l'avait exhortée à résister à toute tentation d'intervention et condamné le manifeste du duc de Brunswick, en raison de ses effets désastreux pour la famille royale : "Les idées romanesques de vouloir courir au secours du roi des Français et de son Etat, (...) furent extrêmement malheureuses, puisqu'elles ont précipité la perte du roi et de la reine (...)" (194). Il prévoit la mort du roi et en rend responsable l'état de guerre imposé aux Français par la coalition austro-prussienne : "(...) c'est pour cette raison que s'accomplira peut-être l'effroyable atrocité de l'exécution de Louis" (195). Mais Hennings était comme Cassandra et nul ne prêta alors attention à ce qu'il disait. Dans le commentaire qu'il fait, en juin 1795, d'un écrit, Hennings réaffirme sa conviction que l'avenir de la Prusse et de l'Allemagne passe par une alliance avec la France, telle qu'elle est, et regrette qu'on n'y ait pas songé plus tôt : "Est-ce que chacun n'aurait pas dû prévoir que cette tentative de rétablissement mènerait le roi à l'échafaud et, si elle avait pu être rendue possible, c'eût été quand

194. A. Hennings : *Doctor Martin Luther !* op. cit., page 134 : "Die Romanesquen Ideen, dem Könige der Franzosen und seinem Staate zu Hülfe zu eilen, (...) waren äußerst unglücklich, da sie den Untergang des Königs und der Königin befördert haben (...)".

195. Ibidem, page 141 : "(...) darum wird vielleicht die entsetzliche Greuelthat der Hinrichtung Ludwigs vollzogen".

même un raisonnement politique tout particulier que de compter sur la gratitude personnelle d'un régent (...)" (196). Hennings semble ainsi vouloir dédouaner le peuple français de sa part prise à l'exécution du monarque, ou du moins y associer, dans une sorte de coresponsabilité ou de culpabilité collective, les autres Etats européens. Quant à la question de savoir ce que Hennings qui a beaucoup argumenté contre le duel pensait de la peine de mort, châtement appliqué à Louis XVI, il est difficile d'y répondre avec certitude. Il ne prend pas nettement position, lorsqu'il écrit, par exemple, à propos de la peine de mort exécutée par coups de bâton : "Avec la même intensité que je déteste la justice expéditive, cette rage du tigre de l'anarchie, je rejette aussi la cruauté légale" (197). Faut-il entendre par "cruauté légale" également la peine capitale ? Si Hennings y était, probablement, personnellement opposé, il n'a jamais pris officiellement position sur le principe, même s'il devait, sans doute, faire sienne cette remarque de Michaud, à propos de l'exécution de Monsieur de Cussy, remarque que Hennings transcrit dans sa revue : "Mais que sont des lois, quand leur exécution révolte tous les sentiments de la nature ? Comment perdrons-nous ce caractère de brutalité, si les lois nous obligent à être des brutes furieuses ?" (198). La sensibilité de Hennings qui le portait à haïr toute forme de violence a dû lui rendre plus odieuse encore l'exécution

196. G Z, 1795 VI 6, page 272 : "Hätte nicht Jederman voraussehen müssen, daß diese intendirte Wiedereinsetzung den König aufs Schaffot bringen würde, und hätte sie möglich gemacht werden können, so würde es doch ein ganz besonderes politisches Raisonement seyn, auf persönliche Dankbarkeit eines Regenten zu rechnen (...)"

197. G Z, 1796 XII 16, page 539 : "So sehr ich Volks Justiz verabscheue, diese Tigerwuth der Anarchie, so wenig billige ich gesezliche Grausamkeit".

198. G Z, 1797 V 2, page 57 sq. : "Aber was sind Gesetze, wenn ihre Vollziehung alle Gefühle der Natur empört ? Wie werden wir den Charakter der Roheit verliehren, wenn die Gesetze uns zwingen rohe Wütheriche zu seyn ?".



du monarque français. Il faut reconnaître que, sur la question de la peine de mort, Hennings n'a pas su, ou n'a pas pu tirer toutes les conséquences pratiques et juridiques de son aversion, vraisemblablement à cause de son trop grand respect pour l'autorité supérieure et de sa non moins grande peur de la canaille qu'il convenait aussi, il faut bien l'avouer, de tenir en respect, par des lois dissuasives. Mais en ce qui concerne Louis XVI, ce que déplore Hennings, par-delà la triste destinée d'un homme, c'est également la mise à mort du principe monarchique.

La thèse de Hennings qui voit dans un simple complot d'aristocrates la cause du déclenchement de la Révolution est aussi peu crédible que celle, opposée et rejetée par lui, du complot franc-maçon. Le rôle du peuple est nié ou, dans le meilleur des cas, passé sous silence. Hennings, cependant, n'est pas insensible aux principes révolutionnaires qui ont permis de libérer la société et de liquider l'héritage féodal. Il saluera le Directoire, malgré ses insuffisances, comme un retour à la normale, mais surtout, il verra très tôt en Bonaparte le nouveau monarque qui manque à la France et qui, comme il l'espère, sera capable, par les armes, de restaurer la paix en Europe.

## CONCLUSION

Dans tous les domaines traités dans la revue *Genius der Zeit*, Hennings se fonde sur une tradition préexistante et ne peut, pour cette raison, assurément, pas faire figure de précurseur ou même de novateur. Cependant, il conserve une certaine originalité dans la manière dont il combine les différents apports pour en faire sa propre sagesse ou sa propre vision du monde. Hennings n'est pas un penseur isolé, mais c'est un philosophe individualiste qui ne laisse à personne le soin de penser à sa place et qui se méfie de toutes les théories à la mode.

Sur le plan religieux, Hennings n'est certes pas un mystique. S'il s'appuie sur la tradition luthérienne, il tend à faire de Luther un simple précurseur des Lumières. Il en est de même pour Jésus Christ à qui il ne dénie aucunement sa qualité de fils de Dieu, mais qu'il transforme, lui ou ses collaborateurs, en simple disciple des Lumières avant la lettre ou en exégète de la Nature. C'est d'ailleurs moins dans la Bible que dans la nature domestiquée par l'homme que Hennings voit la révélation proprement dite. Le luthéranisme dont il se réclame se voit entièrement vidé de ses dogmes et finit par se définir uniquement par son opposition à la papauté. L'antipapisme virulent de Hennings ressemble, par sa récurrence, à un acharnement gratuit, mais ne se transforme jamais en

haine contre les catholiques. Hennings ne retiendra du christianisme, en fait, que sa morale, comme le font beaucoup d'hommes des Lumières.

Même si, comme il l'affirme, la philosophie de Kant lui reste incompréhensible, toute sa revue est imprégnée des applications pratiques de la morale kantienne, à tel point qu'on en arrive à se demander ce que la philosophie de Kant doit au protestantisme. Hennings pense, comme Hobbes l'a affirmé avant lui, que l'homme a une nature de loup, mais ce "loup" peut s'humaniser, selon lui, dès qu'il vit en meute, c'est-à-dire dans la société. Si Hennings n'adhère pas, personnellement, à la théorie rousseauiste du bon sauvage, il empruntera à Rousseau et à son *Contrat social* ses principes de gouvernement et les règles d'organisation de la vie sociale ou politique. Cependant, Hennings n'exclut nullement les fréquents retours à la barbarie, ce qui lui donne, parfois, un véritable ton de prophète. Malheureusement, la voix de Hennings, annonciatrice de catastrophes, se perdra bien souvent dans le désert.

Sa conception de l'histoire est marquée à la fois par ce pessimisme qui lui fait envisager une conception cyclique de l'évolution historique et par l'optimisme des Lumières qui lui fait croire à une progression infinie de l'humanité.

Sur le plan politique, Hennings penche pour un gouvernement fort, car l'homme, étant mauvais (on ne sait d'ailleurs pas, si c'est par nature ou dans l'état de nature), a besoin d'une main ferme pour le conduire. L'absolutisme éclairé est la version de la monarchie qu'il défend en priorité, forme de gouvernement qu'il admire et qu'il approuve au

Danemark, mais qu'il rejette cependant, quand il s'agit de la France du XVIIIème siècle et de Louis XIV. Cette option pour l'absolutisme éclairé recouvre d'ailleurs le désir de Hennings d'être et de rester Danois, car la chevalerie allemande des duchés de Slesvig et de Holstein, alors incorporés au Danemark, était davantage tentée par la version plus corporatiste d'une monarchie tempérée par le contre-pouvoir de parlements régionaux : c'est au sein de cette chevalerie que naîtra d'ailleurs la volonté nationaliste de faire sécession avec le Danemark. La carrière de Hennings a probablement souffert de cette double appartenance, car il était sans doute encore trop Allemand pour les Danois, mais il ne l'était déjà plus assez pour les Allemands. L'antiparlementarisme de Hennings, ainsi que sa phobie des clubs politiques ou des sociétés secrètes, sa méfiance vis-à-vis des attroupements, son dégoût de la foule à laquelle on ne peut s'adresser sans perdre sa dignité, sont, malgré tout, quelque peu d'ordre irrationnel ou bien ce sont le reflet de l'intériorisation d'un interdit que le despotisme éclairé faisait peser sur la société.

Contrairement à ses conceptions politiques plutôt autoritaires, les conceptions économiques de Hennings et de ses collaborateurs sont libérales et se situent dans le sillage de celles d'Adam Smith. La problématique de l'industrialisation naissante avec ses conséquences, la prolétarisation et la paupérisation des masses, semble avoir échappé à Hennings et à ses collaborateurs, encore tout imprégnés de l'optimisme des Lumières et de la foi en l'éducation de l'homme. La grande place tenue par le commerce dans une région maritime habitée de marins et de

marchands, ainsi que la répulsion personnelle de Hennings contre toute violence expliquent son pacifisme qui souffre, cependant, une exception : en effet, Hennings ne voit pas d'un mauvais oeil la formidable ascension de Bonaparte, ce chef de guerre victorieux, qui, espère-t-il, sera capable, par le succès des armes, de rétablir la paix en Europe.

Certes, le penseur Hennings n'était pas exempt de contradictions : il était contre les guerres, mais pas contre celles menées par Bonaparte, pour la liberté totale d'expression et de communication, mais contre la liberté de réunion, pour la monarchie, mais contre l'aristocratie, classe traditionnellement associée à la monarchie, pour la liberté totale de l'économie, mais en même temps pour un Etat fort et autoritaire, contre le catholicisme romain, mais pour les catholiques d'Irlande dont sa revue dénonçait même le génocide, pour la tolérance, mais contre l'Eglise de Rome et ses prêtres dont il souhaitait la suppression et la dispersion. Toutes ces contradictions font de Hennings un homme sincère qui doute, cherche et se trompe parfois. Il n'est pas vrai, comme l'a écrit J. Hild dans sa biographie, que Hennings fût un "homme sans patrie" ("Heimatloser") : il avait la langue allemande pour patrie, la monarchie danoise était la patrie de son coeur et de son choix, la culture européenne, celle de son esprit, et la France était le catalyseur de tous ses espoirs et de ses craintes. Il était citoyen du monde, citoyen d'Europe, citoyen du Danemark : il avait plusieurs patries. Il est de même difficile de suivre entièrement J. Hild, O. Brandt ou H. W. Ritschl, quand ils voient dans la vie de cet homme une "tragédie" ou une "fêlure" : en effet, on sait bien que Hennings, retiré à la campagne et relégué à Plön, au fin fond d'une

province, n'aimait, de toute façon, pas les mondains. C'est peut-être cette vie simple, loin de la ville de Hambourg, aux ruelles étroites et humides, qui a permis à cet homme, contaminé par la tuberculose à l'âge de trente-quatre ans, de surmonter cette maladie redoutable à cette époque pendant quarante-six années supplémentaires ; nous savons en effet, par ses biographes, que ce mal ne le quitta pas.

Hennings, suspecté, à tort, en son temps, d'être un Illuminé et traité de "démocrate", épithète qu'il rejetait et qui était infamante à l'époque, était en fait, avant tout, un philosophe pragmatique soucieux d'éviter les conflits ouverts et les excès de toute sorte et qui proposait, en toute chose, de choisir le moyen terme ou la voix médiane. C'était un modéré qui n'avait rien de commun avec les Jacobins, si ce n'est l'exigence d'un pouvoir central fort, correspondant, chez lui, par le choix de l'absolutisme éclairé, aussi à une volonté de faire pièce aux tendances centrifuges du nationalisme allemand, déjà perceptibles au sein de la chevalerie des Duchés regroupée, autour de la baronne Julie von Reventlow, dans le cercle d'Emkendorf. Curieusement d'ailleurs, c'est le catholicisme romain, religion de l'Empereur du Saint Empire romain germanique, qui servira, à cette époque, de point de ralliement à l'idée nationale allemande, dans le Nord comme sur le Rhin, tandis que la confession luthérienne, pourtant née, en quelque sorte, d'une protestation nationaliste au XVIème siècle, servira plutôt de caution à l'idéologie cosmopolite des Lumières. L'opposition de Hennings à la France se manifestera et s'épuisera très vite dans des combats d'arrière-garde et presque anachroniques contre l'Eglise romaine, Eglise officielle des rois de

France, pour laisser le champ libre à tout compromis ou à toute entente raisonnable sur le plan de la politique : la main sans cesse tendue par Hennings à la France manifeste sa volonté concrète d'aboutir à quelque chose comme une union européenne, idéal encore flou, lointain mais néanmoins présent, chez Hennings comme chez certains de ses collaborateurs.

Mais la revue *Der Genius der Zeit* est un véritable creuset d'opinions diverses d'où se dégage une orientation essentielle qui correspond, certes, à la façon de voir de Hennings, mais qui dépasse de beaucoup la pensée d'un seul homme. C'est une véritable somme sur l'époque, en raison de sa longévité, de sa persistance, de sa régularité de parution et du grand nombre de collaborateurs connus, peu connus ou même inconnus qui l'ont rédigée. Elle est, certes, le reflet de la personnalité de son éditeur, mais c'est aussi celui d'une époque et d'une classe sociale, la bourgeoisie éclairée d'Allemagne du Nord et des Duchés, à forte tradition commerciale. Cette origine sociale explique l'orientation nettement libérale des conceptions économiques qui y sont exposées, ainsi que l'option neutraliste qu'elle défend de bout en bout, avec constance et sans aucune concession. Ce neutralisme se double, chez Hennings, d'une tendance individuelle au pacifisme. Une certaine frange de l'aristocratie qu'on pourrait qualifier de libérale se reconnaissait, sans aucun doute, également dans la tendance représentée par cette revue. Bourgeoisie et aristocratie libérales constitueront le réservoir essentiel des lecteurs et des collaborateurs de cette revue, mais on peut penser qu'elle était lue également par de plus larges couches de la population, car elle se propo-

-sait également, dans un but d'éducation, de vulgariser la connaissance : elle mettait donc volontairement à la portée du plus grand nombre ce qui, au départ, n'était réservé qu'à une élite spécialisée et elle avait également, par ailleurs, des préoccupations très pratiques qui pouvaient intéresser tout un chacun. Si l'on excepte les articles de pure érudition, la revue était, par la variété des articles, finalement plus orientée vers le peuple que les conceptions souvent élitistes de son rédacteur en chef ne l'auraient laissé tout d'abord supposer. Par les témoignages oculaires sur les grands événements de l'époque qu'elle a consignés dans ses pages, la revue constitue également, aujourd'hui, une véritable mine d'or pour l'historien avide de détails authentiques. Finalement, si la pensée de Hennings peut parfois paraître peu originale, c'est parce qu'il s'est trop bien identifié, par un phénomène d'osmose entre la revue et son éditeur, au mode de pensée général de la classe sociale à laquelle il appartenait et de l'espace géographique où il vivait : c'est ainsi qu'il a pu apparaître comme le prototype même du philosophe éclairé de cette fin du XVIIIème siècle.



## BIBLIOGRAPHIE

### I - SOURCES

Les archives (81 volumes) se trouvent dans la Staats- und Universitätsbibliothek Hamburg Carl von Ossietzky. Si l'on en croit une note manuscrite en marge du sommaire, le volume 46 semble ne pas avoir été restitué aux archives par le "commandant Hennings". Il contenait une "Adresse à l'Empereur Napoléon", datée de 1809.

#### A/ Oeuvres de August Hennings (ordre chronologique)

On trouve une liste des oeuvres également dans :

- HILD, Joachim (voir II A/ Biographies).
- *Das gelehrte Deutschland oder Lexikon der jetzt lebenden teutschen Schriftsteller*, commencé par Georg Christoph HAMBERGER, continué par Johann Georg MEUSEL, volume III, pages 215 à 217 (la liste s'arrête en 1796).
- *Neuer Nekrolog der Deutschen*, IV. Jahrgang, 1826, 1ère partie, page 299.
- *Schleswig-Holsteinisches Biographisches Lexikon*, pages 90 à 92 (voir II A/ Biographies).

#### • OEUVRES :

- *De legibus Danorum antiquissimis atque consuetudine judiciali praemissis quibusdam de Ortu Danorum et Odino non Asiatico*, Altona 1765.

- *Diss. inaug. de usu et applicatione legis sextae C. de secundis nuptiis*, Göttingen 1766.
- *Über Friedrichs II. Genius und Staatskunst*, 1722.
- *Essai historique sur les arts et sur leur progrès en Dannemarc*, Copenhague 1778.
- *Über die Vernunft*, Berlin 1778.
- *Olavides ; herausgegeben und mit einigen Anmerkungen über Duldung und Vorurtheile begleitet*, Copenhague 1779.
- *Philosophische Versuche*, 2 volumes, Copenhague 1779, 1780.
- *Sammlung aller Streitschriften, so das Buch Olavides in Dänemark veranlaßt hat. Eine Beilage zum Olavides*, Copenhague 1780.
- *Über Duldung*, 1780 (tiré de *Philosophische Versuche*).
- *Poème sur le sentiment*, 1780.
- *Über die jetzige Generalverwaltung in Frankreich*, Copenhague et Leipzig 1781.
- *Philosophische und Statistische Geschichte des Ursprungs und des Fortgangs der Freiheit in England*, nach Hume, Blakstone und andern bewährten Quellen ausgearbeitet, Copenhague 1783.
- *Reise eines englischen Geistlichen durch Schweden. In Briefen an Lord [Edward] Th[u]rl[o]w in Lausanne*, Berlin 1784.
- *Sammlung von Staatsschriften, die, während des Seekrieges von 1776 bis 1783, sowol von den kriegführenden, als auch von den neutralen Mächten, öffentlich bekannt gemacht worden sind ; in so weit solche die Freiheit des Handels und der Schiffahrt betreffen. Herausgegeben, und mit einer Abhandlung über die Neutralität und ihre Rechte, insonderheit bey einem Seekriege, begleitet*, 2 volumes, Altona 1784, 1785.

- *Gegenwärtiger Zustand der Besitzungen der Europäer in Ostindien, 3 parties, Copenhague 1784, Hambourg et Kiel 1785 et 1786.*
- *Materialien zur Statistik der dänischen Staaten, aus Urkunden und beglaubigten Nachrichten, nebst einer charakteristischen Übersicht der dänischen Literatur, 3 volumes, Flensburg et Leipzig 1784, 1786, 1790.*
- *Über die wahren Quellen des Nationalwohlstandes, Freyheit, Volksmenge, Fleiß im Zusammenhange mit der moralischen Bestimmung des Menschen und der Natur der Sache, Copenhague et Leipzig 1785.*
- *Bericht der Untersuchungs- und Revisions-Kommission des im Jahr 1783 entdeckten Cassamangels : von dem Zustande der königl. Dänischen Asiatischen Compagnie, Hambourg et Kiel 1785.*
- *Oekonomische Beobachtungen einer im Jahre 1779 auf Befehl unternommenen Reise durch Jütland, Copenhague et Leipzig 1786.*
- *Kleine ökonomische und cameralistische Schriften, 2 parties, Copenhague et Leipzig 1787.*
- *Abhandlung über die Frage : Ist es nützlich oder schädlich eine Nationaltracht einzuführen. Preisschrift, Copenhague 1791.*
- *Vorurtheilsfreie Gedanken über Adelsgeist und Aristokratism, Brunswick 1792.*  
(se trouve parfois sous le titre : *Kleine ökonomische und cameralistische Schriften, troisième partie*).
- *Ein Wort der Mäßigung an Europa, 1792.*
- *Historisch-moralische Schilderung des Einflusses der Hofhaltungen auf das Verderben der Staaten, Altona 1792.*
- *Doctor Martin Luther ! Deutsche gesunde Vernunft, von einem Freunde der Fürsten und des Volkes ; und einem Feinde der Betrüger der Einen und der Verräther des Andern, 1792. 2ème tirage : Zweyte mit Zusätzen und zwey*

*Abhandlungen vermehrte Auflage.* Nicht in Berlin, auch leider ! nicht in Braunschweig, eher noch in Wien ! 1793.

- *Philosophische Bibliothek der verschiedenen Meynungen der heutigen Angelegenheiten der Menschheit, aus dahin gehörigen Schriften kritisch und ohne Partheygeist dargestellt, Hambourg 1794.*

- *Bemerkungen über des Herrn Oberconsistorialraths und Generalsuperintendenten Johann Leonhard Callisen Versuch über den Wert der Aufklärung unserer Zeit, Hambourg 1795.*

- *Meine Duellgeschichte. Zur Berichtigung der Wahrheit und zum reifen Nachdenken über Duelle überhaupt denkenden Männern vorgelegt, Hambourg 1795.*

- *Ein Wort über und wider Herrn Matthias Claudius von dem Verfasser der Bemerkungen über des Herrn Callisen Versuch über den Werth der Aufklärung unserer Zeit, Altona 1796.*

- *Rousseau, Berlin 1797.*

- *Asmus. Ein Beitrag zur Geschichte der Litteratur des Achtzehnten Jahrhunderts, Altona 1798.*

- *Resultate und Bemerkungen und Vorschläge genannter und ungenannter Schriftsteller aus dem Gebiete der Pädagogik, Religionslehre, Philosophie und Politik, Altona 1800.*

- *Die Zulässigkeit der Widerklage und der Vorstandsforderung insonderheit in Exekutivprozesse, Hambourg 1806.*

- *Die Deutschen dargestellt in der frühesten Vorzeit, aus den dürftigen Quellen der Geschichte und weit umfassenden Thaten, von August von Hennings, Kammerherrn, Administrator der Grafschaft Ranzau, Intendant zu Herzhorn, Ritter, b. R. Dr., Altona 1819.*

• REVUES :

- *Der Genius der Zeit. Ein Journal* herausgegeben von August Hennings, Altona, chez J. F. Hammerich, 1794-1800, 21 volumes.
- *Annalen der leidenden Menschheit*, 1795-1801, 10 volumes.
- *Der Musaget. Ein Begleiter des Genius der Zeit*, Altona, chez J. F. Hammerich, 1798-1799, 3 volumes.
- *Der Genius des neunzehnten Jahrhunderts*, Altona, chez J. F. Hammerich, 1801-1802, 6 volumes.

On trouve, en outre, des articles de Hennings dans les journaux suivants : *Dänische Minerva, Schleswigsches Journal, Neues Deutsches Museum, Schleswig-Holsteinische Provinzialberichte, Politisches Journal*. Hennings a repris *Braunschweigisches Journal de Campe*, Stuve, Heusinger et Trapp sous le titre : *Schleswigsches ehemals Braunschweigisches Journal* (3 volumes, Altona 1792 ; 1 volume Altona 1792, 2 volumes Flensburg 1793), jusqu'à son interdiction en 1793.

- EDITION UTILISEE pour : *Der Genius der Zeit et Der Genius des neunzehnten Jahrhunderts* : Kraus Reprint, Nendeln/Liechtenstein, 1972.

**B/ Sources contemporaines**

- ARCHENHOLZ, Johann Wilhelm von : *Minerva. Ein Journal historischen und politischen Inhalts*, Berlin, numéro 1 : janvier 1792 (revue bi-mensuelle, éditée jusqu'en 1809).
- ARCHENHOLZ, J. W. von : *Miscellen zur Geschichte des Tages*, Hambourg 1795.

- ARCHENHOLZ, J. W. von : *Historische Schriften*, 2 volumes, Tübingen 1803.
- BERLEPSCH, Friedrich Ludwig von : *Mémoire adressé à l'auguste Congrès à Rastadt*, par le Président de la Cour de Justice provinciale et Conseiller provincial des Duchés de Calenberg et Goettingue, Frédéric Louis de Berlepsch, à Hannovre, 1798 / *Pro Memoria dem Erlauchten Friedens-Congreß zu Rastadt überreicht von Friedrich Ludwig v. Berlepsch, Präsidenten des Land-Gerichts und Land-Rath des Fürstenthums Calenberg und Hannover*, 1798 (édition bilingue).
- BÖTTIGER, Karl August : *Literarische Zustände und Zeitgenossen. In Schilderungen aus Karl Aug. Böttiger's handschriftlichem Nachlasse*, édité par K. W. Böttiger, 2 volumes, Leipzig 1838.
- CLAUDIUS, Matthias : *Von und mit dem ungenannten Verfasser der : "Bemerkungen" über des Herrn Oberconsistorialraths und Superintendenten Callisen Versuch den Werth der Aufklärung unsrer Zeit betreffend*, Hambourg 1796.
- HALEM, Gerhard Anton von : *Selbstbiographie nebt einer Sammlung von Briefen an ihn*. Zum Druck bearbeitet von seinem Bruder Ludwig Wilhelm Christian von Halem, édité par C. F. Strackerjan, Oldenburg 1840.
- MEYER, Georg Conrad : *Der neue Mensch. Eine Wochenschrift*, 2 volumes, Flensburg 1796, Flensburg et Altona 1797.
- THIESS, Johann Otto : *Freimüthige Beurteilung der über die vom Herrn D. Jakob Georg Christian Adler Verfaßte neue Schleswig-Holsteinische Kirchenagende herausgekommenen Schriften*, Kiel 1798.

(MENDELSSOHN, Moses : voir II B/ KAYSERLING, pour les lettres de et à Moses Mendelssohn).

## II - ETUDES

### A/ Etudes sur A. Hennings

#### a) Biographies et historique de la famille

- HENNINGS, Hans et HENNINGS, Paul : *Beiträge zur Geschichte der Familie Hennings (1500-1900)*, Lübeck 1899.
- HENNINGS, Johann Friedrich Bernhard et HENNINGS, Paul Christian de Coninck : *Beiträge zur Geschichte der Familie Hennings (1500-1905) und der Familie Witt (1650-1905)*, Lübeck 1905.
- HERRMANN, Ulrich : *Hennings, August Adolph Friedrich, dans : Schleswig-Holsteinisches Biographisches Lexikon*, édité par Olaf Klose et Eva Rudolph, volume 4, Neumünster 1976, pages 88 à 92 (contient un jugement positif sur la portée de l'oeuvre).
- HILD, Joachim : *August Hennings. Ein schleswig-holsteinischer Publizist um die Wende des Jahrhunderts*, Phil. Diss. Erlangen 1932 (jugement parfois assez méprisant sur l'homme Hennings).
- LÜBKER, D. L. : *August Adolph Friedrich von Hennings, dans : Neuer Nekrolog der Deutschen. Viertes Jahrgang, 1826, première partie, pages 292 à 299* (seule version résolument optimiste de la vie de Hennings).
- RITSCHL, Hans Wilhelm : *August Adolph Friedrich von Hennings : 1746-1826 ; ein Lebensbild aus Holstein, Kopenhagen und Hamburg in bewegten Zeiten*, Hambourg 1979. (Ritschl tente de réhabiliter son ancêtre Hennings : il soupçonne des raisons privées à l'animosité de Otto Brandt vis-à-vis de Hennings et qualifie Joachim Hild de "nationaliste allemand borné").

- WATTENBACH, Wilhelm : *Hennings August*, dans *Allgemeine Deutsche Biographie*, volume 11, 1880, pages 778 à 780. (L'auteur, petit-fils de Hennings, qualifie une partie de l'oeuvre de Hennings d'"illisible").

(Voir : liste de biographies sur Hennings chez HILD, Joachim, *op. cit.*)

### **b) Etudes sur l'oeuvre de Hennings**

- MÖLLER, Kurt Detlev : *Hamburg im Spiegel der Tagebücher des holsteinischen Kammerherrn August von Hennings 1796, 1798, 1801*, dans *Zeitschrift des Vereins für Hamburgische Geschichte*, volume 42, Hambourg 1953, pages 8 à 59. (Möller reconnaît les qualités d'"observateur idéal" de Hennings, mais montre également son inutile acharnement dans la polémique).

- SCHEMPERSHOFE, BRILON, Rolf : *August Hennings und sein Journal "Der Genius der Zeit". Frühliberale Publizistik zur Zeit der Französischen Revolution*, dans : *Jahrbuch des Instituts für Deutsche Geschichte*, édité et introduit par Walter GRAB, volume X, 1981, Université de Tel-Aviv, pages 137 à 167. (étude qui offre un panorama d'ensemble sur la revue).

### **B/ Etudes sur l'époque**

#### **a) Etudes sur les journaux, revues et publicistes**

- BERTHEAU, Franz R. : *Das Zeitungswesen in Hamburg, 1616 bis 1913*. Beilage zum Jahresbericht Ostern 1914, dans *Kleine Chronologie zur Geschichte des Zeitungswesens in Hamburg von 1616 bis 1913*, Hambourg 1914 (ne cite que *Der Genius der Zeit* de Hennings, donne des précisions sur "la censure à Hambourg").



- BÜLCK, Rudolph : *Das schleswig-holsteinische Zeitungswesen von den Anfängen bis zum Jahre 1789*, dans : *Quellen und Forschungen zur Geschichte Schleswig-Holsteins*, édité par la Société pour l'Histoire du Schleswig-Holstein, volume 16, Kiel 1928. (entérine le jugement négatif porté par Otto Brandt sur Hennings).
- ECKARDT, Johann Heinrich : *Zur Geschichte des Zeitungswesens in Hamburg und Schleswig-Holstein bis zum Anfang des neunzehnten Jahrhunderts*, dans : *Börsenblatt für den deutschen Buchhandel*, numéros 227 à 231, Leipzig 1900, pages 7297 à 7471. (Le numéro 231 présente Goethe comme un "adversaire acharné de la presse").
- ENGELSING, Rolf : *Analphabetentum und Lektüre. Zur Sozialgeschichte des Lesens in Deutschland zwischen feudaler und industrieller Gesellschaft*, Stuttgart 1973.
- GRAB, Walter : *Robespierre et le Gouvernement révolutionnaire d'après la presse démocratique d'Allemagne du Nord*, dans : *Actes du Colloque Robespierre*, XIIème Congrès international des Sciences historiques, Paris 1967, pages 95 et suivantes.
- GROTH, Otto : *Die Geschichte der deutschen Zeitungswissenschaft. Probleme und Methoden*, Munich 1948 (Le deuxième chapitre est consacré aux Lumières).
- HOCKS, Paul et SCHMIDT, Peter : *Literarische und politische Zeitschriften 1789-1805. Von der politischen Revolution zur Literaturrevolution*, Stuttgart 1975.
- JENTSCH, Irene : *Zur Geschichte des Zeitungslesens in Deutschland am Ende des 18. Jahrhunderts. Mit besonderer Berücksichtigung der gesellschaftlichen Formen des Zeitungslesens*, Diss. phil. Leipzig 1937. (décrit l'essor de la lecture au XVIIIème siècle).

- RUDOLPH, Philipp : *Frankreich im Urteil der Hamburger Zeitschriften in den Jahren 1789-1810*, dans : *Hamburger Studien zu Volkstum und Kultur der Romanen*, édité par le Séminaire des Langues et de la Culture romanes à l'Université de Hambourg, volume 14, Hambourg 1933. (Aucune revue de Hennings n'est citée dans le contenu des journaux utilisés, page VII).

#### **b) Etudes sur le XVIIIème siècle et le début du XIXème siècle**

- AHRENS, Gerhard : *Von der Franzosenzeit bis zur neuen Verfassung 1806-1860* dans : *Hamburg. Geschichte der Stadt und ihrer Bewohner*, édité par Werner Jochmann et Hans-Dieter Loose, volume 1 : *Von den Anfängen bis zur Reichsgründung*, Hans-Dieter Loose (éditeur), 1982, pages 415 à 490.

- BRANDT, Otto : *Geistesleben und Politik in Schleswig-Holstein um die Wende des 18. Jahrhunderts*, Berlin und Leipzig 1925 (jugement négatif sur Hennings, son caractère et son oeuvre).

- DIRKSEN, Victor (éditeur) : *Ein Jahrhundert Hamburg 1800-1900. Zeitgenössische Bilder und Dokumente*, Leipzig 1935. (contient un article de J. G. RIST sur le cercle de Reimarus et Sieveking).

- ERHARDT-LUCHT, Renate : *Die Ideen der französischen Revolution in Schleswig-Holstein*, Neumünster 1969, tiré de *Quellen und Forschungen zur Geschichte Schleswig-Holsteins*, édité par la Société pour l'Histoire du Schleswig-Holstein, volume 56 (des précisions sur les lois sur la presse au Danemark).

- GOETHE-INSTITUT, PARIS : *Les Jacobins allemands. La République de Mayence et les Cistrhéniens. 1792-1798*, catalogue d'exposition, 1983. (contient une adaptation de la Marseillaise écrite par J. H. Voß pour le *Journal de Schleswig*, en 1793).

- GRAB, Walter : *Clubs démocrates en Allemagne du Nord, 1792-1793*, dans : *Annales historiques de la Révolution française*, n° 186, Paris 1966.
- GRAB, Walter : *Demokratische Strömungen in Hamburg und Schleswig-Holstein zur Zeit der Ersten Französischen Republik*, Hambourg 1966, dans *Veröffentlichungen des Vereins für hamburgische Geschichte*, volume XXI (contient également des développements sur les "libéraux").
- GRAB, Walter : *Die Revolutionspropaganda der deutschen Jakobiner*, dans : *Archiv für Sozialgeschichte*, volume 9, Hanovre 1966.
- GRAB, Walter : *Norddeutsche Jakobiner . Demokratische Bestrebungen zur Zeit der Französischen Revolution*, Francfort/Main 1967, dans : *Hamburger Studien zur neueren Geschichte*, éd. par Fritz FISCHER, volume 8.
- GRAB, Walter : *Die Revolutionspropaganda der deutschen Jakobiner 1792 bis 93*, dans : *Archiv für Sozialgeschichte* 9, 1969.
- GRAB, Walter : *Leben und Werke norddeutscher Jakobiner*, Stuttgart 1973.
- GRAB, Walter : *Freyheit oder Mordt und Todt. Revolutionsaufrufe deutscher Jakobiner*, Berlin 1979 (bibliographie sur l'Allemagne et la Révolution française, pages 188 à 192).
- KAYSERLING, M. : *Moses Mendelssohn. Sein Leben und seine Werke. Nebst einem Anhang ungedruckter Briefe von und an Moses Mendelssohn*, Leipzig 1862. (correspondance de Mendelssohn adressée à Hennings et à Elise Reimarus, soeur de J. A. H. Reimarus).
- KLESSMANN, Eckart : "Hier irrte Heinrich Heine. Hamburg war schon im 18. Jahrhundert ein wichtiges intellektuelles Zentrum", article paru dans *Die Zeit*, Nr 15, du 6 avril 1984.

- KOPITSCH, Franklin : *Zwischen Haupttrezeß und Franzosenzeit, 1712-1806*, dans : *Hamburg. Geschichte der Stadt und ihrer Bewohner*, volume 1 : *Von den Anfängen bis zur Reichsgründung*, éd. par Hans-Dieter Loose, 1982, pages 351 à 414.
- KOPITSCH Franklin : *Grundzüge einer Sozialgeschichte der Aufklärung in Hamburg und Altona*, Hambourg 1982.
- MAUROIS, André : *Adrienne ou la vie de Mme de La Fayette*, chez Hachette 1960.
- TSCHIRCH, Otto : *Geschichte der öffentlichen Meinung in Preußen vom Baseler Frieden bis zum Zusammenbruch des Staates (1795-1806)*, 2 volumes, Weimar 1933 et 1934. (éclaire les dessous de l'affaire von Berlepsch).
- VALJAVEC, Fritz : *Die Entstehung der politischen Strömungen in Deutschland 1770-1815*, première éd. 1951, 2ème éd. 1978 Düsseldorf.
- WEHL, Feodor : *Hamburgs Literaturleben im 18. Jahrhundert*, Leipzig 1856.
- WOHLWILL, Adolf : *Neuere Geschichte der freien und Hansestadt Hamburg, insbesondere von 1789 bis 1815*, Gotha 1914.

## **C/ Etudes générales et usuels consultés**

### **a) Histoire générale du Schleswig-Holstein**

- BRANDT, Otto : *Geschichte Schleswig-Holsteins. Ein Grundriß*, Kiel, 2ème édition 1926, 7ème édition, reprise et élargie par Wilhelm Klüver, avec la contribution de Herbert Jankuhn, Kiel 1976.
- BRANDT, Otto et WÖLFLE, Karl : *Nordmark-Atlas. Schleswig-Holsteins Geschichte und Leben in Karten und Bildern*, Altona 1930.

## **b) Etudes générales sur la Révolution française**

- DROZ, Jacques : *L'Allemagne et la Révolution française*, Paris 1949.
- FURET, François et RICHEL, Denis : *La Révolution française*, 1965, nouvelle édition, chez Hachette, en 1973.
- GRAB, Walter : *Die Französische Revolution. Eine Dokumentation. 68 Quellentexte und eine Zeittafel*, Nymphenburger Verlagshandlung 1973.
- SOBOUL, Albert : *Précis de l'histoire de la Révolution française ou : Die Große Französische Revolution. Ein Abriß ihrer Geschichte (1789-1799)*, volume 1, Francfort 1973.

## **c) Usuels consultés**

- *Allgemeine Deutsche Biographie*, édition de 1880.
- *Encyclopaedia Britannica*.
- HIRSCHING, F. C. G. : *Historisch-litterarisches Handbuch berühmter und denkwürdiger Personen, welche in dem 18. Jahrhundert gelebt haben*, continué par J. H. M. ERNESTI, Leipzig 1808.
- MEUSEL, J. G. : *Lexikon der vom Jahre 1750 bis 1808 verstorbenen deutschen Schriftsteller*, volume 12, Leipzig 1812.

INDEX DES NOMS CITES

- Adler, Jakob Georg Christian : 34  
Albrecht, A. C. : 461  
Archenholz, Johann Wilhelm von : 31  
Archimède : 193  
Argenson, marquis d' : 68, 285, 286, 387  
Arminius : 87  
Artois, comte d' : 426  
Ascher, Saul : 230, 231, 441, 442  
Bacon : 65  
Ballhorn : 22  
Barère : 447  
Baudelaire, Charles : 185, 186  
Berlepsch, Friedrich Ludwig von : 70, 301  
Bernis, cardinal : 395  
Bernstorff, Andreas Peter : 27, 29, 34, 44  
Bell, Benj. : 343  
Berzeviczy, Gregorius : 347, 348  
Bode : 404-406  
Böttiger, Karl August : 53, 57  
Boie, Heinrich Christian : 329  
Bonaparte, Napoléon : 5, 38, 50, 81, 82, 92, 95, 263, 264, 278, 279, 291, 292, 340, 365, 431, 434, 437, 438, 442, 468, 472  
Bouillé, marquis de : 398-400  
Brecht, Bertolt : 310  
Brienne, archevêque de : 405  
Brunswick, duc de : 73, 466  
Büchner, Georg : 273  
Buffon : 147  
Bureau de Pusy : 50  
Buri : 55  
Calas : 70  
Calonne : 405  
Calvin : 87  
Campe, Joachim Heinrich : 31  
Cannanuova, Jonathan : 181-183  
Caroline Mathilde (Danemark) : 25, 26  
Carrier : 445  
Catherine II (Russie) : 30, 31  
Chamfort : 167, 217, 410  
Charles II Eugène (Wurtemberg) : 157  
Charles-Théodore (Bavière) : 403  
Charnier : 452  
Christ : 87, 90, 125, 128, 130, 132, 144, 149, 150, 152, 469  
Christian, prince de Danemark : 38  
Christian VI (Danemark) : 21  
Christian VII (Danemark) : 44, 279, 283  
Christiani, Christoph Johann Rudolf : 55, 59  
Cicéron : 144  
Claudius, Matthias : 34, 35, 46-48, 152, 205, 316, 428  
Collot d'Herbois : 452  
Condorcet : 410  
Confucius : 144  
Corday, Charlotte : 450, 451  
Cotta : 50  
Cromwell, Oliver : 398, 409, 445  
Cussy, Monsieur de : 467  
Dalberg : 50, 51  
Danton : 445, 449, 450, 453, 458  
Davout : 39  
Descartes : 65  
Diderot, Denis : 71, 110, 111, 409, 410  
Döring, J. von : 448  
Dürer, Albrecht : 313, 327  
Dumouriez (général) : 268, 290, 390, 449, 450, 453  
Ebeling, C. D. : 59  
Echerny, Monsieur d' : 297  
Engelhard, Philippine (née Gatterer) : 55  
Episkopius : 87  
Erasme : 70, 75  
Espremeniil : 409  
Feddersen, Wilhelmine : 138  
Feydel : 459  
Flemming, G. A. : 197, 198, 207  
François II (Autriche) : 37, 50, 73  
Frédéric II (Prusse) : 26, 27, 67, 336, 410, 433  
Frédéric III le Sage (Saxe) : 94  
Frédéric VI (Danemark) : 38-40, 283  
Frédéric-Guillaume II (Prusse) : 73  
Freud, Sigmund : 198  
Galilée : 70  
George III (Angleterre) : 25, 26, 302, 426  
Gleim : 55  
Goethe, Johann Wolfgang von : 1, 22, 58, 60, 61, 67, 132, 142, 143, 185, 322, 325, 327  
Goeze : 127, 151  
Grotius : 329, 330  
Gruner Just. : 209  
Guillaume III d'Orange : 121  
Guldberg, Ove Høegh : 29  
Halem, Gerhard Anton von : 45, 46, 52, 53, 55, 57-59  
Halem, Ludwig Wilhelm Christian von : 59  
Hammerich, Johann Friedrich : 31, 50, 53, 54  
Hansen : 39  
Hébert, Jacques : 445  
Hénin, princesse d' : 61, 62  
Hennings, August Wilhelm : 28  
    , Cäcilie (Mme P. C. Wattenbach) : 28  
    , Christian Rochus Gottlob : 22  
    , Emil : 28, 38  
    , Ernst : 28, 30, 39

- Hennings, Friedrich : 22, 23  
 , Henriette : 28, 39  
 , Luise (Mme F. Sieveking) : 28, 40  
 , Martin Nikolaus : 21, 22  
 , Sophie (Mme J. A. H. Reimarus) : 22, 29, 37, 39, 57  
 , Sophie : 28, 38  
 , Ulrike (Mme L. Zigel) : 22  
 , Wilhelm Christian : 28
- Henri, prince de Prusse : 26  
 Henri IV (France) : 368, 462, 463  
 Henri VIII (Angleterre) : 122, 123, 445  
 Herder : 55  
 Hobbes, Thomas : 172, 470  
 Hofmann : 404  
 Holstein-Oldenburg, Peter von : 30  
 Hornemann, J. V. : 142  
 Horstig : 352, 353  
 Hume : 65  
 Hutten, Ulrich von : 70, 75, 91-94  
 Isnard : 444  
 Jeromin, Andreas : 212  
 Joly de Fleury : 393  
 Joseph II (Autriche) : 68, 161, 261  
 Jourdan, Jean-Baptiste : 239  
 Jung, Carl Gustav : 198  
 Kafka, Franz : 99  
 Kant, Immanuel : 205-209, 250, 256, 257, 285, 286, 330, 331, 470  
 Karl von Hessen : 32  
 Kestner, Johann Christian : 22  
 Kleist, Heinrich von : 266  
 Klopstock, Friedrich Gottlieb : 25, 27, 55  
 Knigge, baron von : 55, 57, 58, 264, 265  
 Knoblauch von Hatzbach, Karl von : 56  
 Korte : 45  
 Krabbe, Eleonore (Mme A. Hennings) : 28, 38  
 La Barre (chevalier de) : 70  
 La Fayette, marquis de : 2, 5, 37, 38, 50, 51, 61, 62, 70, 242, 386, 399, 400, 437  
 La Fontaine, Jean de : 229  
 Lally (général de) : 70  
 Lally-Tollendal : 61, 62  
 La Tour Maubourg : 50  
 Lecomte : 343  
 Leibniz : 439  
 Leisler, J. P. A. : 208  
 Leopold II (Autriche) : 161, 342  
 Lessing, Gotthold Ephraim : 4, 67, 70, 71, 127, 137, 149, 151, 154, 155, 165, 439  
 Locke, John : 23, 65, 254  
 Louis XIV (France) : 269, 394, 471  
 Louis XV (France) : 387, 392, 394, 395  
 Louis XVI (France) : 6, 273, 364, 386-389, 392, 395-397, 399, 415-417, 449, 450, 455, 458, 459, 461-468  
 Louis XVIII (France) : 425  
 Luther, Martin : 31, 35, 73-79, 84, 87, 90, 122, 125, 127, 133, 165, 469  
 Lycurgue : 144  
 Mably : 409, 410  
 Mahomet : 144  
 Malheshherbes, Monsieur de : 464  
 Mansbach (général von) : 32  
 Manuel (fils de l'Empereur grec) : 155  
 Manuel, Louis Pierre : 445  
 Mara : 26  
 Marat, Jean-Paul : 445, 450, 452  
 Marc Antoine : 445  
 Marchena, José : 244  
 Marie-Antoinette (France) : 396, 461  
 Marius : 421, 445  
 Masclat : 61, 62  
 Matthiessen, C. J. : 38  
 Melanchton : 87  
 Mendelssohn, Moses : 4, 26, 29, 67, 72, 151, 153, 154, 206, 439  
 Menno, Simonsz : 87  
 Meyer, Georg Conrad : 46  
 Michaud : 467  
 Mirabeau : 311, 312, 336, 398, 410  
 Mohamed II : 155  
 Montaigne : 207  
 Montesquieu : 71, 270, 409  
 Montjoie : 398  
 Mounier : 238  
 Muir, Thomas : 461  
 Necker : 392, 393, 405  
 Newton : 439  
 Nicolai : 67, 70  
 Niebuhr : 55  
 Nietzsche, Friedrich : 98, 99, 224, 225  
 Olavide, Pablo de : 28  
 Olson : 286  
 Omar : 412  
 Orléans, duc d' : 397, 398, 400, 409, 443  
 Ormesson, d' : 393  
 Ottokar : 161-163  
 Paine, Thomas : 461  
 Paul 1er (Russie) : 344  
 Pétion : 445  
 Pfeffel : 133  
 Pichegru, Charles : 440, 441  
 Pie VI : 92  
 Pitt, William (le Second) : 37, 120, 121, 123, 316, 317, 321, 367, 419  
 Plutarque : 23  
 Poel : 38  
 Pompadour, marquise de : 395  
 Rantzau, Emilie (Mme E. Schimmelmann) : 28  
 Raynal : 410  
 Rebmann, Andreas Georg Friedrich : 55  
 Reimarus, Christine (Mme Reinhard) : 37, 39  
 Reimarus, Elise : 29, 148  
 Reimarus, Hermann Samuel : 71

- Reimarus, Johann Albert Heinrich : 22, 39, 40, 55, 59, 71, 147, 342  
Reimarus, Johanna (Mme G. H. Sieveking) : 40  
Reinhard, Karl Friedrich : 37  
Reinhold, Karl Leonhard : 136, 137  
Remarque, Erich Maria : 3  
Reventlow, Cai : 34, 44, 45  
    , Friedrich : 34  
    , Julia (née Schimmelmänn) : 473  
Richelieu : 445  
Ricklefs, Friedrich Reinhard : 55, 59, 330, 331  
Robespierre : 431, 443, 445-448, 452  
Röderer : 303  
Römeling : 25  
Roland : 454  
Roquemaurel, marquis de : 37, 328  
Rousseau, Jean-Jacques : 23, 69, 71, 130, 137, 140, 141, 154, 168, 171, 179, 189, 195, 196, 231, 245, 254, 258-262, 276-278, 283, 286-290, 297, 329, 348, 388, 409, 410, 412, 470  
Saliaya : 156  
Saint-Just : 449  
Santerre, Antoine Joseph : 458, 459  
Schiller, Friedrich von : 52, 53, 60, 127, 158, 159  
Schimmelmänn, Ernst : 23-25, 28, 29, 30, 32, 184, 185, 339  
Schimmelmänn, Heinrich Carl : 23  
Schirach, Gottlob Benedikt von : 31  
Schlözer : 179  
Schlüter : 465  
Schmettow, Woldemar Friedrich von : 27, 32, 33  
Schmidt-Phiseldeck, Christoph von : 55  
Schnaar, Friedrich Heinrich Emil : 143  
Schneider, Anna Christina (Mme M. N. Hennings) : 21  
Sieveking, Friedrich : 28, 40  
Sieveking, Georg Heinrich : 28, 37, 38, 40, 148, 464, 465  
Sinclair, John : 361  
Sirven : 70  
Smith, Adam : 342, 357, 375, 471  
Socrate : 70, 128, 144, 206  
Solon : 144  
Stäudlin, G. F. : 450, 451, 459, 461, 462  
Stolberg, Friedrich Leopold : 35, 36  
Stolz : 86  
Struensee, Johann Friedrich : 25, 43, 44  
Suhr : 55, 59  
Sully : 368  
Sylla : 445  
Taylor, F. W. : 351  
Turenne : 448  
Turgot : 342  
Vian, Boris : 174  
Voght, Caspar : 38, 56, 59, 159, 160, 211, 242, 248, 304, 332, 348-352, 370, 372, 373  
Volckmar : 380  
Voltaire : 23, 69-71, 79, 117, 128, 137, 154, 165, 177, 181, 193, 267, 392, 409, 410, 412, 433  
Voß, Johann Heinrich : 31, 55, 58, 149, 150, 329  
Wahabee : 154  
Wattenbach, Paul Christian : 28, 39  
Weishaupt, Johann Adam : 403, 404  
Wiederhold, B. W. : 447  
Zagel, Lucas : 23  
Zerboni, Joseph : 70  
Zola, Emile : 106  
Zwingli : 87



## TABLE DES MATIERES

### TOME 1

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
Biographie et genèse de la revue <i>Der Genius der Zeit</i>	
A/ Biographie de August Hennings.....	19
1) De sa naissance à Pinneberg en 1746 à son installation à Plön en 1787.....	19
a) Les origines de la famille. Naissance et enfance de August Hennings.....	19
b) Années d'études et premiers postes.....	22
c) Ebauche d'une carrière diplomatique : Berlin et Dresde (1772-1776).....	26
d) A Copenhague (1776-1784).....	27
e) A Schleswig (1784-1786).....	29
2) Hennings, bailli à Plön (1787-1807).....	30
a) Installation à Plön en 1787 et activités de publiciste.	30
b) L'affaire du duel (1793) et l'affaire de la nouvelle agende (1796-1798).....	32
c) Les rapports directs ou indirects avec la France.....	37
3) Hennings à Rantzau (1808-1826).....	38
a) La vie à Rantzau.....	38
b) Dernière oeuvre de Hennings.....	40
B/ Genèse de la revue <i>Der Genius der Zeit</i> .....	41
1) Première parution en janvier 1794.....	41
a) Conditions qui ont présidé à la création de la revue	41
b) Caractéristiques de la revue.....	49
2) Les collaborateurs de Hennings.....	54
3) Les lecteurs de la revue et sa réception.....	59

CHAPITRE II  
L'influence des Lumières et la conception  
de la religion

A/ La tradition des Lumières.....	65
1) Hennings, un épigone attardé ?.....	65
2) Un humaniste militant.....	69
B/ La religion.....	73
1) La tradition luthérienne.....	73
2) Critique et condamnation de l'Eglise catholique ro- maine et de l'Eglise anglicane.....	90
3) L'influence des Lumières.....	125

CHAPITRE III  
La philosophie politique

A/ Une philosophie fondée sur l'homme.....	166
1) Le pessimisme moral.....	166
2) Le progrès infini de l'humanité.....	187
3) La raison.....	196
B/ L'homme et la société.....	204
1) La morale.....	204
2) La liberté et l'égalité.....	215
C/ Le gouvernement des hommes.....	228
1) Les fondements d'un gouvernement.....	228
a) Un gouvernement est-il nécessaire ?.....	228
b) Les droits de l'homme.....	235
c) Un réformisme conservateur.....	248
2) La monarchie "pure" ou absolue.....	262
a) La monarchie, meilleure forme de gouvernement.	262
b) Le monarque et le peuple.....	272
c) La succession héréditaire.....	278

d) La "chose publique" (res publica).....	283
e) La souveraineté populaire est chimère.....	287
f) Les imperfections du système représentatif.....	295

## TOME 2

### CHAPITRE IV

#### Les libertés et le libéralisme économique

A/ Libertés et interdits.....	306
1) Liberté de presse et d'opinion.....	306
2) Limitation du droit d'association et de réunion.....	308
3) Refus des clubs politiques et rejet des sociétés secrètes....	319
4) Le droit d'émigrer.....	328
B/ Conceptions économiques.....	338
1) Hambourg et Altona, villes commerçantes.....	338
2) Agriculture, commerce, industrie et finances.....	341
3) Paix et prospérité. Guerre et famine.....	358
4) Le libéralisme économique.....	369

### CHAPITRE V

#### La Révolution française

A/ Causes de la Révolution française selon <i>Der Genius der Zeit</i>	384
1) Causes énoncées et approuvées par Hennings dans sa revue.....	384
2) Causes généralement avancées, mais récusées par Hennings dans sa revue.....	400
B/ Les événements de France et leur écho dans <i>Der Genius der Zeit</i> .....	416
1) S'agit-il d'une Révolution ? Que penser de la République ?.....	416

2) Point de vue de Hennings sur diverses innovations révolutionnaires.....	430
3) Condamnation des excès révolutionnaires et des gouvernements issus de la Terreur.....	443
a) La Terreur.....	443
b) Jacobins et Girondins.....	451
c) L'exécution de Louis XVI.....	458
CONCLUSION.....	469
BIBLIOGRAPHIE.....	476
INDEX DES NOMS CITES.....	489
TABLE DES MATIERES.....	492